

2015

LES CHAMPS DE MARS

Revue de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire

Numéro 27

Dossier

La pratique des sciences sociales en milieu militaire : Une opération spéciale ?

Coordonné par
Christophe LAFAYE
Alicia PAYAY PASTOR
Mathias THURA

Les Champs de Mars

Directeur de la publication : Frédéric Charillon

Rédacteur en chef : Thierry Balzacq

Coordination: Caroline Verstappen

Édition: Olivia Ronsain

Webmestre: Nicolas Segall

Comité éditorial:

Peter J. Burgess, Peace Research Institute Oslo (PRIO)

Sylvie Clément, Gendarmerie Nationale

Pierre Grosser, Sciences Po Paris

Xavier Guillaume, Université d'Edimbourg

Jean-Vincent Holeindre, Université Panthéon-Assas

Sébastien Jakubowski, Espé Lille Nord de France

Christian Olsson, Université Libre de Bruxelles

Delphine Placidi-Frot, Université de Paris Sud

Pauline Schnapper, Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3

Silvia Serrano, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand

Oliver Jütersonke, Institut des hautes études internationales et de développement (IHEID),
Genève

Les Champs de Mars

Institut de recherche stratégique de l'École militaire

1, place Joffre

75700 PARIS SP07



LA PRATIQUE DES SCIENCES SOCIALES EN MILIEU MILITAIRE : UNE OPÉRATION SPÉCIALE ?

Coordonné par
Christophe LAFAYE, Alicia PAYA Y PASTOR & Mathias THURA

Pour citer cette étude :

Lafaye C., Paya Y Pastor A., Thura M. (coordination), *La pratique des sciences sociales en milieu militaire: une opération spéciale ?*, Paris, Les Champs de Mars n°27, juillet 2015.

➤ PRÉSENTATION DE L'IRSEM

L'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) a pour mission de promouvoir la recherche sur les questions de défense et d'encourager une nouvelle génération de chercheurs. L'ensemble de ses productions et de ses activités peut être suivi sur son site :

 www.defense.gouv.fr/irsem

 <http://tinyurl.com/ke3p8l7>

 @IRSEM1

 <http://tinyurl.com/nr8qkz8>

AVERTISSEMENT

*Les opinions exprimées dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Les articles publiés restent la propriété de la revue.*

ISSN : 2427-3244

ISBN : 978-2-11-138936-6

➤ **DERNIERS NUMÉROS DU CHAMPS DE MARS**

- 26- Religieux et recherche stratégique
Philippe PORTIER et Frédéric RAMEL (dir.)
- 25- La dissuasion
Jean-Christophe ROMER et Thierry WIDEMANN (dir.)
- 24- Défis contemporains de l'action stratégique
IRSEM (coll.)
- 23- La place et le rôle des armées dans le monde arabe contemporain
Flavien BOURRAT (dir.)
- 22- Rationalités des terrorismes
Windy MARTY, Frédéric RAMEL (dir.)
- 21- Les civils dans les conflits armés
Bénédicte TRATNJEK (dir.)

➤ **SOMMAIRE**

Préface	7
Introduction.....	9
Alicia PAYA Y PASTOR, Christophe LAFAYE et Mathias THURA	
La sociologie militaire par les personnels de la défense : une sociologie d’insiders ?.....	23
Clément MARTIN et Christophe PAJON	
Analyser l’immigration postcoloniale en milieu militaire : retour sur les enseignements d’une enquête ethnographique	31
Elyamine SETTOUL	
Stratégie qualitative et défense : l’entretien comme interaction sociale en milieu militaire..	42
Delphine DESCHAUX-DUTARD	
L’accès aux données confidentielles en milieu militaire : problèmes méthodologiques et éthiques d’un « positionnement intermédiaire »	50
Olivier SCHMITT	
Officier d’active et historien est-il indispensable d’être schizophrène ?	59
Lieutenant-Colonel Rémy PORTE	
Lorsque le chercheur est engagé dans l’objet. Retour sur la trajectoire d’un officier ethnologue.....	67
Alicia PAYA Y PASTOR et Mathias THURA, avec la collaboration de Christophe LAFAYE	
Biographie des auteurs	82
Note de Lecture	85

➤ PRÉFACE

Les sciences sociales de la défense, et en particulier la sociologie militaire, doivent renaître en France. A cet égard ce numéro de Champs de Mars, voulu et réalisé par ce qu'il est convenu d'appeler des « jeunes chercheurs » (expression qui rend hommage à leur précocité mais rend insuffisamment compte, désormais, de leur reconnaissance déjà grande), est une bonne nouvelle.

Ce champ des sciences sociales de la défense est vaste. Il comprend aussi bien l'étude des militaires eux-mêmes (profils, valeurs, comportements, conditions de travail, vécu de ces conditions, vécu du métier, de ses particularités, du combat, de la mission...), que l'étude de leur interaction avec les autres composantes de l'élite et de la décision (politiques, hauts fonctionnaires civils, mais pourquoi pas aussi élites industrielles, médiatiques, culturelles...), et de leur interaction avec la société tout court (soutien de l'opinion publique, connaissance et perception du monde militaire...). Il englobe même, en réalité, des questions où le mot « défense » n'apparaît pas : les valeurs des jeunes (potentielles recrues), l'impact du numérique et des réseaux sociaux sur les comportements individuels et collectifs, l'état du débat public et intellectuel (sur l'insécurité culturelle, la résilience, la vision du monde...).

Les signaux d'une capacité à doter la production scientifique française d'un champ d'étude digne de ce nom, se multiplient désormais. Bien après les fers de lance que furent François Gresle, François Cailleateau et bien d'autres, les travaux de plusieurs des auteurs de ce volume, ceux de Jean Joana (comme son ouvrage publié en 2012, *Les armées contemporaines*), la vitalité du domaine Défense et société de l'IRSEM, les thèses en cours ou récemment soutenues, sont autant d'indicateurs positifs.

Pour autant, le chemin à parcourir est encore long. La comparaison avec la situation d'autres voisins européens en la matière est parlante : les sciences sociales de la défense, en Grande-Bretagne comme dans d'autres pays, sont profondément ancrées comme matière noble dans l'ADN académique. Pas en France. Si la difficulté est grande, c'est sans doute parce que les obstacles sont structurels voire culturels.

Le premier d'entre eux se situe incontestablement dans le monde de la recherche, qui peine à reconnaître la « chose » militaire comme digne de recrutement. Les meilleurs éléments de ce champ ont souvent rejoint ces thématiques une fois leur carrière assurée, à l'exception notable de quelques individualités qui ont réussi à s'imposer en France, avec d'emblée ces problématiques en poche, assumées haut et fort dans leurs candidatures de jeunesse (Pascal Vennesson, Bastien Ironnelle, plus récemment Jean-Vincent Holeindre...). Nous leur devons beaucoup. D'autres, qui participent d'ailleurs à ce numéro, continuent ce combat avec succès et font rayonner ce pan de la recherche à l'international : leur mérite est aussi grand.

Un deuxième blocage vient du monde des décideurs, et du monde militaire lui-même, où l'étude en profondeur d'une « sociologie de soi » suscite encore de la méfiance, qui rend l'enquête difficile. Méfiance parfois fondée, lorsque l'on craint non pas le résultat de la recherche elle-même, mais l'exploitation médiatique qui peut en être faite. On se souvient des craintes des armées, dans les années 2000, face à ce que pouvait déclencher dans la presse une étude menée alors par le Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la défense (C2SD) sur « les militaires français issus de l'immigration ». Ces craintes paraissaient initialement excessives, y compris à l'auteur de ces lignes. On dut admettre qu'elles étaient justes : une journaliste non spécialiste de ces questions, dans un grand quotidien, s'en

donna à cœur joie, sans lien avec la réalité du contenu de l'étude. Mais le plus souvent, la méfiance provient d'un réflexe : parler de nos militaires, c'est déjà en vouloir à l'intérêt national, et au secret qui doit l'accompagner. Inutile de dire qu'au XXI^e siècle, dans une grande puissance démocratique moderne, cet habitus dénote quelque peu. On ne peut pas souhaiter rendre hommage à nos armées, demander l'adhésion de la nation à ce qu'elles représentent, et vouloir taire qui elles sont. De façon plus insidieuse, le risque existe aussi, en ces temps où les défis internationaux sont nombreux, de faire passer les sciences sociales de notre propre défense loin derrière la note géopolitique descriptive, en apparence plus rapidement consommable et plus directement utile. C'est là une grave erreur de jugement. On ne relève pas les défis extérieurs si l'on n'étudie qu'eux, sans se pencher sur notre propre instrument.

Enfin, un troisième blocage menace toujours, propre à beaucoup de communautés épistémiques fragiles, lorsque celles-ci se replient sur elles-mêmes, convaincues d'incarner un domaine d'étude tout entier à force de se sentir bien seules à le porter. Avouons-le, cette tentation du monopole de la représentation sous-disciplinaire est assez française, on la retrouve ailleurs : « nous sommes les seuls habilités à parler de... ». Que l'on cherche à ouvrir les horizons, à les pluridisciplinariser, à les internationaliser, à les ouvrir sur la politique comparée, et l'on se heurte à la défense d'un pré carré, à la frilosité certainement, à l'aigreur peut-être. Mais on ne sert pas un champ d'étude déjà précaire par une mentalité de citadelle assiégée, qui ne fait que stigmatiser plus encore ses rares animateurs. C'est ainsi que l'on perd une génération entière de chercheurs méritants, obligée de se reconvertir.

Les nouvelles générations, les « jeunes chercheurs » du moment, qui pour l'heure s'illustrent précisément par leur ouverture d'esprit et leur refus des chapelles, devront garder ce cap qui fait leur succès, cette modernité qui leur fait honneur, pour ne pas retomber dans les erreurs du passé. Ils sauront le faire, nous n'en doutons pas un instant. Et ce numéro en est une première preuve.

Frédéric CHARILLON

Directeur de l'IRSEM

INTRODUCTION

Alicia PAYA Y PASTOR, Christophe LAFAYE et Mathias THURA

Faisant suite à la journée d'étude intitulée « La pratique des sciences sociales en milieu militaire : une opération spéciale ? » organisée le 7 février 2013¹, le présent dossier vise à rassembler et constituer un corpus d'expériences de recherches empiriques menées au sein de l'institution militaire. Au travers de cette thématique de la *pratique* du terrain, ce dossier propose de mettre en exergue ce que l'institution « fait » à cette pratique en pointant les implications de ces effets sur les opérations de construction de la connaissance portant sur le *fait militaire* plutôt que de tenter d'établir une quelconque « spécificité militaire » (Boëne, 1990 ; Bardiès, 2011).

Il est en effet tentant de penser que l'institution militaire – en raison de ses caractéristiques sociales, juridiques et fonctionnelles – constitue un terrain d'investigation spécifique. Par ses finalités propres et par son usage des moyens les plus radicaux de la violence déployée au nom de l'État, ce terrain d'enquête serait ainsi fondamentalement différent d'autres milieux d'investigation tels que les milieux hospitalier, policier, carcéral, scolaire, associatif, etc. Cette tentation, fréquente, s'appuie sur le présupposé essentialiste d'une différenciation historique entre *société militaire* et *société civile*. Ce présupposé, parfois défendu par les militaires eux-mêmes, est au fondement de l'identité du métier des armes, mais le réalisme sociologique et historique d'une telle bipartition du monde social n'est pas démontré, bien que cela soit un enjeu au sein même de l'institution. Ainsi, d'un point de vue strictement empirique, il est frappant de constater que les problématiques et difficultés rencontrées sur le terrain par les auteurs de ce numéro, et plus généralement par les sociologues dont les travaux portent sur les forces armées ou le fait militaire, ne sont en aucune façon spécifiques ni étrangères aux expériences de recherche effectuées dans les autres espaces du monde social. Aussi, tenir pour acquise l'hypothèse d'une spécificité de l'enquête en terrain militaire est une inclination discutable. Outre sa vertu heuristique, à savoir questionner les présupposés de la « culture militaire », une telle démarche tend à désenclaver la sociologie et l'histoire militaires d'un sous-champ d'études fédérateur par défaut : celui des « forces armées » (Martin, 1999 ; Coton, 2008a), pour les réinscrire dans un domaine plus vaste, celui des sciences sociales². Le lecteur est donc invité à distinguer la démarche épistémologique propre aux sciences sociales générales, qui refuse de considérer l'institution militaire comme « spécifique *en soi* », de la recherche par les acteurs du monde de la Défense d'une « spécificité *pour soi* » construite comme fondement de leur métier et de leur statut (Hamelin, 2000).

La « chose militaire » est présente en filigrane dans la construction de la discipline sociologique et historique française³. L'expérience de la guerre participe donc de la constitution de ces disciplines, bien avant le *Traité de Polémologie* de Gaston Bouthoul (Bouthoul, 1951).

¹ Nous tenons à remercier, par ordre alphabétique, Julie d'Andurain, Christel Coton, Sébastien Jakubowski, Pascal Vennesson et Claude Weber, membres du comité scientifique et animateurs des tables rondes, pour leur participation à la réussite de cette journée. Nous remercions l'IRSEM d'avoir rendu la réalisation de cette journée possible de par son financement et la mise à disposition d'une partie de son personnel en soutien des organisateurs.

² Par « sciences sociales », nous entendons l'ensemble des disciplines que la structure des sections du CNU et du CNRS, tendent à séparer : histoire, sciences politiques, sociologie, anthropologie. Derrière ces divisions qui remontent à une institutionnalisation des disciplines datant de l'après-guerre et qui organisent les départements et les laboratoires, nous considérons avant tout leur unité épistémologique.

³ L'expérience des deux conflits mondiaux par le cercle des durkheimiens influera sur leurs thèses, qu'ils aient été au front ou au ministère de la Guerre. On retrouve des éléments implicites, que ce soit chez Durkheim à propos des suicides altruistes par les soldats (Durkheim, 1897), dans l'article fondateur de Mauss, « Les techniques du corps », tout comme dans les témoignages de Marc Bloch dans « L'étrange défaite » sur la Seconde Guerre mondiale. Sur l'impact de l'expérience de la guerre sur les sciences sociales, se reporter à Frédéric Keck (2010) et les recherches de Nicolas Mariot (2012, 2013).

À partir des années 1970, au sein du Centre de Sociologie de la Défense Nationale (CSDN) et du Centre de Relations Humaines (CRH), l'armée s'ouvre aux sciences sociales, permettant la réalisation de plusieurs études, par des universitaires d'une part, et par des militaires endossant le rôle de chercheur d'autre part (Thomas, 1994 ; Coton 2008a). Depuis les années 1990 on assiste à l'essor des sciences sociales portant sur le fait militaire en France, d'abord autour des travaux de Bernard Boëne (Boëne, 1995) qui participe activement à l'importation de la sociologie militaire américaine en France, et notamment des classiques tels : Stouffer, Huntington, Janowitz, et Moskos ; et par son institutionnalisation au moyen de la création d'un centre de recherche spécialisé au sein des armées françaises : le Centre d'études en sciences sociales de la Défense (C2SD). Ce dernier produit régulièrement jusqu'en 2009⁴ des études sur le monde de la Défense (Porteret, 2003 ; Jankowski et Vennesson, 2005), participant ainsi à la structuration du champ de la sociologie militaire⁵. La mise en place concomitante d'allocations de recherche en sciences sociales destinées à des doctorants et financées par la Direction générale de l'armement (DGA) renforce cette structuration par l'entremise de la constitution progressive d'un réseau de chercheurs spécialisés.

Dans le domaine de la science politique, l'étude du fait militaire s'articule autour du domaine des études internationales et de l'étude des conflits d'une part, et, d'autre part, de l'analyse des relations entre élites militaires et élites politiques (Hamelin, 2003 ; Lindemann, 2003) dans le prolongement de la science politique américaine (Huntington, 1957 ; Janowitz, 1960) et d'une sociohistoire des officiers (Boulègue, 2003 ; Engelhart, Birouste et Marais, 2004 ; Alber, 2007 ; Cailleteau et Pellan, 2012). Enfin, une partie de cette littérature soulève la question de la place et du rôle de l'institution militaire dans la société française (Ehrenberg, 1983 ; Caplow et Vennesson, 2000 ; Porteret, 2007 ; Boëne, 2011) et, de manière plus générale encore, des apports entre groupes armés et États (Joana, 2012 ; Debos, 2013). La fusion de différentes unités de recherche au sein de l'IRSEM a entraîné un repositionnement des travaux dans ce cadre vers les études internationales et la rédaction de travaux à caractère stratégique destinés à accompagner la prise de décisions politiques.

En ce qui concerne la sociologie militaire, quelques enquêtes ethnographiques par observation directe sont produites durant la période qui précède, tirées de l'expérience obligatoire de la conscription par les auteurs (Pinto, 1975 ; Weber, 1993 ; Larmet, 1995 ; Bessin, 2002) ou d'une trajectoire militaire professionnelle (Thiéblemont, 1983, 1997, 1999 ; Pajon, 2005). Le tournant jugé décisif de la professionnalisation des armées, engagé en 1996, mais aussi la création du C2SD, induisent certainement une transformation des conditions de production des savoirs de la sociologie militaire expliquant un repositionnement des thématiques choisies en fonction des commandes de l'institution. L'attention est d'abord portée sur les effets de la professionnalisation (Jankowski, 1998 ; Fouilleul, 2001 ; Gresle, 2003, 2005 ; Haddad, 2005 ; Wihtol de Wenden et Bertossi, 2005 ; Jakubowski, 2007) et sur l'analyse des motivations à l'engagement (Léger, 2003, 2004). Les réformes portant sur la féminisation des armées ont produit le même déplacement de focale (Sorin, 2003 ; Haddad, Weber et al., 2007), tout comme la délégation de certaines fonctions à du personnel civil (Capedevielle, Chelly et Lebret, 2002 ; Letonturier, 2007). Les recherches sont parcourues par une question de fond, celle de l'« identité militaire », qui est la formulation sociologique de la question de la « spécificité », indice d'un entrelacement entre des problématiques institutionnelles, politiques et scientifiques. Ces transformations posent la question de l'autonomie relative des études alors produites par rapport à une demande sociale en sociologie émanant de l'institution dans un contexte de réformes⁶. À ce

⁴ Date de la fusion de plusieurs entités de recherche, dont le C2SD, dans un institut unique, l'IRSEM (Institut de recherche stratégique de l'École militaire).

⁵ Les études du C2SD sont consultables au Centre de Documentation de l'École Militaire. Si elles étaient auparavant accessibles en ligne sur le site de l'IRSEM, ce n'est aujourd'hui plus le cas. Les versions papier sont stockées dans les bibliothèques de l'IRSEM, ce qui en limite grandement l'accessibilité par un large public universitaire. Le recensement exhaustif de ces études est donc conditionné par l'accès aux ressources de l'institut.

⁶ Cependant, des formes d'autonomisation existent, notamment le RT 08 de l'Association Française de Sociologie (AFS), relancé par François Gresle en 2003, et le GT 05 de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF), qui permettent une animation de la recherche en sociologie militaire en France en dehors des enceintes des armées. Le blog *Sociologies militaires* et la revue *Res Militaris* participent de cette dynamique. Mais les principaux animateurs de ces réseaux, pour le début des années 2010, Laure Bardiès, Saïd Haddad, Clément

titre, le développement des opérations militaires multinationales a suscité quelques travaux à la frontière entre sociologie des organisations et sciences politiques (Resteigne, 2012).

Plusieurs publications récentes marquent cependant le retour des enquêtes aux temporalités longues dans l'institution et le recours à des méthodes d'observation directe (Bruneteaux, 1995 ; Dufoulon, 1998 ; Dufoulon, Trompette, Saglio, 1999 ; Coton, 2008b, 2012 ; Weber, 2012). Les articles constitutifs de ce dossier s'inscrivent dans cette perspective.

Pour ce qui est de l'histoire militaire, cette discipline n'est ni prestigieuse ni très vivace au sein de la recherche universitaire avant la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'école historique française d'avant 1914 accuse un retard considérable par rapport à ses homologues d'outre-Rhin et d'outre-Manche. Entre 1920 et 1940, l'histoire militaire est appréhendée et conçue de manière étroite et conformiste. Son écriture ne suit pas les nouvelles préoccupations disciplinaires, suscitant un rejet fort, nourri par le pacifisme et l'antimilitarisme de l'époque. De plus, l'intérêt de cette période pour l'histoire des Institutions est très tôt critiqué par Marc Bloch et Lucien Febvre dès la création de la revue des *Annales d'histoire économique et sociale* en 1929, dont ils sont à l'origine, qui stigmatise « l'histoire bataille ». Elle est souvent écrite et instrumentalisée par les militaires pour qui « *du passé des combats, il est des leçons à tirer pour le présent et les combats à venir* » (Offenstadt, 2011 : 98). Cette instrumentalisation de l'histoire, constatée par Marc Bloch en France⁷ est vivement critiquée très tôt en Allemagne par Hans Delbrück⁸. Elle centre son approche sur le combat, finalité des armées, en fermant le champ des possibles aux autres interrogations historiques. Aux États-Unis, dans les années 1930, l'histoire militaire savante s'affirme progressivement compte tenu de l'importance de cet enseignement dans les institutions militaires et leur proximité avec le monde universitaire. Nombreux sont les historiens du monde anglo-saxon qui enseignent dans de telles structures comme John Keegan⁹ en Angleterre. Dans les années 1950 en France, malgré des travaux prometteurs (Lot, 1946 ; Launey, 1949 ; Girardet, 1953 ; Vidalenc, 1954 ; Contamine, 1957), l'histoire militaire est « mise de côté » et son enseignement a tendance à décliner au sein même des armées. L'émergence d'une histoire militaire « *devenue perméable aux élargissements des méthodes et des objets de l'histoire en général* » (Contamine, 1998) est à situer au milieu des années 1960. Ainsi, pour réapparaître, « *l'histoire militaire dut devenir sociale et quantitative, c'était en quelque sorte la naissance d'une nouvelle histoire militaire* » (Denys, 2005). L'école des *Annales* s'ouvre alors à cette discipline avec la publication en 1963 d'un article sur les différentes dimensions – politique, technique, rapport à la société – de l'histoire militaire (Pieri, 1963 ; Montagnon, 1997) et les publications presque simultanées d'ouvrages sur la guerre dans le monde antique (Vernant, 1968 ; Brisson, 1969). André Martel, André Corvisier, Guy Pédroncini et Philippe Contamine participent activement à ce renouveau¹⁰. Des institutions consacrent ce retour comme la Commission Française d'Histoire Militaire, ou le développement de centres de recherches spécifiques à Montpellier, Paris puis Aix-en-Provence¹¹. Toutefois, jusqu'aux années 1990, l'histoire militaire universitaire appréhende principalement l'armée à travers « *la société, la culture ou la politique* » (Denys, 2005). Les travaux consacrés à la pensée ou la stratégie restent circonscrits au cadre des publications de l'institution militaire. Toutefois, l'assouplissement des écoles historiques permet à de

Martin, Christophe Pajon et Claude Weber, entretiennent tous des liens avec l'institution militaire. Une sociologie de la sociologie militaire reste donc à constituer pour mieux comprendre ce que doivent les orientations spécifiques prises par cette sociologie à ses conditions concrètes de production. Ce dossier doit être compris comme une invitation à poursuivre les efforts dans ce sens.

⁷ « [Les militaires] sont peut-être les seuls hommes d'action qui jusqu'ici aient sciemment tenté d'employer nos recherches à des fins pratiques. » (Bloch, 1937 : 5)

⁸ « Ce à quoi l'histoire peut servir dans la pratique, c'est l'affaire des militaires. Je ne suis rien qu'un historien et mon travail s'adresse aux amis de l'histoire. » (Delbrück, 1908).

⁹ John Keegan (1934-2012), historien et journaliste britannique. Ses travaux ont fortement influencé l'évolution de l'histoire militaire et en particulier la nouvelle histoire-bataille. (Keegan, 1983).

¹⁰ Les militaires étaient aussi présents sous la plume, entre autres, des généraux Jean Delmas et Fernand Gambiez.

¹¹ Il s'agit respectivement du : centre d'histoire militaire et d'études de la défense nationale créé en 1968 à l'université Paul-Valéry (Montpellier III) sous l'égide d'André Martel, du séminaire « Armées et sociétés en Europe du XVe au XIXe siècle » animé par André Corvisier à Paris IV et du centre d'histoire militaire comparée de l'IEP d'Aix-en-Provence.

nouveaux travaux et controverses d'émerger¹², provoquant ainsi une émancipation et un enrichissement de l'histoire militaire par la prise en compte d'une dimension plus globale dans l'analyse (dimensions politiques, diplomatiques, économiques, culturelles...). La publication des quatre tomes de *L'histoire militaire de la France*, sous la direction d'André Corvisier, consacre un demi-siècle de recherches partagées entre le monde militaire et universitaire, tout en permettant à d'autres chercheurs d'apporter leurs contributions, comme Jacques Frémeaux et Jean-Charles Jauffret (Corvisier, 1997). Les renouveaux de l'histoire bataille (Bertaud, 1970 ; Duby, 1984 ; Drévilion, 2007 ; Henninger, 2012), de l'étude du corps social des officiers (Serman, 1982) ou encore celle des armements (Cochet, 2012) intègrent les expansions foisonnantes de l'histoire militaire depuis quarante ans (Barthélémy, 2004 ; Branche, 2011). Le développement des études militaires au sein de l'histoire immédiate¹³ ouvre la porte à une pluridisciplinarité avec d'autres domaines des sciences sociales (sociologie, anthropologie, sciences politiques...). L'histoire immédiate, cette histoire « *vécue par l'historien et ses principaux témoins* » (Soulet, 2010 :139), nécessite de recourir à des sources multiples¹⁴ et de faire preuve d'ouverture vis-à-vis des autres disciplines en n'omettant toutefois pas de reconnaître l'apport du temps long, caractéristique inhérente aux travaux historiques. Elle rejoint donc les autres sciences sociales dans leurs questionnements relatifs au terrain, à la place et à l'influence du chercheur sur les sources collectées. Deux ouvrages sur la guerre en Afghanistan (Jauffret, 2010, 2013) viennent souligner la pertinence de cette approche en histoire militaire. Après la phase de rejet des années 1960, il semble toutefois que les armées tendent à ne plus savoir quelle place réellement accorder à l'histoire militaire, du point de vue des enseignements, mais aussi de son apport opérationnel. Le rapprochement tant souhaité de l'histoire militaire avec les sciences sociales tarde à se concrétiser, malgré plusieurs initiatives (Henninger, 1999).

Du tableau esquissé ici, la question de la réflexivité dans l'enquête, tant par rapport aux caractéristiques des enquêteurs eux-mêmes que des effets propres des méthodologies employées, est relativement absente. L'enjeu de ce dossier est donc d'ouvrir ce chantier de réflexion.

Et pourtant, avec d'une part les travaux de l'école de Chicago datant des années 1940 (Gold, 1958 ; Hughes, 1996 ; Cefaï, 2010), et d'autre part les fondements épistémologiques de la sociologie critique en France (Bourdieu, Passeron et Chamboredon, 1967 ; Passeron, 2006 ; Mauger, 2009), la question du positionnement du chercheur par rapport à son terrain et à son objet est clairement posée en sciences sociales. En histoire, ce travail fait généralement l'objet d'un développement de type « ego-histoire » lors de la soutenance pour l'habilitation à diriger les recherches. Les publications abordant ce sujet sont du reste assez rares. La chute du communisme et l'examen de son héritage ont permis à certains historiens, dont François Furet, de revenir sur leur parcours de vie, dans le cadre d'ouvrages critiques (Furet, 1995). Emmanuel Le Roy Ladurie, figure emblématique de la Nouvelle histoire, qui se penche sur le village de Montaillou au XIII^e et XIV^e siècle, s'interroge dans le même temps sur son parcours de chercheur (Le Roy Ladurie, 1985). La mise en avant des trajectoires de chercheurs par les chercheurs eux-mêmes dans une perspective de publication, n'est pas une pratique courante dans les recherches portant sur le fait militaire. Pourtant, celles-ci y gagneraient d'un point de vue épistémologique en explicitant les *raisons* qui poussent le ou la chercheur(se) à s'aventurer sur le terrain militaire¹⁵.

La pratique du terrain par l'observation directe dans différentes institutions est pourtant solidement documentée¹⁶. Les postures et engagements du chercheur par rapport à son

¹² Comme celles autour de la « culture de guerre » et du « consentement » à partir des travaux du Mémorial de Péronne (Audouin-Rouzeau, Becker, 2000).

¹³ Ses racines par les travaux du journaliste Jean Lacouture, du sociologue Benoit Verhaegen et des historiens Marc Bloch, René Rémond, Guy Pervillé et Jean-François Soulet entre autres.

¹⁴ Le développement de ce champ disciplinaire se produit dans un temps de renouveau des sources orales en France dont les limites sont pourtant vite perçues (Trebitsch, 1992).

¹⁵ Et ceci pas seulement pour l'historien, mais bien pour l'ensemble de la communauté des chercheurs en sciences humaines et sociales.

¹⁶ Que ce soit à l'usine (Beaud et Pialoux, 1999 ; Fournier, 2001), en entreprise (Bouvier, 1989 ; Buscatto, 2010), l'hôpital (Peneff, 1992 ; Darmon, 2005), la prison (Le Caisne et Proteau, 2008), la police (Jobard, 2002 ; Fassin,

objet sont aux fondements mêmes du processus *in medias res* et *a posteriori* du contrôle de l'analyse. Les résultats produits par ces études ont montré la nécessité de concevoir l'enquête de terrain comme faisant partie prenante du processus de construction de l'objet analysé, et non pas comme un protocole d'enquête établi abstraitement en amont du travail effectué sur le terrain. Intégrer cette construction progressive de l'objet à la dynamique propre à l'enquête produit ses propres effets heuristiques sur la recherche (Favret-Saada, 1977 ; Penneff, 1995 ; Darmon, 2005 ; Bizeul, 2007). Cette démarche permet d'asseoir les résultats obtenus sur une empirie qui permette un contrôle *a posteriori* par les pairs. Les linéaments entre recherche institutionnelle et recherche universitaire sur la chose militaire donnent à penser que la systématisation d'une pratique réflexive du terrain doit être cultivée.

Les contributions rassemblées dans ce dossier posent toutes, à leur manière, la question du positionnement du chercheur par rapport à l'institution et à la nature de « l'engagement » qui le lie à cette dernière.

Les deux premières contributions s'intéressent à ce que le chercheur engage de lui-même sur son terrain d'enquête, autant au sens littéral d'un engagement sous l'uniforme que de l'engagement d'une trajectoire biographique personnelle.

Ainsi, la contribution de Clément Martin et de Christophe Pajon, en posant la question de l'interprétation ethnographique par la reprise de la dichotomie *insider/outsider* (Becker, 1985 ; Faulkner et Becker, 2008) permet de travailler deux axes de l'analyse qui ne sont pas étrangers aux ethnographes : le contrôle de la distance relative avec les enquêtés et ce que cette distance permet ou non de comprendre des (en)jeux observés durant l'enquête, ainsi que les artefacts interactionnels créés par la position attribuée aux chercheurs par les enquêtés. Dans le cas des deux auteurs, c'est l'inscription des enquêteurs dans l'ordre hiérarchique qui appelle à être analysée afin de contrôler la nature et les modalités des interactions avec les enquêtés.

L'enquête d'Elyamine Settoul interroge la distance relative de l'enquêteur à l'institution : homme dans un milieu masculin, financé par la DGA et donc porteur des labels institutionnels légitimes ; et à l'objet d'étude : les marqueurs ethniques dans l'intégration des militaires « issus » de l'immigration ; et explique les résistances rencontrées, non seulement du fait de la hiérarchie d'état-major, mais aussi du fait des enquêtés eux-mêmes. Un tel objet est susceptible d'interroger l'histoire coloniale et un des fondements républicains de l'institution, à savoir l'égalité formelle entre les citoyens et plus spécifiquement ici, les militaires de même rang. Le rapport de l'enquêteur à l'objet est au centre de sa démarche réflexive, puisque l'histoire familiale de ce dernier s'y trouve engagée. La confrontation avec le terrain l'amène alors à reformuler ses questions, ses hypothèses et sa problématique, autrement dit à ajuster son dispositif expérimental afin de rendre l'enquête possible.

Les articles de Delphine Deschaux-Beaume et d'Olivier Schmitt, prolongent ce dossier sur le plan de la méthodologie de l'entretien, et plus particulièrement sur les usages du secret militaire dans les interactions entre enquêteurs et enquêtés. Les deux auteurs, appartenant au champ de la science politique, nourrissent donc ici une réflexion sur les limites et stratégies à déployer en entretiens (Willemez, Surdez et al., 1994 ; Laurens, 2007).

Par l'investigation des politiques de défense, Delphine Deschaux-Beaume s'est confrontée à la résistance des dominants à l'objectivation, résistances allant du refus de répondre à l'usage d'un jargon opaque pour le chercheur ; et à la classification des sources. Revenant sur sa trajectoire de jeune femme universitaire parmi des enquêtés hommes plus âgés, elle reprend les questionnements soulevés par l'article d'Elyamine Settoul, mais en un tout autre point de l'espace social. De la prise de conscience des déterminants sociaux engagés

2011), les tribunaux (Christin, 2008), la haute fonction publique (Latour, 2002), les institutions d'aides sociales (Dubois, 1999), de l'école (Berthier, 1996) et dans de nombreux espaces sociaux (Weber, 1989 ; Houseaux et Bessière, 1997 ; Bizeul, 1999 ; Bouillon, Fresia et Tallio, 2006 ; Buscatto, 2008), pour ne citer que quelques exemples.

dans l'interaction avec ses enquêtés, la chercheuse tente de dégager quelques « stratégies » d'entretiens ajustées à la situation rencontrée dans ce type d'univers.

La contribution d'Olivier Schmitt permet d'opérer un retour sur l'article de Martin et Pajon, en explorant les modalités concrètes de la position d'*insider/outsider* dans son enquête à l'OTAN. Par la conduite d'observations durant des stages ou même en tant qu'employé contractuel dans différentes organisations internationales, il pose concrètement la question de l'usage des données collectées « en tant que » collègue *et* enquêteur. Question d'autant plus sensible lorsque, comme dans le cas de Delphine Deschaux-Beaume, certaines données sont frappées du sceau du secret-défense. Olivier Schmitt esquisse ici quelques pistes de dispositifs permettant l'usage contrôlé de ces données, apportant ce faisant une contribution pratique aux questions de déontologie du métier de chercheur en sciences sociales¹⁷.

Les deux dernières contributions s'inscrivent dans un jeu de miroir, puisqu'il ne s'agit plus seulement d'interroger la posture du chercheur dans l'institution militaire, mais aussi celle de l'officier dans l'institution universitaire (Chapnick et Falk, 2010).

La retranscription de l'intervention du lieutenant-colonel Rémy Porte faite durant la journée d'étude pose la question de ce que les universitaires sont prêts à « donner » à l'institution militaire, et soulève en creux le problème classique de l'utilité sociale des sciences sociales. Sa contribution permet cependant d'aller plus loin, puisque, selon lui, il s'agit de réussir à mettre en place des dispositifs d'enquête qui, en plus d'être utiles à la production de savoirs objectifs, doivent aussi apporter des résultats mobilisables par l'institution militaire. Cependant, les modalités concrètes d'une telle « transaction » restent à déterminer. Ici encore, l'autonomie relative des sciences sociales dans l'institution est l'enjeu. L'histoire militaire s'articule de deux manières avec l'institution qui constitue son objet. Un rapport d'instrumentalisation d'une part : il n'est pas nouveau que l'écriture de l'histoire intéresse le pouvoir, d'autant plus lorsqu'il s'agit de l'histoire d'une institution régaliennne. Un rapport d'instrumentation d'autre part : l'histoire étant un des instruments de connaissance du combat destiné à conserver une mémoire des techniques. Loin de trancher la question de la transaction entre monde universitaire et militaire, cette contribution permet de rendre dicibles les attentes de l'institution quant à la recherche universitaire, ce qui constitue un premier pas en direction d'une collaboration rationalisée et mieux consciente d'elle-même entre monde militaire et monde académique.

Concluant le dossier, l'entretien réalisé avec André Thiéblemont, officier de l'Armée de terre à la retraite et ethnographe de la « culture militaire », apporte un témoignage de premier plan – certes situé, mais particulièrement éclairant – sur les déterminants amenant un militaire à employer les outils de l'ethnologie sur lui-même et ses collègues, mais aussi sur la réception mitigée d'une telle démarche. Ici, André Thiéblemont montre que l'usage des sciences sociales dans les armées semble perdre de son intérêt aux yeux de l'institution une fois qu'elle quitte les sentes du conseil stratégique ou du conseil dans le domaine de la gestion. L'auteur y livre de nombreuses indications sur le microcosme historique de la sociologie militaire en France. Tout en mettant en perspective les articles qui le précèdent, son témoignage est envisagé ici comme une pièce à part entière pour constituer une histoire de la sociologie militaire.

À l'issue de ce numéro, il s'avère que nous ouvrons plus de pistes que nous n'apportons de conclusions, signe de l'existence d'autant de chantiers qu'il reste à mener. En tant que telle, la question de la pratique réflexive du terrain est générale aux sciences sociales. En histoire, elle prend la forme du contrôle des corpus de sources, bien que la pratique de l'histoire dite immédiate force au déplacement des prés carrés méthodologiques.

¹⁷ Si la pratique des sciences sociales est particulièrement plus encadrée dans les pays anglo-saxons en matière de déontologie, la réflexion demeure éclatée en France. Pour quelques repères, nous invitons le lecteur à se reporter au dossier en ligne, « Dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain » de la revue Sociologies (2007), disponible à l'adresse suivante : <http://sociologies.revues.org/202?&id=202>. Sur les questions de déontologie, voir aussi (Beaud et Weber, 2003 ; Bizeul, 2008 ; Vassy et Keller, 2008 ; Bonnet et Robert, 2009).

Un premier constat peut être tiré, celui d'une « non spécificité » du monde militaire en ce qui concerne la pratique de l'enquête. De ce point de vue, l'institution militaire n'est ni plus ni moins spécifique qu'une autre institution, et la bibliographie proposée ici en témoignera bien qu'elle soit loin d'être exhaustive. Nous appelons de nos vœux à la poursuite de la dynamique amorcée ici, afin de documenter de manière encore plus précise les éléments présentés dans ce dossier et permettre, à terme, l'émergence d'une documentation réflexive éclairant la recherche au sein des Armées.

De plus, porter la question sur le terrain militaire permet de remplir les exigences assurant la scientificité de nos travaux. Raisonner sur les conditions de production des données dans le cours de l'enquête est l'unique moyen de se doter des instruments nécessaires à l'exercice du contrôle réflexif. Dans la mesure où une partie conséquente de cette production s'opère sous le regard ou tout au moins en réponse à des commandes plus ou moins formelles de l'institution militaire, la réflexivité est un gage de légitimité scientifique pour le chercheur¹⁸.

¹⁸ Nous indiquons à ce titre la création (récente) de la revue *Critical Military Studies*, dont l'existence témoigne de l'intérêt partagé à l'échelle internationale pour les questionnements que nous souhaitons initier ici.

BIBLIOGRAPHIE

- Alber A., 2007, « Idéologies et politique chez les Saint-cyriens : un paysage contrasté », dans V. Porteret (dir.), *La défense. Acteurs, légitimité, missions perspectives sociologiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 31-51.
- Audouin-Rouzeau S., Becker A., 2000, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard.
- Bardiès L., 2011, « Du concept de spécificité militaire », *L'Année sociologique n°2*, vol. 61, pp. 273-295.
- Barthélemy D., 2004, *Chevaliers et miracles. La violence et le sacré dans la société féodale*, Paris, Armand Colin.
- Beaud S., Pialoux M., 1999, *Retour sur la condition ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard.
- Beaud S., Weber F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- Becker H., 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- Bertaud J-P., 1970, *Valmy, la démocratie en armes*, Paris, Gallimard.
- Berthier P., 1996, *L'ethnographie de l'école : éloge critique*, Paris, Anthropos-Economica.
- Bessin M. (dir.), 2002, *Autopsie du service militaire, 1965-2001*, Paris, Autrement.
- Bizeul D., 1999, « Faire avec les déconvenues. Une enquête en milieu nomade », *Sociétés contemporaines n°1*, vol. 33, pp. 111-137.
- Bizeul D., 2007, « Que faire des expériences d'enquête ? », *Revue française de science politique n°1*, vol. 57, pp. 69-89.
- Bizeul D., 2008, « Les sociologues ont-ils des comptes à rendre ? », *Sociétés contemporaines n°2*, vol. 70, pp. 95-113.
- Bloch M., 1937, « Que demander à l'histoire ? », *Mélanges Historiques*, Paris, Éditions du CNRS.
- Boëne B. (dir.), 1990, *La Spécificité militaire*, Paris, Armand Colin.
- Boëne B., 1995, *Conditions d'émergence et de développement d'une sociologie spécialisée : Le cas de la sociologie militaire aux États-Unis, 1892-1992*, Paris, Thèse de doctorat Paris 5 — René Descartes.
- Boëne B., 2011, « La représentativité des armées et ses enjeux », *L'Année sociologique n°2*, vol. 61, pp. 351-381.
- Bonnet F., Robert B., 2009, « La régulation éthique de la recherche aux États-Unis : histoire, état des lieux et enjeux », *Genèses n°2*, vol. 75, pp. 87-108.
- Bouillon F., Fresia M., Tallio V. (dir.), 2006, *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, EHESS.
- Boulègue J., 2003, « L'officier dans la société française : l'héritage de la Troisième République », *Revue française de sociologie n°4*, vol. 44, pp. 695-711.

- Bourdieu P., Passeron J-C. et Chamboredon J-C., 1967, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton Bordas.
- Bouthoul G., 1950, *Traité de polémologie. Sociologie des guerres, méthodes, doctrines et opinions sur la guerre, morphologie*, Paris, Payot.
- Bouvier P., 1989, *Le Travail au quotidien : une démarche socio-anthropologique*, Paris, PUF.
- Branche R., 2011, *Viols en temps de guerre*, Paris, Payot.
- Brisson J-P., 1969, *Les problèmes de la guerre à Rome*, Paris, EHESS.
- Bruneteaux P., 1995, « Manœuvres scientifiques en terrain militaire », *Genèses n°1*, vol. 19, pp. 108-121.
- Buscatto M., 2008, « L'art et la manière : ethnographies du travail artistique », *Ethnologie française n°1*, vol. 113, pp. 5-13.
- Buscatto M., 2010, *La fabrique de l'ethnographe : dans les rouages du travail organisé*, Toulouse, Octarès.
- Cailleteau F. et Pellan A., 2012, *Les officiers français dans l'entre-deux-guerres : une génération dans la tourmente*, Paris, Economica.
- Capedevielle J., Chelly L. et Lebret M., 2002, *La présence des civils dans les armées : travailler ensemble ? Exercice du métier et interactions*, Paris, C2SD.
- Caplow Th. et Vennesson P., 2000, *Sociologie militaire : armée, guerre et paix*, Paris, Armand Colin.
- Cefaï D. (dir.), 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, EHESS.
- Chapnik A., Barbara F., 2010, « Universitaires : notions de base à l'intention de la collectivité militaire », *Revue militaire canadienne n°4*, vol. 10, pp. 26-35.
- Christin A., 2008, *Comparutions immédiates : enquête sur une pratique judiciaire*, Paris, La Découverte.
- Cochet F., 2012, *Armes en guerre : XIX^e-XXI^e siècles. Mythes, symboles, réalités*, Paris, CNRS-éditions.
- Contamine H., 1957, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault.
- Contamine P., 1998, « L'histoire militaire », dans F. Bédarida (dir.), *l'histoire et le métier d'historien en France : 1945-1995*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, pp. 359-368.
- Corvisier A. (dir.), 1997, *Histoire militaire de la France*, Paris, PUF.
- Coton C., 2008a, *La culture de la distinction. Unité institutionnelle et lignes de tensions au sein du corps des officiers de l'armée de terre*, Paris, thèse de sociologie Paris 7 — Diderot.
- Coton C., 2008b, « Lutttes de prestiges entre pairs. Le cas des officiers de l'armée de terre », *Sociétés Contemporaines n° 72*, pp. 15-35.
- Coton C., 2012, « Briller sous l'épaulette. Capital culturel et capital combattant dans le corps des officiers de l'armée de terre », *Actes de la recherche en sciences sociales n°1*, vol. 191-192, pp. 14-27.

- Darmon M., 2005, « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain », *Genèses n°1*, vol. 58, pp. 98-112.
- Debos M., 2013, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerre*, Paris, Karthala.
- Delbrück H., 1908, *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte: Das Altertum*, New-York, G. Stilke.
- Denys C., 2005, Die Renaissance der Militärgeschichte der frühen Neuzeit in Frankreich: eine Historiographische Bilanz der Jahre 1945-2005“, *Arbeitskreis Militär und Gesellschaft in der Frühen Neuzeit*, vol. 1.
- Drévilhon H., 2007, *Batailles. Scènes de guerre de la Table ronde aux tranchées*, Paris, Seuil.
- Dubois V., 1999, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.
- Duby G., 1984, *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*, Paris, Fayard.
- Dufoulon S., 1998, *Les gars de la marine. Ethnographie d'un navire de guerre*, Paris, Métailié.
- Dufoulon S., Trompette P., Saglio J., 1999, « Marins et sociologues à bord du Georges Leygues, interaction de recherche », *Sociologie du travail n°1*, vol. 41, pp. 5-22.
- Durkheim É., 1897, *Le suicide ; étude de sociologie*, Paris, Félix Alcan.
- Ehrenberg A., 1983, *Le Corps militaire : politique et pédagogie en démocratie*, Paris, Aubier Montaigne.
- Engelhart D., Birouste J., Marais J-L., 2004, *Motivation à l'engagement des officiers issus des filières universitaires*, Paris, C2SD.
- Fassin D., 2011, *La force de l'ordre : une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Seuil.
- Faulkner R., Becker H., 2008, “Studying Something You Are Part Of: The View From the Bandstand”, *Ethnologie française n°1*, vol. 113, pp. 15-21.
- Favret-Saada J., 1977, *Les Mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard.
- Fouilleul N., 2001, *Entre professionnalité traditionnelle et professionnalisation en cours : la cohésion dans les troupes de Marine*, Paris, C2SD.
- Fournier P., 2001, « Attention dangers ! », *Ethnologie française n°1*, vol. 85, pp. 69-80.
- Furet F., 1995, *Le passé d'une illusion*, Paris, Laffont.
- Girardet R., 1953, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Plon.
- Gold R., 1958, “Roles in Sociological Field Observations”, *Social Forces n°3*, vol. 36, pp. 217-233.
- Gresle F., 2003, « La “société militaire” : Son devenir à la lumière de la professionnalisation », *Revue française de sociologie n°44*, vol. 44, pp. 777-798.

Gresle F. (dir.), 2005, *Sociologie du milieu militaire : les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan.

Haddad S., Weber C., Héas S., Kergoat R., 2007, « Dualité identitaire des femmes élèves officiers des Écoles militaires de Coëtquidan : féminité préservée ou masculinité recherchée ? », *Socio-logos n°2*, Disponible sur : <http://socio-logos.revues.org/152>.

Haddad S., 2005, « La culture militaire à l'épreuve de la professionnalisation : quelques pistes de réflexion », dans F. Gresle (dir.), *Sociologie du milieu militaire : les conséquences de la professionnalisation sur l'armée et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, pp. 27-43.

Hamelin F., 2000, *La spécificité militaire, une construction institutionnelle. Le cas de la formation des officiers du génie au XIX^e et XX^e siècles*, Paris, thèse de sciences politiques, IEP de Paris.

Hamelin F., 2003, « Le combattant et le technocrate. La formation des officiers à l'aune du modèle des élites civiles », *Revue française de science politique n°3*, vol. 53, p. 435.

Henninger L. (dir.), 1999, *Histoire militaire et sciences humaines*, Paris, Complexe.

Henninger L., Wiedermann T., 2012, *Comprendre la guerre. Histoire et notions*, Paris, Librairie académique Perrin.

Houseaux F., Bessière C., 1997, « Suivre des enquêteurs », *Genèses n°1*, vol. 29, pp. 100-114.

Hughes E., 1996, « La place du travail de terrain dans les sciences sociales », *Le regard sociologique, Essais Choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.

Huntington S., 1957, *The Soldier and the State. The Theory and Politics of Civil-military Relations*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press.

Janowitz M., 1960, *The Professional Soldier, a Social and Political Portrait*, Glencoe Illinois, The Free Press.

Jakubowski S., 2007, *La professionnalisation de l'armée française : conséquences sur l'autorité*, Paris, L'Harmattan.

Jankowski B., 1998, *L'armée professionnelle. Quels changements pour l'institution militaire ?*, Paris, C2SD.

Jankowski B., Vennesson P., 2005, « Les sciences sociales au ministère de la Défense : inventer, négocier et promouvoir un rôle », dans Bezes P., Chauvière M., Chevalier J. et al. (dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction de recherche dans les administrations sous la Vème République*, La Découverte, pp. 267-294.

Jauffret J-C., 2010, *Afghanistan 2001-2010. Chronique d'une non-victoire annoncée*, Paris, Autrement.

Jauffret J-C., 2013, *La guerre inachevée. Afghanistan 2001-2013*, Paris, Autrement.

Joana J., 2012, *Les armées contemporaines*, Paris, Presses de la FNSP (Fondation Nationale des Sciences Politiques).

Jobard F., 2002, « [Bavures policières ?](#) », CCSD.

Keck F., 2010, « Présentation », dans Lévy-Bruhl L., *La mentalité primitive*, Champs Classiques, Paris, Flammarion, 1^e éd 1922.

Keegan J., 1983, *The Face of Battle: A study of Agincourt, Waterloo, and the Somme*, London, Penguin Books.

Larmet G., 1995, « Comment devient-on camarades de régiment ? », *Critiques sociales*, vol. 7, pp. 3-28.

Latour B., 2002, *La fabrique du droit : une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte.

Laurens S., 2007, « "Pourquoi" et "comment" poser les questions qui fâchent ? », *Genèses* n°4, vol. 69, pp. 112-127.

Launey M., 1949, *Recherches sur les armées hellénistiques*, Paris, Boccard.

Le Caisne L., Proteau L., 2008, « La volonté de savoir sociologique à l'épreuve du terrain », *Sociétés contemporaines* n°4, vol. 72, pp. 125-149.

Léger J-F., 2004, *Les jeunes et l'armée*, Paris, L'Harmattan.

Léger J-F., 2003, « Pourquoi des jeunes s'engagent-ils aujourd'hui dans les armées ? », *Revue française de sociologie* n°4, vol. 44, pp. 713-734.

Le Roy Ladurie E., 1985, *Montaillou, village occitan : 1294-1324*, Paris, Gallimard.

Letonturier É., 2007, « Des civils chez les militaires. Civilianisation de l'armée et culture militaire », dans V. Porteret (dir.), *La défense. Acteurs, légitimité, missions perspectives sociologiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 73-87.

Lindemann T., 2003, « Faire la guerre, mais laquelle ? Les institutions militaires des États-Unis entre identités bureaucratiques et préférences stratégiques », *Revue française de science politique* n°3, vol. 53, pp. 675-706.

Lot F., 1946, *l'art militaire et les armées au Moyen-Âge, en Europe et dans le Proche-Orient*, Paris, Payot.

Mariot N., 2012, « Pourquoi les normaliens sont-ils morts en masse en 1914-1918 ? Une explication structurale », *Pôle Sud* n°1, vol. 36, pp. 9-30.

Mariot N., 2013, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Seuil.

Martin M-L., 1999, « Promoteur ou marginal ? Le champ de la sociologie militaire en France », *Les Champs de Mars* n°6, pp. 5-37.

Mauger G., 2009, « Sens pratique et conditions sociales de possibilité de la pensée "pensante" », *Cités* n°2, vol. 38, pp. 61-77.

Montagnon P., 1997, *Histoire de l'armée française : des milices royales à l'armée de métier*, Paris, Le Grand livre du mois.

Offenstadt N., 2011, *L'historiographie*, Paris, PUF.

Pajon C., 2005, « Le sociologue enrégimenté : méthodes et techniques d'enquête en milieu militaire », dans F. Gresle (dir.), *Sociologie du milieu militaire : les conséquences de la professionnalisation sur l'armée et l'identité militaire*, Paris, L'Harmattan, pp. 45-55.

- Passeron J-C., 2006, *Le raisonnement sociologique : un espace non poppérien de l'argumentation*. Paris, Albin Michel [1991].
- Peneff J., 1992, *L'hôpital en urgence : étude par observation participante*, Paris, Métailié.
- Peneff J., 1995, « Mesure et contrôle des observations dans le travail de terrain. L'exemple des professions de service », *Sociétés contemporaines n°1*, vol. 21, pp. 119-138.
- Pieri P., 1963, « Sur les dimensions de l'histoire militaire », *Annales. Économies, sociétés, civilisations n°4*, vol. 18, pp. 625-638.
- Pinto L., 1975, « L'armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales n°3*, vol. 1, pp. 18-40.
- Porteret V., 2003, « À la recherche du nouveau visage des armées et des militaires français : les études sociologiques du Centre d'études en sciences sociales de la défense », *Revue française de sociologie n°4*, vol. 44, pp. 799-822.
- Porteret V. (dir.), 2007, *La défense. Acteurs, légitimité, missions perspectives sociologiques*, Paris, L'Harmattan.
- Resteigne D., 2012, *Le militaire en opérations multinationales. Regards croisés en Afghanistan, en Bosnie, au Liban*, Bruxelles, Bruylant.
- Serman W., 1982, *Les officiers français dans la nation (1848-1914)*, Paris, Aubier-Montaigne.
- Sorin K., 2003, *Femmes en armes, une place introuvable ? Le cas de la féminisation des armées françaises*, Paris, L'Harmattan.
- Soulet J-F., 2010, *l'histoire immédiate : historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin.
- Thiéblemont A. (dir.), 1999, *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF.
- Thiéblemont A., 1997, « Le double langage du galon dans l'armée de terre », *Mots n°1*, vol. 51, pp. 103-110.
- Thiéblemont A., 1983, « Les militaires sous le regard ethnologique », *Revue défense nationale*, vol. 433, pp. 73-87.
- Thomas H.J-P. (dir.), 1994, *Officiers, sous-officiers. La dialectique des légitimités*, Paris, CSDN-Addim.
- Trebitsch M., 1992, « Du mythe à l'historiographie dans la bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales », *Cahiers de l'IHTP n° 21*.
- Vassy C., Keller R., 2008, « Faut-il contrôler les aspects éthiques de la recherche en sciences sociales, et comment ? », *Mouvements n°3*, vol. 55-56, pp. 128-141.
- Vernant J-P. (dir.), 1968, *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, Mouton.
- Vidalenc J., 1955, *La demi-solde, étude d'une catégorie sociale*, Paris, M. Rivière.
- Weber C., 1993, *Approche ethnologique de l'incorporation et de l'instruction de l'appel au service militaire*, mémoire de maîtrise, UMB de Strasbourg.

Weber C., 2012, *À genou les hommes, debout les officiers : la socialisation des Saint-Cyriens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Weber F., 1989, *Le Travail à-côté : étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, EHESS.

Willemez L., Surdez M., Pavis F. et Chamboredon H., 1994, « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses n°1*, vol. 16, pp. 114-132.

Wihtol de Wenden C., Bertossi C., 2005, *Les militaires français issus de l'immigration*, Paris, C2SD.

LA SOCIOLOGIE MILITAIRE PAR LES PERSONNELS DE LA DÉFENSE : UNE SOCIOLOGIE D'INSIDERS ?

Clément MARTIN et Christophe PAJON

Résumé : Le sociologue du militaire « embarqué », pour reprendre une terminologie journalistique, se voit inséré dans un réseau étroit de normes professionnelles. Cet *insider* doit articuler en effet deux registres, l'un scientifique, l'autre lié à son environnement de travail, en l'occurrence militaire.

La construction d'une définition de l'*insider*, comme antonyme de l'*outsider* d'Howard Becker, offre alors l'opportunité de mettre en évidence le jeu avec et entre ces deux registres de normes. À chaque étape d'une recherche, depuis sa conception, sa réalisation jusqu'à la restitution des résultats, la question de la légitimité du sociologue du militaire *insider* apparaît. Elle induit alors le développement de stratégies chez le chercheur qui, si elles ne sont pas spécifiques à l'étude du monde militaire, doivent y être acclimatées.

.....
Mots-clés: Sociologie militaire, *insider*, normes, méthodologie

Summary: *Military sociology by Ministry of Defense' Sociologists: is it an insiders' sociology? The sociology of the « embedded » sociologist, to take back a journalistic terminology, gets into a narrow network of professional rules. The insider have to articulate schematically two registers, one of them scientific, and the other linked to his work environment, actually military.*

The construction of a definition for the insider, as an antonym to the Outsider of Howard Becker, offers then the opportunity to put in evidence the game with and between these two registers of rules. At each stage of the research, since its conception, its realization until the restitution of results appears the question about the military sociologist insider's legitimacy. It leads the researcher then to develop strategies, which if they are not specific to the study of the military institution, then they must be adapted.

.....
Key words: Military sociology, insider, norms, methodology, survey

« Dans l'évaluation des éléments de preuve, nous devons aussi tenir compte du rôle attribué à l'observateur par les membres du groupe. De la définition de ce rôle attribué à l'observateur découleront les effets sur ce qu'ils lui diront ou lui laisseront voir. (...) En revanche, si tout le monde sait qu'il est chercheur, il doit apprendre quelles définitions du rôle lui sont attribuées par les membres du groupe, et il doit surtout savoir si l'on a cru bon de lui dissimuler certaines informations ou certains événements. Sachant cela, il pourra interpréter plus justement les éléments dont il dispose » (Howard, 2003 [1958]: 355).

Le choix du terme *d'insider* n'est évidemment pas innocent appliqué au sociologue s'intéressant au fait militaire, qu'il soit embarqué, enrégimenté ou « cockpitisé ». Nous discuterons du rôle attribué par les personnels de la défense à ces sociologues « de l'intérieur ». La paire antagonique classique intérieur/extérieur fleure bon « l'évidence »,

osons le terme, quand on l'applique au milieu militaire. Du point de vue du chercheur « extérieur », la fermeture de ce terrain peut sembler tout autant physique - même si elle n'est plus souvent faite que de grillages, « l'enceinte militaire » protège encore souvent d'un extérieur potentiellement hostile. Le regard extérieur sur l'institution se voit alors interrogé, vérifié et - peut-être - agréé, sous conditions, par les futurs sujets d'observation. Les stratégies et les techniques d'enquête déployées répondent alors tant à l'objectif de recueil du matériau nécessaire à l'enquête qu'à celui de la construction d'une « respectabilité » indispensable au premier.

Ainsi, l'enquêteur pourrait, stratégiquement, chercher à identifier les valeurs de l'institution militaire (au-delà de ses prénotions), puis à expliciter son adhésion à certaines d'entre elles. Être salarié, voire soldé par les forces armées devrait lever toute résistance. Ce statut permettrait de surmonter ces tensions ayant pour origine non seulement des impératifs fonctionnels (secret opérationnel) ou juridiques (devoir de réserve, obligation de confidentialité), mais aussi la « censure par anticipation » (Fournier, 1996 : 105) développée par des interlocuteurs supposant l'hostilité de principe de l'enquêteur extérieur. La réalité est plus nuancée.

Certes, la connaissance et l'intériorisation, voire l'incorporation des normes et valeurs du terrain militaire, favorisent dans son accès au terrain le sociologue militaire salarié. Cela peut lui permettre d'éviter une analyse marquée par une forme d'exotisme spontané (Segalen, 1999). Cependant, cette familiarité l'enserme également plus étroitement dans un complexe de jeu de normes indigènes, parfois aliénantes. De plus, outre un effort accru de distanciation, celui qu'on nommera *insider* peut se voir soumis à de fortes tensions épistémiques en raison de sa posture de chercheur rémunéré ou soldé. Finalement, être sociologue et *insider*, n'est-ce pas s'inscrire dans l'ordre hiérarchique propre à l'institution accueillante, quelle qu'elle soit ? Cette dimension existerait-elle moins explicitement dans des institutions civiles ?

LE SOCIOLOGUE MILITAIRE PERÇU COMME UN INSIDER ?

La qualification d'*insider* du sociologue militaire a été construite en référence aux travaux d'Howard Becker. C'est donc sans surprise en s'appuyant sur le concept d'*outsider* qu'il va être possible de cerner les contours de notre objet (Becker, 1985 : 126):

« Quand un individu est supposé avoir transgressé une norme en vigueur, il peut se faire qu'il soit perçu comme un type particulier d'individu, auquel on ne peut faire confiance pour vivre selon les normes sur lesquelles s'accorde le groupe. Cet individu est considéré comme étranger au groupe [outsider] » (Becker, 1985 : p25).

Par un effet de miroir, le sociologue *insider*, dans un contexte militaire, apparaît alors comme un individu ayant une disposition *hypercorrective*. Ne transgressant pas les « normes militaires », il serait observé et évalué par un sujet militaire¹ « rassuré ». L'*insider*, bénéficiant d'une forme de cooptation, serait considéré comme un pair, ou un allié.

Cette tentative de définition *a contrario* soulève cependant plus de problèmes qu'elle n'en résout. En effet, quelles sont ces normes militaires ? Où sont-elles explicitées ? Qui les définit ? Il est possible de découvrir aisément un corpus juridico-administratif, une littérature institutionnelle à caractère normatif (brochures, publications militaires, etc.). Néanmoins, il ne s'agit là que d'une vision partielle et explicite, parfois caricaturale de ces « normes militaires ». L'interprétation, leurs nuances, le jeu avec ces normes explicitées et toutes celles qui ne sont pas explicitées ne sont que rarement définis. Est-ce à dire que l'*insider* aurait fait le deuil du travail critique d'enquête du sociologue ? Le fait d'être considéré comme un pair ne serait-il pas alors le constat d'une forme d'échec de la

¹ Comme dans d'autres terrains, l'enquêteur cherchera souvent à recueillir des informations (parfois de manière directe ou encore par le biais de son réseau professionnel) : à qui parle-t-il ? A-t-il le consentement des supérieurs ? Dans quelle mesure le sociologue rendra compte à ses chefs ?

démarche scientifique ? Le sociologue militaire devrait-il se remettre en cause, en partie d'un point de vue épistémologique, voire éthique, justement parce qu'il est un *insider*²? (Fancello, 2008). Ne se voit-il pas « aveugler » à la différence de l'*outsider* ?

« Mais l'individu qui est ainsi étiqueté comme étranger peut voir les choses autrement. Il se peut qu'il n'accepte pas la norme selon laquelle on le juge ou qu'il dénie à ceux qui le jugent la compétence ou la légitimité de le faire. Il en découle un deuxième sens du terme : le transgresseur peut estimer que ses juges sont étrangers [outsiders] à son univers ». (Becker, 1985 : 25)

Notre sociologue *insider*, dans un contexte universitaire, pourrait finalement se voir suspecter par ses camarades chercheurs d'être « converti », compromis, avec l'institution qu'il étudie. Il peut accepter cet étiquetage, se retranchant alors peut-être derrière une *spécificité* de l'approche sociologique du fait militaire ou encore s'en défendre en mettant en avant, par exemple, la scientificité³ de son approche. Cette précision conduit à enfermer le sociologue traitant du sujet militaire dans une forme d'opposition idéale typique : l'*insider* intégré dans le champ militaire et discrédité dans celui de la sociologie ; l'*outsider* reconnu dans le champ de la sociologie et absent du terrain militaire. Cette opposition nourrirait alors un cloisonnement de la sociologie militaire vis-à-vis de ses cousines. Au-delà de ces effets de champ, l'examen de la pratique du sociologue militaire confirme-t-il alors l'une ou l'autre de ces étiquettes ? Ou peut-être seulement la complexité de la situation du sociologue militaire ?

LA PERCEPTION INTERNE DE L'INSIDER : LE TERRAIN MILITAIRE, UN TERRAIN COMME UN AUTRE ?

Tout d'abord, comme pour les autres sociologues, l'ouverture d'un terrain se prépare des semaines voire des mois à l'avance. Jusqu'ici, nulle spécificité du terrain militaire ou de son sociologue. Pourtant, de l'extérieur, en qualité d'*insider*, le chercheur devrait se voir ouvrir grandes les portes d'une institution plutôt fermée, comme on l'a déjà souligné, au regard extérieur. L'analyse de la pratique de recherche de l'*insider* tend à rappeler cependant que la fonction de chercheur, d'enquêteur, quel que soit son statut, crée une distance de fait entre le sociologue et son terrain. Point de particularité dans les échanges de mails, coups de téléphone, présentation de l'étude, etc. Le regard d'autrui, même endogène à l'institution, est parfois source d'inquiétudes.

Il s'agit donc d'anticiper les craintes, les méfiances, les stéréotypes attribués au « chercheur-fouineur », voire au chercheur « oeil du chef ». Être militaire n'induit pas en effet une forme d'omniscience. Or, de manière culturelle, les organismes dont la mission est de « visiter » les unités sont souvent ceux relevant des différentes inspections des forces armées. La distance hiérarchique, comme la crainte, peuvent alors s'imposer d'elles-mêmes sur l'ensemble des organismes de la structure. Tout en cherchant à convaincre autrui de la légitimité de l'enquête par la force du mandat accordé par une autorité hiérarchique, il s'agit aussi de pondérer son impact. Le mandat reçu par l'institution n'est pas un sésame suffisant !

Ce qui sera perçu comme un « passage en force » ne favorise pas une approche compréhensive de l'enquête : le sociologue « stampelisé » ne recueillera que des éléments officiels et perdra les éléments subjectifs. L'autorité mandante peut en effet être en conflit avec l'institution accueillante. Enfin, posséder le blanc-seing d'une des composantes des forces armées ne constitue ainsi pas l'assurance d'accéder à d'autres. Il faut, comme un

² La question épistémologie de l'insertion, de l'implication, voire de la « conversion » du chercheur, à son terrain a souvent été soulevée chez les ethnologues et les anthropologues. A titre d'illustration, Fancello, 2008.

³ Voir la *mathématicité* (sic) de sa méthode. Idéalement, il n'y a pas de méthode plus ou moins légitime dans le champ des sociologues. En outre, la *quantophrénie* est une tendance qui dépasse le cadre de la sociologie militaire. Particulièrement visible dans les revues nord-américaines, nous émettons l'hypothèse que cette démarche quantitative s'inscrit dans le cadre d'une forme d'adaptation des sociologues militaires à une légitimité indigène. Le sociologue *insider* adopterait davantage dans les registres de la légitimité indigène.

outsider, ré-assurer la structure accueillante, faire jouer les relais et respecter les procédures et routines institutionnelles. Prendre en compte ces éléments d'ambiance c'est objectiver la constitution du corpus sans postuler de la bienveillance des interviewés.

LES CONTRAINTES INDUITES PAR UNE « STAMPÉLISATION » : UN MATÉRIAU SOCIOLOGIQUE

La connaissance des comportements appropriés et de certains enjeux, corporatisme et tensions qui traversent les forces armées, représente un avantage, mais aussi une contrainte. Alors que l'*outsider* pourra « jouer » de son statut pour se voir pardonner une erreur, l'*insider* (civil et plus encore militaire) pourra se voir disqualifier par sa méconnaissance des règles protocolaires ou sa maîtrise approximative de la correspondance militaire. La rédaction d'un courrier électronique pourra ainsi réunir deux chercheurs afin d'explicitier au mieux et sans impair le but et les conditions d'un déplacement auprès d'un « POC » (*Point Of Contact*), souvent un officier supérieur, ayant d'autres tâches à accomplir. Le séjour commencera ou se terminera par un entretien avec le chef de l'unité d'accueil, parfois un compte rendu informel de l'activité du jour.

Être un personnel de la Défense, c'est s'interdire les effets d'hystérèse bien pratiques aux sociologues qui commencent leur enquête comme on prend un bateau (Dufoulon, Trompette et Saglio, 1999 : 5-22). En d'autres termes, on ne peut mesurer l'importance de la norme en l'enfreignant plus ou moins consciemment. Faire preuve ou feindre la naïveté c'est rompre le contrat d'un entre soi présumé. On attend du sociologue estampillé ministère de la Défense, voire d'un sociologue militaire, qu'il se plie aux « manières d'être » afin de ne pas être discrédité et de mener à bien son travail d'enquête. L'*insider* ne va pas faire semblant de dévier : le sociologue appréhende davantage le réel qu'il ne le crée artificiellement. Dans ce dernier cas, se pose alors la question du gain de ce type de manifestation de la part du chercheur.

DES CONTRAINTES INDIGÈNES MISES EN ACTE : UNE ACCLIMATATION DES TECHNIQUES D'ENQUÊTE ET DE PRODUCTION SCIENTIFIQUE.

Approches quantitatives, qualitatives ou ethnographiques, l'*insider* dispose du même répertoire de techniques d'enquête que le chercheur extérieur. Cependant, leur mise en œuvre révèle parfois les contraintes liées à son appartenance.

L'entretien est ainsi, comme souvent, le théâtre de rapports de domination qui prennent une couleur particulière dans le contexte militaire. Si le sociologue appartenant au personnel civil de la Défense, et donc à un ordre de domination distinct, peut jouir d'une certaine liberté dans le développement de ses stratégies d'entretien, la posture du sociologue en uniforme est plus complexe. La gestion des défiances, des interlocuteurs sur la défensive, est, loin s'en faut, une spécificité militaire :

« (...) il y a dans le cas précis de l'industrie du nucléaire, comme dans le cas de l'armée qu'on a eu l'occasion d'éprouver ou de la police, une double tension, implicite, dans toute interaction d'un homme de l'institution avec un « extérieur ». D'une part, au nom du caractère stratégique de certaines informations, les salariés sont engagés au secret vis-à-vis de leur employeur, ce qui les amène à une attitude de réserve. D'autre part, le principe même d'une industrie nucléaire civile et a fortiori militaire ne faisant pas l'objet d'un consensus politique, pas plus que s'impose à tous l'entretien par la Nation, sous les formes actuelles, d'une armée ou d'une police pour le maintien de l'ordre international, le monde est coupé très nettement, sans demi-mesure, dans l'esprit d'un travailleur du nucléaire, entre ceux qui sont favorables et ceux qui sont hostiles. » (Fournier, 1996).

Instaurer un rapport de confiance dans l'entretien n'est pas une gageure. Il s'agit de la confiance dans l'honnêteté du sociologue qui recueille l'information, et de la confiance dans l'enquête qui dit davantage qu'il ne raconte⁴. Loin de dire qu'il s'agit d'une constante, nombre de travaux ont pu mettre en évidence cette défiance envers les *outsiders* qui seraient, par défaut étiquetés « hostiles ».

Or, l'*outsider*, et dans une certaine mesure, l'*insider* civil, seraient dans une situation plus défavorable liée à la perception souvent péjorative du « civil » en « terrain militaire ». Cette dernière s'inscrit dans le langage, qu'on retrouve dans des lycées militaires. Elle trouverait sa source, dans la biographie des individus, dans la confrontation de l'univers civil avec sa « vocation militaire » : au lycée ou au collège, par exemple, l'individu a parfois dû construire ses motivations contre l'univers civil ; il y a aussi la routine qui, dans l'interaction avec un *outsider*, amène des discours convenus et officiels. Il s'agirait même d'une compétence pour afficher un « discours d'institution » et se frotter aux préjugés du « civil » : « l'homme « de l'intérieur » s'en tient à un discours d'institution dont il pense qu'il est le plus prudent ».

Cependant, ces exigences ne se limitent pas au recueil du matériau, mais concernent également l'exploitation et la valorisation de ces données auprès des autorités commanditaires, avec un degré de compatibilité plus ou moins élevé avec les exigences universitaires de la recherche.

Ces contraintes rejoignent alors certains soupçons évoqués plus haut sur la valeur scientifique de ces travaux, car ce qui fait figure de vertu aux uns peut paraître une tare à ceux dont le but principal est le progrès cumulatif et désintéressé des connaissances. L'absence de reproduction des enquêtes semble priver la recherche contractuelle ou interne d'une bonne partie de sa crédibilité scientifique (Boëne, 1983 : 203-226). L'accusation d'un manque de réflexivité de l'*insider*, du sociologue militaire, d'abord pour des raisons épistémologiques, se verrait confortée par des raisons matérielles (financement), intellectuelles (loyauté du militaire), ou institutionnelles (droit de regard de l'institution) :

« En somme, la sociologie avait bien fini par se faire reconnaître comme science sociale appliquée, mais à la condition de répondre prioritairement aux besoins exprimés en interne, et de manière confidentielle, par les armées. » (Gresle, 2003 : 637-641).

Toutefois, ces interrogations, légitimes, renvoient à un débat non spécifique sur l'éthique du sociologue, sur sa dépendance à l'égard de l'institution qui « ordonne et paie ». L'attribut « *insider* » par les pairs ou les indigènes, ne relève pas d'une spécificité de l'approche sociologique du fait militaire. Elle rencontre une problématique séculaire, la rupture initiale avec les prénotions, et une autre, la recherche contractuelle et ponctuelle.

SPÉCIFICITÉ MILITAIRE ? LES ENSEIGNEMENTS DE LA SOCIOLOGIE DE LA POLICE.

Derrière l'examen de la posture du sociologue *insider* se dévoile évidemment la question de la spécificité non seulement de l'enquête en terrain militaire, mais du terrain militaire lui-même. La circularité de la démonstration frise alors la tautologie. Le terrain militaire, spécifique, justifierait des techniques spécifiques, ces dernières légitimant l'existence d'un champ particulier (et, dans une certaine mesure, une rente de situation pour les sociologues *insider*). De manière non systématique, les développements précédents ont commencé à montrer l'existence de parallèles dans les méthodes d'investigation sociologiques développées dans certains secteurs d'activités « sensibles » (i.e. l'industrie nucléaire). Cette relation étroite entre terrain, posture du sociologue et adaptation des techniques d'enquête apparaît ailleurs. Le positionnement du sociologue sur le terrain de la police pose ainsi aussi la question de la neutralité axiologique du chercheur. La méthodologie de l'enquête y est également liée au type d'investissement sociologique (*insider/ outsider*). Guillaume Le

⁴ Plus précisément, qu'il ne raconte la belle histoire qu'il pense être celle qu'attend le sociologue.

Saulnier explique pourquoi un « mariage de raison » avec l'identité policière présente une valeur ajoutée (Le Saulnier, 2012 : 129-142). Elle permet en outre de s'émanciper des méfiances envers les sociologues « maison » suspectés de participer à une inspection ; et à l'endroit des sociologues extérieurs. Soupçonnés de se focaliser sur les violences policières, ils peuvent être assimilés à des journalistes en quête de sensation. Ces deux postures rencontrent, à des degrés différents, la culture du secret, la culture du soupçon et les effets de censure relevant de la culture professionnelle du policier.

L'activité policière, nous dit Dominique Monjardet, présente des domaines *trop* « sensibles pour être livrés à la curiosité des chercheurs ». La pénétration sur un terrain sensible requiert une position statutaire et une attitude sociologique *ad hoc* :

« On peut pointer à ce propos les traces de ce qui pourrait être une des règles de la recherche contractuelle : celle-ci ne peut espérer, à l'égard d'un domaine d'investigation nouveau, pénétrer ses zones ou aspects les plus « sensibles » que si et lorsqu'elle a fait preuve d'un minimum d'expertise dans le champ. (...) L'efficacité et la crédibilité de la recherche passent par un apprentissage in situ qui ne s'effectue pas selon n'importe quel ordre, et dont la raison scientifique n'est pas le seul principe. (Monjardet, 1997 : 222)

Ce détour par le terrain policier conduit à réduire le caractère « spécial » ou plutôt « exceptionnel » du contexte militaire. Sous l'angle des acclimatations méthodologiques, les caractéristiques communes de ces terrains « spécifiques » (culture du secret, nécessités opérationnelles, contraintes légales, etc.) semblent produire des effets comparables. En ce sens, le terrain militaire pourrait ne pas être « unique », mais appartenir à une catégorie de terrains génériquement dits « spécifiques » demandant un investissement sociologique particulier.

La « spécificité militaire » se voit dès lors peut-être partiellement remise en cause si on considère que les conditions de l'investigation du terrain militaire participent de la légitimation d'un ensemble de recherches relevant de la sociologie du militaire. Ce résultat renforce incidemment les analyses de certains chercheurs identifiant la notion de « spécificité militaire » à un élément d'un discours institutionnel, construit et daté, comme le propose par exemple, Fabrice Hamelin (Hamelin, 2000). Il n'y aurait donc pas par essence une insularité théorique (ou méthodologique) de l'analyse du monde militaire.

La remise en cause d'une spécificité militaire fondée sur la fonction combattante des armées (défendue par exemple par Bernard Boëne, 1990 : 188-240) n'est cependant que partielle ou de registre. En effet, ce groupe des terrains « spécifiques » évoqués plus haut se caractérise par une forme de singularité axiologique (compréhensible fonctionnellement, mais pas seulement) qui appelle un investissement sociologique idoine. Sans assimiler le monde militaire à une forme de pensée radicale, cette distance à la norme sociale (plus ou moins importante d'ailleurs) explique la mobilisation d'un appareil théorique et méthodologique, si ce n'est distinct, du moins relu.

CONCLUSION : Y A-T-IL ENCORE UN TERRAIN POUR L'INDIGÈNE-CHERCHEUR ? UNE IDENTITÉ PARFOIS AMBIGÜE - FAMILIARITÉ, DISTANCIATION ET RÉFLEXIVITÉ

La relation sociologue/enquêté est un rapport de domination empreint de violence symbolique. Cette domination est ici en partie explicitée par les uniformes, les grades et le statut de l'enquêteur. L'entretien de recherche peut être le lieu de la neutralisation de ces effets de domination. Ces périodes d'effacement et de réaffirmation peuvent se succéder comme on change de rôle. Ce basculement est permis par des autorisations plus ou moins formelles de passer outre l'attendu : demande de parole, moments informels de complicité. On soutient l'idée de moments où le dominant autorise- il permet ici et y mettra fin là – la sortie d'une culture du soupçon.

La mise en évidence d'une disposition sociologique, *a priori* non transférable dans d'autres contextes, semble être finalement le principal résultat de la réflexion conduite au cours des précédents développements. Celle-ci impliquerait une distance au rôle particulière. S'il s'agit d'une compétence non spécifique, elle est rendue singulière puisqu'il s'agit de naviguer dans les eaux du « toléré » sans aller au-delà des frontières autorisées par l'interlocuteur au risque de perdre son crédit. La démonstration de cette compétence de bascule suscite la confiance de l'interlocuteur ; cela permettra un accès facilité aux informations en autorisant l'interlocuteur en situation de domination à dévoiler son expérience subjective.

« Ce qui fait le terrain ce n'est pas que l'autre s'y tienne, mais ceci, qu'on y aille, pour le voir, lui et non pas l'image narcissique du visiteur qu'on peut se plaire de lui faire renvoyer. Et la trace du passage on la recherchera derrière la réponse, dans les conditions de sa production qui font qu'elle soit choisie, et non seulement en ce qu'elle semble dire » (Wald, 1981 : 122-126).

BIBLIOGRAPHIE

Boëne B., 1983, « Les décisions américaines en matière de défense : comment les sociologues y contribuent. », *Revue française de sociologie*, 24-2, pp. 203-226.

Boëne B., 1990, « Permanence et relativité de la spécificité militaire : examen critique de la littérature existante, esquisse d'une synthèse », dans Boëne B. (dir.), *La spécificité militaire*, Armand Colin, pp.188-240.

Dufoulon S., Saglio J., et Trompette P., janvier-mars 1999, « Marins et sociologues à bord du Georges Leygues, interactions de recherche », *Sociologie du travail n°1*, vol. 41, pp. 5-22.

Fancello S., 2008, «Travailler sans affinité : l'ethnologue chez les "convertis" », *Journal des anthropologues* 114-115 | mis en ligne le 1er décembre 2009, consulté le 3 janvier 2013, disponible sur: <http://jda.revues.org/304>.

Fournier P., 1996, « Des observations sous surveillance », *Genèses*, 24, pp. 103-119.

Hamelin F., 2000, *La spécificité militaire, une construction institutionnelle. Le cas de la formation des officiers du génie au XIX^e et XX^e siècle*, Thèse en Science Politique, sous la direction de Michel Offerlé, Institut d'Études Politiques de Paris.

Howard B.S., 2003 [1958], « Inférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses », dans Céfaï D.(dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p.355.

Howard B.S., 1985, *Outsiders*, Paris, Métailié.

Le Saulnier G., 2012, « La police nationale au défi des relations presse », *Mots n°99*, pp. 129-142.

Monjardet D., 1997, « Le chercheur et le policier. L'expérience des recherches commanditées par le ministère de l'Intérieur », *Revue française de Science politique n°2*, 47^e année, pp. 211-225.

Segalen V., 1999, *Essai sur l'exotisme*, Paris, Livre de poche.

Wald P., 1981, « Parler de terrain », *Langage et société*, supplément au n°17, *Pratiques langagières et stratégies de communication. Terrains, méthodes d'enquête et d'analyse*, pp. 122-126.

ANALYSER L'IMMIGRATION POSTCOLONIALE EN MILIEU MILITAIRE : RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS D'UNE ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE

Elyamine SETTOUL

Résumé: Fondé sur une enquête qualitative consacrée à la sociologie de l'engagement des militaires issus de l'immigration extra-européenne, cet article revient sur les difficultés méthodologiques spécifiques que pose aux chercheurs cet objet de recherche. Présentant la double particularité d'être socialement illégitime et institutionnellement sensible, l'évocation de la diversité (ethnique, religieuse) soulève dans le champ militaire français un certain nombre d'obstacles que nous avons tenté d'identifier et de surmonter. Outre les effets de la matrice républicaine qui préconise le *colour blindness*, notre contribution donne des repères et des outils méthodologiques pour optimiser la qualité des données recueillies dans cet environnement professionnel aux valeurs très spécifiques (culture du secret, impérativité de la cohésion).

.....
Mots-clés: Armées, immigration, méthodes, enquête, épistémologie

Summary: *This article is based on a qualitative research focusing on the enlistment in the military of French young people having an Extra-European immigration background. It aims at exploring the methodological difficulties of this specific research object. The mention of the ethnic and religious diversity of the French military generates multiple types of tensions because it is both socially illegitimate and institutionally sensitive. In this contribution, we are intending to identify and overcome this issue. This research not only puts the emphasis on the effect of the republican matrix (colour blindness) on the research achievement, but it also gives some methodological tools allowing us to improve the data collection's quality in a very specific professional environment (culture of secrecy, objective of cohesion).*

.....
Key words: Armed forces, immigrations, methods, inquiry, epistemology

LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE THÉMATIQUE

Depuis la suspension de la conscription annoncée en 1996, la littérature relative à la composition sociologique des armées n'a cessé de s'enrichir. Parmi la multiplication de ces travaux, ceux ayant trait aux thématiques d'égalité des chances et aux minorités visibles suscitent un intérêt croissant. Pour l'institution militaire, cet intérêt tient autant à des enjeux sociopolitiques que fonctionnels. Il s'agit non seulement d'entrer en conformité avec certaines tendances sociétales telles que la plus grande reconnaissance des notions de « diversité » et d'égalité des chances, mais également de mieux saisir les transformations sociologiques qui affectent ses rangs¹. Du point de vue sociopolitique, les années 2000 ont été marquées par de nombreux événements politiques nationaux et internationaux en lien,

¹ Les milieux populaires forment traditionnellement une part non négligeable du vivier de recrutement des armées. Avec l'arrivée des secondes générations issues des grandes vagues d'immigration industrielle des années 1960, ce vivier s'est mécaniquement diversifié.

direct ou non, avec ces enjeux. De l'impulsion européenne en faveur de politiques d'équité aux émeutes urbaines françaises d'octobre-novembre 2005, sans oublier « l'effet Obama » des élections présidentielles américaines de 2008, les responsables politiques nationaux ont été contraints de hisser ces questions au cœur des débats publics. D'un point de vue institutionnel, cette prise en considération s'est matérialisée par la profusion d'initiatives visant à valoriser l'insertion des publics relégués et discriminés. Parmi les différents dispositifs, citons notamment la création d'une Charte de la diversité en octobre 2004, la mise en place en 2005 d'un ministère exclusivement dédié à la thématique de l'égalité des chances² et la création, la même année, de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité)³. Les promulgations des années 2006 et 2007 en, respectivement, « Année de l'égalité des chances » et « Année européenne de l'égalité des chances » sont venues asseoir un peu plus cette dynamique. C'est dans cette effervescence que des personnalités civiles et militaires, telles le CEMAT (Chef d'état-major de l'Armée de Terre) Bruno Cuche et le responsable du CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires de France) Patrick Lozès, déplorent de concert l'absence de minorités visibles parmi le haut commandement français⁴. Hasard de calendrier ou réactivité politique, le ministre de la Défense Hervé Morin lance quelques mois plus tard un plan interministériel pour « l'égalité des chances » dont l'un des volets vise précisément à diversifier la composition sociologique des grandes écoles militaires. Notons pour terminer qu'une aumônerie militaire musulmane, calquée sur les autres aumôneries, s'est institutionnalisée à partir de 2006 (Settoul, 2015). Pour ce qui concerne le volet fonctionnel, l'intérêt d'une expertise sur cette thématique est à relier aux nouveaux objectifs de recrutement qu'a généré le passage à la professionnalisation. Depuis la suspension de la conscription, les armées doivent capter annuellement plusieurs milliers de candidats. Confrontés à cette mutation structurelle de la gestion de leurs ressources humaines, les acteurs de la Défense doivent optimiser la qualité de leur recrutement en élargissant au maximum leur vivier de sélection. Selon cette logique, les minorités visibles et les femmes constituent autant de cibles à séduire et attirer. Cette montée en puissance de la thématique s'est accompagnée d'un développement du nombre de travaux consacrés à la place des minorités visibles au sein des armées françaises. À partir des années 2000, un nombre croissant d'études s'attache à cartographier l'expérience de ces segments de population (De Wenden, Bertossi, C, 2005) ou à expertiser cette dynamique dans une perspective de comparaison internationale (Bertrand, Melki, Rached, Verstappen, 2008). Ces recherches viennent s'agréger aux nombreuses études anglo-saxonnes relatives à la diversité ethnique et culturelle au sein des armées (Moskos, 1996 ; Soeters, Van Meulen, 2007). Il existe depuis près de trois décennies une riche littérature anglo-saxonne spécialisée sur ce thème. Facilités par l'existence de statistiques ethniques officielles, ces travaux s'articulent autour de plusieurs axes. Une part importante s'attache à cartographier la présence et les évolutions démographiques des différentes communautés ethniques. Ainsi aux États-Unis, la RAND corporation publie régulièrement des rapports sur les tendances de l'engagement en fonction des minorités ethniques (Asch, Heaton, 2009). D'autres recherches tentent d'identifier les facteurs d'engagement ou de non-engagement de ces groupes selon les spécialités militaires (Harrell, Kirby, , 1999 ; Dandeker, Mason, 2003). Partant d'une focale qualitative, certaines enquêtes explorent les plus-values opérationnelles que génère la diversité interne des troupes. Les différences ethnoculturelles des soldats sont alors envisagées comme une ressource opérationnelle mobilisable au cours des interventions extérieures notamment dans le cadre des interactions avec les populations locales (Moskos, Miller, 1995 ; Soeters, Tanercan, 2004 ; Bosman, Soeters, 2008). La sédentarisation progressive des populations immigrées de culture musulmane au sein des sociétés occidentales a également favorisé les recherches sur l'émergence et l'organisation de l'islam au sein des armées (Bindon, 2004 ; Hansen, 2012 ; Michalowski, 2014 ; Settoul, 2015). Ces dernières questionnent pour l'essentiel les processus d'adaptation et de formatage de cette religion à l'intérieur d'institutions militaires qui sont elles-mêmes

² Ministère délégué à la promotion de l'égalité des chances dirigé par Mr Azouz Begag de juin 2005 à avril 2007.

³ Créée en 2005 (et dissoute en 2011, cependant que ses missions ont été transférées au Défenseur des Droits), la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité fut une autorité administrative indépendante visant à lutter contre les discriminations prohibées par la loi.

⁴ Voir les articles de Merchet J.D., 23 septembre 2006, « Le chef d'état-major de l'armée de terre veut des officiers plus colorés », *Libération*, et 9 juillet 2007, « Il n'y a pas un seul noir », le CRAN adresse une lettre au Président sur la « diversité » dans l'armée, *Libération*.

façonnées par des traditions nationales. Enfin, le contexte international post-11 septembre 2001 a également cristallisé des débats et des polémiques autour du degré d'allégeance des soldats de confession musulmane (Bleuer, 2014).

Dans le prolongement de ces travaux, notre recherche doctorale s'est attachée à analyser la question de l'engagement de militaires ayant comme dénominateur commun d'être issus de l'immigration postcoloniale. Menée entre 2006 et 2011, cette enquête adopte une perspective qualitative, ethnographique et longitudinale pour identifier les motivations et les expériences de ces segments de population. Elle se fonde sur un corpus de 47 entretiens approfondis et plusieurs stages d'observation au sein de CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) et de sites militaires. La contribution suivante retrace quelques-uns des obstacles méthodologiques auxquels nous avons dû faire face au cours de notre enquête. À l'évidence, une enquête ethnographique ayant comme objet de recherche « les militaires français issus de l'immigration » revient à investiguer un milieu que Magali Boumaza et Aurélie Campana qualifieraient de « difficile ». Ces deux auteures englobent dans ces terrains dits « difficiles » les zones physiquement dangereuses (zones de violences, fléaux, maladies...), mais également tous les objets d'étude susceptibles d'exposer le chercheur à de fortes tensions émotionnelles (injustices, univers marginaux) ou à des luttes de significations (Boumaza, Campana, 2007). Précisons au passage que la notion de « terrain », extrêmement mobilisée dans le vocabulaire des sciences sociales, provient originellement du lexique militaire. À l'instar d'un chef d'armée, le sociologue est amené à manœuvrer son terrain, élaborer des tactiques et des subterfuges afin de conquérir des positions (Pulman, 1988 : 21-30). La réalisation de notre enquête nous a confronté à certaines de ces difficultés. Plus précisément, nous avons rencontré au fil de nos investigations deux grands types de difficultés. Celles-ci tenaient principalement à la réception de l'étude eu égard à la nature de notre objet de recherche dans le contexte sociopolitique et institutionnel français. Le second type d'écueils avec lequel nous avons dû composer s'est cristallisé autour de la qualité des informations collectées.

LA RÉCEPTION DE L'ENQUÊTE : LA NÉCESSAIRE PRISE EN CONSIDÉRATION DE LA MATRICE RÉPUBLICAINE

La réception de notre objet de recherche auprès des membres de la communauté militaire s'est d'emblée avérée riche d'enseignements pour la conduite de nos investigations. En effet, évoquer la problématique des militaires issus de l'immigration ne laissait presque jamais nos interlocuteurs indifférents. L'éventail des réactions observées s'étendait sur un spectre allant de l'étonnement à un sentiment de réprobation plus ou moins nourri. Ces sentiments ont été exprimés transversalement par quelques hauts gradés, mais aussi par les acteurs les plus directement concernés par l'étude, c'est-à-dire les militaires issus de l'immigration. Parmi ces derniers, un orienteur-recruteur du CIRFA de Saint-Denis m'a fait part de son irritation dès les premiers mois de la phase exploratoire de l'enquête : « *Je ne comprends pas, ça fait vingt-cinq ans qu'on nous parle de Français issus de l'immigration. Moi, je suis rentré dans l'armée au début des années 1990, on parlait déjà des « issus de l'immigration » c'est à se demander quand est-ce qu'on sera plus « issu de l'immigration ». Vous faites une enquête là-dessus, c'est bien, mais c'est triste aussi quelque part, parce que ça veut dire qu'on n'est pas encore tout à fait comme les autres.* » (Orienteur-recruteur, CIRFA de St-Denis). Nous avons pu constater une réaction similaire à l'occasion d'une journée de campagne de sensibilisation aux métiers militaires organisée par le CIRFA de Saint-Denis au centre commercial Parinor d'Aulnay-Sous-Bois (93). Présent sur les lieux dans le but de repérer de futurs éléments pour notre échantillon, nous nous sommes vus répondre, par un sous-officier questionné sur le fait de savoir s'il connaissait des militaires français issus de l'immigration : « *Désolé! Je ne connais que des militaires français!* » Sous-officier, armée de terre. Lancé sur un ton cinglant par un militaire précautionneusement sélectionné en raison d'une apparence typée (nord-africain), sa réplique pouvait sous-entendre : « En quoi les soldats français issus de l'immigration seraient-ils différents des autres ? » ou même s'il prenait notre question à titre personnel : « Qui êtes-vous pour remettre en cause ma « francité » ? ». Elle révélait dans tous les cas une quête d'indifférence, qui se vérifiera très

régulièrement au fil de l'enquête. Nous retrouvons pareillement ce type d'étonnement dans les propos de plusieurs hauts gradés qui comprenaient difficilement l'intérêt d'orienter une recherche sur les seuls segments de populations issues de l'immigration. D'autres, tel cet officier de l'armée de terre rencontré lors de cette même journée de sensibilisation, allaient plus loin en justifiant ainsi leur point de vue : « *Ici, nous ne faisons pas de différences entre untel et untel (me montre un militaire blanc et un militaire noir à proximité). En revanche, votre étude peut contribuer à créer des différences entre eux, à créer des divisions entre les militaires. Et ce n'est pas notre philosophie.* » Officier, armée de terre. Cet extrait traduit plus qu'une profonde intériorisation du principe républicain d'indifférenciation face aux différences ou la réaffirmation des valeurs d'égalité et de neutralité défendues par la fonction publique française. L'officier semble également craindre la valeur performative⁵ d'une démarche scientifique qui consisterait à diviser artificiellement un groupe statutairement monolithique. Dans sa perspective, toute subdivision sur la base de critères particuliers (ethnique, religieux...) tendrait à légitimer ces différences et, d'une certaine manière, les consacrer. Cette vision performative n'est pas sans rappeler la notion mertonienne de « prophétie auto-réalisatrice » (*self-fulfilling prophecy*) que l'auteur assimile à une définition erronée d'une situation provoquant un comportement qui fait que cette définition initialement fautive devient vraie dans ses conséquences (Merton, RK, 1997). Ici, la fragmentation illégitime de la communauté militaire opérée par le chercheur finirait par engendrer des attitudes ou des traitements spécifiques susceptibles d'alimenter un processus réel de scission interne.

Enfin, nous avons pu constater la profonde intériorisation de ces valeurs lors d'un colloque international organisé à l'Institut d'Études Politiques de Paris et qui portait spécifiquement sur l'avenir du recrutement militaire⁶. À cette occasion plusieurs spécialistes internationaux avaient évoqué le déploiement de nouvelles stratégies de captation de la ressource humaine. Parmi les conférenciers, un haut responsable du recrutement des armées américaines⁷ avait souligné, sous les yeux étonnés de plusieurs officiers français, la nécessité de puiser davantage dans les communautés hispanique et afro-américaine. Assis à notre gauche au fond de la salle, le responsable du CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) de Marseille nous avait questionné avec stupéfaction : « Comment peut-on parler ainsi des Noirs et des Latins ? Ne sont-ils pas américains comme les autres ? » Éminemment révélatrice, cette anecdote illustre à elle seule le décalage qui sépare les matrices culturelles et mentales françaises et anglo-saxonnes. D'une certaine manière, la crainte et l'étonnement exprimés par ces officiers militaires ne font que traduire de manière empirique les polémiques survenues à partir du milieu des années 1990 (Bastienier, Dassetto, 1993)⁸ dans le milieu de la recherche française spécialisée sur l'immigration. Ces controverses mettaient en opposition les tenants d'un modèle soucieux de perpétuer dans le champ scientifique les seules catégories statistiques officielles et ceux attribuant une heuristique à la prise en considération des origines nationales ou ethniques dans l'explication des phénomènes sociaux. Les études utilisant ces critères continuent de diviser la communauté scientifique française entre partisans d'une grille de lecture fondamentalement sociale et les partisans d'une approche qui accorderait une plus grande place au pluralisme culturel et à l'ethnicité dans leur grille d'interprétation des phénomènes. Marco Martiniello souligne toute la difficulté à utiliser la notion d'ethnicité dans le cadre français : « *Tout se passe comme si, en raison de sa filiation avec ethnologie et ethnique, le mot français ethnicité restait associé aux théories raciales du siècle dernier et aux conceptions substantielles de la culture qui lui ont succédé. En France, notamment l'ethnicité est encore très souvent perçue comme un euphémisme pour race ; ce mot étant compris au sens biologique hérité du XIXe siècle. Dès lors, l'ethnicité renvoie logiquement soit à une idéologie,*

⁵ La signification anglaise du mot reflète mieux cette idée puisque le verbe *to perform* renvoie à l'action d'accomplir ou de réaliser.

⁶ Colloque, 25 juin 2010, "Who will fight? Issues challenges and solutions for military recruitment", Paris, Centre d'Études et de Recherches Internationales.

⁷ Curtis Gilroy, Sous-secrétaire au ministère de la Défense, Service du personnel et des prévisions (traduction personnelle).

⁸ Cette tension s'est notamment cristallisée à travers une polémique survenue entre le démographe Hervé Le Bras et la sociologue Michèle Tribalat. Le premier reprochant à la seconde de vouloir ethniciser le social dans une enquête qui prenait en compte l'origine nationale des individus formant son échantillon d'étude, Tribalat M., 1995, « *Faire France : Une enquête sur les immigrés et leurs enfants.* Paris, La Découverte.

soit à des pratiques racistes abjectes. L'usage du mot en vient donc à être largement proscrit. » (Martiniello, M, 1995 : 15). Si ces débats au sein de la sphère de la recherche se sont relativement apaisés, la récente polémique générée par la parution de l'ouvrage « Le déni des cultures » dans lequel Hugues Lagrange fait intervenir le poids de déterminants socioculturels dans l'explicitation des comportements délinquants de certains groupes ethnoculturels (Lagrange, H, 2010), illustre l'idée que ces tensions et les phénomènes de récupération qui en résultent sont loin d'être totalement désamorçés (Journet, 2010).

IDENTIFICATION ET CONTOURNEMENT DES OBSTACLES

La nécessaire création d'un climat de confiance

Certes, selon des modalités très différentes, la méfiance à l'égard de notre objet d'étude a trouvé à se cristalliser lors des entretiens réalisés avec les militaires issus de l'immigration. Avant de parvenir à constituer un échantillon, nous avons dû essuyer de nombreux refus par déficit de confiance de la part des protagonistes. Malgré nos précisions sur le caractère purement universitaire de cette recherche, beaucoup des militaires sollicités demeuraient circonspects, pensant que notre recherche s'inscrivait dans le cadre d'une collaboration avec l'administration de la Défense. Cette appréhension est d'autant plus justifiée que l'institution dispose d'organes de contrôle tels que la DPSD (Direction de la Protection de la Sécurité et de la Défense) dont l'une des missions est de mener des enquêtes internes de sécurité. Elle a eu par exemple à s'exprimer lors de nos premières tentatives d'entretien sur la base aérienne 117 de Balard (Paris). Nous avons, à l'occasion de cette rencontre, accumulé plusieurs erreurs. D'une part, nous avons sous-estimé la suspicion générale qui entoure parfois les relations civilo-militaires, de surcroît lorsque les civils sont insuffisamment identifiés. D'autre part, la personne interviewée était une femme militaire⁹ rencontrée pour la première fois sur son espace de travail et sans véritable recommandation ce qui a complexifié la création d'un climat de confiance. Au final, les échanges furent lapidaires et la durée totale de l'entretien n'excéda pas la vingtaine de minutes. Nous étions frustré de cette situation, car les réponses recueillies furent inexploitable en raison de leur caractère trop superficiel. Forts de cette expérience négative, nous prîmes par la suite plusieurs dispositions pour interviewer nos interlocuteurs dans des conditions différentes. Nous privilégions notamment la réalisation des entretiens à l'extérieur des enceintes militaires et seulement après plusieurs rendez-vous afin d'établir une relation propice aux échanges. Nous donnions par ailleurs à nos enquêtés des gages de confidentialité pour désamorcer leurs inquiétudes quant à une éventuelle publication de leurs propos. À l'évidence, il n'est jamais aisé de critiquer une institution (*a fortiori* négativement) qui vous emploie et qui de surcroît pose le principe de cohésion comme valeur cardinale. Dans ces configurations, l'interviewé est pris dans un dilemme, partagé entre un désir d'exprimer son ressenti personnel et une aspiration à se conformer à l'esprit de corps et aux valeurs collectives du métier qu'il a choisi d'exercer. Environ un quart des trente membres de notre groupe d'enquêtés issus de l'immigration ne voyaient pas d'inconvénient à ce que leur nom soit mentionné dans les travaux. La majorité souhaitait, quant à elle, conserver une discrétion sur les grades et les lieux d'affectation professionnelle. Ce souci de confidentialité était particulièrement aigu lorsqu'il s'agissait d'évoquer des situations vécues comme des discriminations ethniques ou religieuses. Pour ces raisons, et dans un souci de cohérence générale, tous les prénoms ont été modifiés. Néanmoins, considérant les données patronymiques comme des indicateurs potentiels d'information, nous avons pris garde de leur substituer des prénoms aux origines culturelles ou géographiques similaires.

⁹ Les entretiens réalisés avec les filles issues de l'immigration posaient de manière générale plus de difficultés qu'avec leurs homologues masculins en raison d'un contact plus difficile à établir (en tant qu'homme) et des trajectoires sociales et familiales parfois complexes qu'elles avaient pu connaître.

Les obstacles liés au suivi longitudinal d'un groupe d'enquêtés

Notre choix d'une approche longitudinale s'appuyait sur une volonté de vérifier le postulat selon lequel l'institution militaire transformait à de multiples niveaux les individus qui faisaient le choix de l'intégrer. L'identification des conséquences de la socialisation militaire sur les individus impliquait d'accéder à nos interlocuteurs de façon répétée. Aussi, pour donner corps à cette focale longitudinale, nous avons réalisé au minimum deux interviews avec chaque individualité de notre échantillon, en espaçant temporellement nos rencontres de plusieurs mois au minimum et, le plus souvent, de plusieurs années. Le projet de suivre de manière diachronique notre échantillon de trente militaires originaires de diverses régions de France n'est pas un projet aisé. Les contraintes qu'il pose au chercheur sont protéiformes et tiennent autant à des difficultés d'ordre pratique que relationnel. D'un point de vue pragmatique, la nature du métier militaire impose à ceux qui l'ont choisi de fréquentes mutations géographiques et parfois de longues périodes de projection en opération extérieure. Cette caractéristique professionnelle complique indubitablement le travail d'enquête du sociologue en lui imposant de nombreux déplacements et une adaptation à leurs trajectoires professionnelles. À cet impératif de mobilité, se cumule la nécessité pour l'enquêteur de tisser et entretenir des relations de qualité afin de préserver des liens de confiance suffisamment forts pour prolonger les échanges dans le temps. Mais ce but n'a pas toujours été atteint. En effet, pour des raisons diverses (emplois du temps, lassitude, désintérêt pour l'étude...), certains interviewés tendaient au fil du temps à décliner nos demandes d'interviews. Au final, les matériaux recueillis auprès des individualités de notre échantillon sont marqués par une grande hétérogénéité, tant du point de vue quantitatif (nombre et durée des entretiens) que qualitatif (collecte ou non d'informations ethnographiques..). Si certains ont retracé leurs parcours avec une relative distance, d'autres ont au contraire fait œuvre d'une grande réflexivité. À l'évidence, les entretiens les plus féconds ont été réalisés avec cette seconde catégorie, dont les témoignages et les restitutions prenaient parfois la forme d'un véritable travail introspectif.

Entretiens et situations d'entretiens : jouer sur la présentation de soi

Comme le démontrent de nombreux travaux de sociologues, chaque situation d'entretien est avant tout un rapport de pouvoir engageant dans une interrelation la position sociale de l'intervieweur et celle de l'interviewé (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1991). Pour tempérer les effets de violence symbolique qu'est susceptible de créer cette relation intersubjective, nous adoptons des techniques de présentation de soi en adéquation avec le profil socioculturel de nos interlocuteurs. Pour ce faire, nous usons de la latitude qu'autorisait notre statut de doctorant à l'Institut d'Études Politiques de Paris. Face aux « sans-grades » de notre échantillon, nous minimisions au maximum les distances sociale et symbolique en nous présentant comme un étudiant désireux de comprendre les modalités d'engagement des jeunes au sein des armées. Lorsque nous étions amené à interviewer des responsables militaires ou civils de haut rang, nous insistions au contraire sur notre affiliation à « Sciences-Po » mettant en exergue notre statut de chercheur sous contrat avec le ministère de la Défense (Contrat DGA/CNRS). Cette valorisation symbolique destinée à nous aider à nous « imposer face aux imposants » (Chamboredon, Pavis, Surdez, Willemez, 1994) renforçait la légitimité de nos requêtes notamment pour nos sollicitations de rendez-vous. Nos tenues vestimentaires répondaient à la même logique : nous privilégions les « jeans baskets » avec les jeunes engagés, tandis que nous insistions davantage sur la mise et faisons montre d'une déférence appuyée à l'égard des élites civilo-militaires (ministre de la Défense, généraux des armées...). Les conditions de l'entretien étaient radicalement différentes selon les catégories auxquelles nous nous adressions. Si nous bénéficions d'une marge de manœuvre relativement importante dans la planification de rencontres régulières avec les jeunes engagés, celle-ci était beaucoup plus restreinte lorsqu'il s'agissait d'interviewer des hauts gradés. Conséquence manifeste et logique de leur prestige social et

symbolique, nous devons de manière quasi systématique nous conformer à leurs injonctions quant à l'heure, au lieu et à la durée des rendez-vous proposés.

OPTIMISER LA COLLECTE DES MATÉRIAUX: LES RESSOURCES À LA DISPOSITION DU CHERCHEUR

Après quelques mois de phase exploratoire, nous primes quelques réflexes discursifs en ce qui concerne la présentation de l'objet de nos recherches. Nous usions d'une communication plus neutre définissant notre étude comme un travail sur « la diversité au sein des forces armées ». Ce choix se fondait sur le constat empirique d'une meilleure réception du terme positivement connoté de « diversité », en comparaison de celui d'« immigration », plus chargé d'un point de vue symbolique et médiatique. De la même manière, le registre linguistique s'adaptait en fonction des publics que nous questionnions. La compréhension de certaines expressions argotiques issues du parler populaire (verlan, expressions urbaines, mots manouches, arabe dialectal maghrébin etc..) s'avéra être une ressource non négligeable dans l'atténuation des décalages sociaux et symboliques que véhiculent les pratiques langagières. Le fait de ne pas avoir à interrompre nos interlocuteurs lorsque ces derniers employaient un registre linguistique et des termes très éloignés du langage académique et universitaire permit de fluidifier les interactions et de développer une proximité propice aux échanges. Notre trajectoire socioprofessionnelle marquée par l'occupation de nombreux *jobs* et emplois en contact avec des groupes d'adolescents¹⁰ fut également un facteur positif dans notre volonté de rapprochement et de compréhension de leurs univers mentaux et culturels (loisirs, goûts musicaux...). Dans la mesure du possible, nous nous sommes efforcé de rencontrer les membres de notre échantillon dans des lieux extérieurs aux enceintes militaires. Notre souci de vouloir « libérer la parole » nous a incité à choisir des lieux d'entretien où l'influence de l'environnement sur le discours se ferait moins ressentir. Il pouvait s'agir d'espaces aussi divers que des cafés, des jardins publics ou, quand l'occasion se présentait à nous, leurs domiciles. L'objectif final étant de parvenir à ce que nos interlocuteurs finissent par « oublier le magnétophone ». Le second élément qui a facilité nos prises de contact et la constitution d'un réseau d'interconnaissances tient aux principes spécifiques qui régissent les rapports entre militaires. L'étudiant-chercheur bénéficiant d'une recommandation émanant d'un militaire n'est pour ainsi dire jamais désillusionné puisque ses sollicitations se soldent de manière quasi systématique par des réponses positives. De fait, tout se passe comme si les valeurs de camaraderie et la notion « d'esprit de corps » définissant les relations intra-militaires rejaillissaient positivement sur le travail de réseautage et d'accréditation de l'étudiant-chercheur. Ces valeurs imprégnant durablement les liens entre soldats ont grandement facilité nos prises de contact et nous n'avions presque jamais à motiver nos requêtes auprès des interlocuteurs que nous souhaitions interroger. Pour preuve, nous avons bénéficié de recommandations de militaires qui ne s'étaient pas mutuellement rencontrés depuis plusieurs années, mais qui, du seul fait d'avoir partagé au cours de leurs carrières respectives une même promotion, un même régiment, ou parfois même une seule opération militaire, se sentaient réciproquement et indéfectiblement obligés d'honorer leur engagement.

Enfin, notons que certains facteurs sur lesquels le chercheur n'a pas forcément de prise peuvent entrer en ligne de compte et jouer favorablement sur son travail. Ainsi la valorisation des thématiques de diversité et d'égalité des chances évoquée en préambule de la présente contribution a contribué à légitimer l'intérêt de notre investigation. Les prises de contact et de rendez-vous furent incontestablement facilitées par ce contexte sociopolitique. Dans cette perspective, de nombreux hauts responsables des armées se sont montrés désireux de partager leur point de vue sur ces sujets d'actualité et de présenter leur

¹⁰ Toutes ces dispositions individuelles s'inscrivent dans ce que l'on pourrait appeler les ressources personnelles du chercheur (degré de proximité aux enquêtés, parcours familial, compétences linguistiques, trajectoires socioprofessionnelles...).

institution sous les atours d'un espace socioprofessionnel plutôt « en avance » en ce qui concerne l'application de règles méritocratiques¹¹.

CONCLUSION : TROUVER L'ÉQUILIBRE FOCALISER UN GROUPE SANS LE STIGMATISER

À la lumière de notre expérience d'enquête, il apparaît que les recherches ayant comme objet d'étude les militaires issus de l'immigration doivent prendre un certain nombre de précautions. Les obstacles avec lesquels doivent composer les chercheurs sont pluriels et trouvent à se cristalliser à plusieurs niveaux. Le premier concerne les effets de la matrice républicaine sur la réception de l'enquête. Les réactions ambivalentes des cadres militaires à l'annonce du thème de notre étude furent à cet égard particulièrement instructives sur la dimension socialement illégitime de cet objet dans la tradition républicaine française. Par ailleurs, questionner des individus sur leurs marqueurs ethniques ou migratoires peut cristalliser des tensions auprès de nos enquêtés car nombre d'entre eux choisissent justement d'intégrer l'institution militaire dans le but de se fondre dans un moule professionnel théoriquement indifférent aux particularités individuelles, le port de l'uniforme militaire matérialisant en quelque sorte ce principe républicain. Par conséquent, le travail du chercheur peut être mésinterprété comme une remise en cause de leur projet initial fondé sur un désir d'invisibilité. Le second objectif auquel doit se plier l'enquêteur concerne la création d'un climat propice aux échanges. Pour être féconds et sincères, les entretiens doivent s'effectuer dans une relation de totale confiance. Pour cette raison, l'anonymat des interviewés et la garantie de la confidentialité de leurs propos apparaissent comme des conditions *sine qua non*. Par ailleurs, la réalisation des interviews hors des enceintes militaires et seulement après plusieurs entrevues avec les interlocuteurs est à privilégier. Ce protocole de recherche facilite et optimise la libération des discours (positifs ou critiques) tenus par les individus à l'égard de l'institution qui les emploie. Plus que l'application de techniques « clés en main » ou d'une méthodologie spontanée, ce type d'enquête implique donc un travail de type artisanal fondé sur le relationnel et la négociation avec les acteurs concernés, la subtilité du travail consistant à évaluer les incidences des facteurs ethniques ou migratoires sur leurs parcours socioprofessionnels sans cantonner ces derniers à une forme de relégation symbolique.

Enfin, notons que d'autres éléments tels que le contexte sociopolitique ou la trajectoire personnelle du chercheur peuvent entrer en ligne de compte et constituer des ressources plus ou moins favorables sur le travail de collecte des informations.

¹¹ Certains acteurs militaires en font un vecteur de communication et de démarcation. Voir notamment le blog d'Emmanuel De Richoufftz dit le « général des banlieues », <http://general.de.richoufftz.over-blog.com/>

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Bastenier A., Dassetto F., 1993, *Immigration et espace public. La controverse de l'intégration*. Paris : CIEMI- L'Harmattan.
- Beaud S., Weber F., 1997, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser les données ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- Gresle F., 2005, *Sociologie du milieu militaire, Les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l'identité militaire*, Paris : L'Harmattan, pp. 45-55.
- Hansen K.P., 2012, *Military chaplains and religious diversity*, Palgrave Mc Millan.
- Martiniello M., 1995, *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF.
- Merton R.K, 1997, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris : Armand Colin.
- Moskos C., Butler J.S., 1996, *All That We Can Be: Black Leadership and Racial Integration the Army Way*, New York, Basic Books.
- Soeters J., Van Der Meulen J., 2007, *Cultural Diversity in the armed forces: an international comparison*, Londres, Routledge.
- Wihtol De Wenden C. , Bertossi C., 2007, *Les couleurs du drapeau : l'armée française face aux discriminations*, Paris, Robert Laffont.

Articles

- Beaud S., 1996, « Les usages sociaux de l'entretien. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix n°35*, pp. 226-257.
- Bertrand E., Melki M., Rached A., Verstappen C., avril 2008, « Les minorités visibles au sein des armées françaises: un état des lieux », *Les thématiques du C2SD n°13*.
- Bindon E.K., 2004, "Entangled Choices: Selecting Chaplains for the United States Armed Forces", *Alabama Law Review*, vol. 56, pp. 247-283.
- Bleuer C., décembre 2012, "Muslim soldiers in non-Muslim Militaries at war in Muslim Lands: The Soviet, American and Indian Experience", *Journal of Muslim Minority Affairs n°4*, vol. 32, pp. 492-506.
- Bosman F., Soeters J., Ait Bari F., novembre 2008, "Dutch Muslim Soldiers During Peace Operations in Muslim Societies", *International Peacekeeping n°5*, vol. 15, pp. 695-705.
- Boumaza M., Campana A., 2007, « Enquêter en milieu "difficile" », *Revue française de science politique n°1*, vol. 57, pp. 5-25.
- Calves G., 2005, « Refléter la diversité de la population française : naissance et développement d'un objectif flou », *Revue Internationale des sciences sociales n°183*, pp. 177-186.

Chamboredon H., Pavis F., Surdez M., Willemez L., 1994, « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses* n°16, pp. 114-132.

Dandeker C., Mason D., 2003, "Diversifying the Uniform? The Participation of Minority Ethnic Groups in the British Armed Services", *Armed Forces and Society* n°4, vol. 29, pp. 481-508.

Journet N., décembre 2010, « Délinquance, échec scolaire... la culture compte-elle ? », *Sciences Humaines* n°221.

Haddad S., 2006, « Jeunes militaires français d'origine étrangère. De la différenciation entre co-membres : à propos de quelques parcours de outsiders. Premiers témoignages, premiers enseignements », *Migrations & Société* n°103, vol. 18, pp. 33-54.

Hussain A., 2002, "The British Armed Forces and the Hindu perspective", *Journal of Political and Military Sociology* n°1, vol. 30, pp. 197-212.

Hussain A., Ishaq M., mai 2002, "British Pakistani Muslims" perceptions of the armed forces", *Armed Forces & Society* n°4, vol. 28, pp. 601-618.

Hussain A., Ishaq M., décembre 2002, "British Ethnic Minority Communities and the Armed Forces", *Personnel Review* n°6, vol. 31, pp. 722-739.

Hussain A., Ishaq M., juin 2002, "British Sikhs identification with the armed forces", *Defense and Security Analysis* n°2, vol. 18, pp. 171-183.

Kirby S.N., Harell M.C, Sloan J., 2000, "Why Don't Minorities Join Special Operations Forces?", *Armed Forces and Society* n°4, vol. 26, , pp. 523-545.

Moskos C., Miller L., 1995, "Humanitarians or warriors? Race, Gender, and Combat Status in Operation Restore Hope", *Armed Forces and Society*, pp. 615-637.

Pincon M., Pincon- Charlot M., 1991, « Pratique d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses*, vol n°3, pp. 120-133.

Pulman B., 1988, « Pour une histoire de la notion de terrain », *Gradhiva* n°5, pp. 21-30.

Settoul E., 2015, "You're in the French army now! Institutionalising Islam in the republic's army", *Religion, State and Society*, vol. 43.

Soeters J. , Tanercan E., Varoglu K. et al., été 2004, "Turkish-Dutch Encounters in Peace Operations", *International Peacekeeping* n°2, vol.11, pp. 354-368.

Rapports

Asch, Heaton P., Savych B., 2009, *Recruiting Minorities What Explains Recent Trends in the Army and Navy?*, RAND Corporation.

Ash B.J, Buck C., Klerman J., Kleykamp M., Loughran D.S., 2009, *Military enlistment of Hispanic Youth Obstacles and Opportunities*, RAND Corporation.

Biville Y., 1990, *Armées et populations à problème d'intégration : Le cas des jeunes Français d'origine maghrébine*, CESPAT, ministère de la Défense.

Reding A., Bassford M., Celia C., Weed K., Hassan E., 2012, *La gestion de la diversité ethnique dans l'armée, le cas des armées du Royaume-Uni, des États-Unis, de la Belgique et des Pays-Bas*, Études de l'IRSEM, n°17.

STRATÉGIE QUALITATIVE ET DÉFENSE : L'ENTRETIEN COMME INTERACTION SOCIALE EN MILIEU MILITAIRE

Delphine DESCHAUX-DUTARD

Résumé: Cet article s'intéresse aux questions de méthodologie en sociologie, et revient plus précisément sur la pratique de l'entretien de recherche dans le cadre de l'étude d'une institution sociale spécifique : l'armée. L'analyse du milieu de la défense, caractérisé par le rôle majeur du secret, implique ainsi une approche raisonnée de la méthodologie qualitative. Cette méthode offre certes un moyen riche et unique d'accéder aux données et aux acteurs du milieu militaire. Pour autant, ce milieu repose sur certaines particularités (hiérarchie, secret, langage socialement codifié). L'enjeu de cet article est donc, dans un premier temps, d'analyser le choix de cette méthodologie en terrain militaire, en prenant en compte une dimension particulière : la dimension comparative. Puis dans un second temps, nous nous proposons d'explicitier comment nous avons pratiqué l'entretien qualitatif en tant qu'interaction sociale auprès des acteurs militaires. Nous terminerons ainsi en analysant les défis que soulève la méthodologie qualitative dans une telle enquête, en nous appuyant sur une démarche réflexive. Un dernier aspect de l'article consiste à replacer la parole des acteurs militaires face au chercheur (qui plus est un chercheur féminin), en vue de sa mise à distance.

.....
Mots-clés: entretien qualitatif - méthodologie - sociologie militaire - réflexivité

Summary: *This article deals with methodological questions encountered in a sociological research on the military. More precisely it focuses on the practice of qualitative interviews in the military field. The article therefore deals with two main intertwined issues: qualitative and comparative method and reflexivity. If the use of the qualitative method and above all qualitative interviews provides a rich and unique way to have an access to data and social actors on the military field, this however raises the question of how to interview military officers and bring them to talk without leading them to transgress their reserve duty, which also leads to staying conscious of the particularities of the army as a social institution (based on secrecy, hierarchy, codified language). Thus the article first proposes a reflexion on the qualitative method regarding the military field of enquiry, taking into account a specific dimension in the choice of this method: the comparative approach. Then the article examines the question of the implementation of qualitative interviews among military actors as a social interaction and addresses the question of reflexivity. Finally the article proposes an analysis of the collected word by replacing the military actors discourse in its production context, in front of a social researcher (who also is a woman).*

.....
Key words: qualitative interview, methodology, military sociology, reflexivity

Enquêter sur le milieu militaire en tant que sociologue de l'action publique ou politologue lance des défis méthodologiques et de réflexivité qu'il est intéressant de soulever. Il s'agit en effet de prendre à bras le corps certaines idées reçues sur le milieu militaire : à l'épreuve du terrain, force est de constater que si la culture du secret et l'appartenance de nombre de décisions concernant la défense au « domaine réservé » rendent la conduite de la recherche souvent malaisée, les interlocuteurs militaires se montrent fréquemment désireux de communiquer avec le chercheur « profane ». En revanche, les contours sociaux du milieu

militaire imposent une réflexion sur la pratique de l'enquête qualitative, et en particulier de l'entretien de recherche.

La réflexion que nous proposons ici est issue de notre travail doctoral portant sur la genèse, les pratiques et les usages de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) entre 1991 et 2007, en comparant les représentations et les pratiques des acteurs politico-militaires français et allemands impliqués dans la construction et la mise en œuvre de ce type inédit d'action publique européenne (Deschaux-Beaume, 2008). La démarche analytique choisie s'inscrit dans une perspective d'analyse socio-historique de l'action publique (Laborier, Trom 2003 ; Payre, Pollet, 2005). Cette posture analytique a impliqué une forme particulière d'enquête au sein des milieux politico-militaires français et allemands : l'entretien qualitatif, tout en prenant en compte la particularité du milieu militaire et le rôle social du secret en son sein. Comment, dès lors, conduire une enquête qualitative dans le milieu social de la défense ? Et dans la mesure où l'entretien qualitatif (ici semi-directif) est une interaction sociale particulière, comment décrypter les éléments fondamentaux de cette interaction, et notamment l'impact de l'identité du chercheur (en l'occurrence, nous examinerons l'impact du genre sur l'enquête en milieu militaire) ?

Après avoir explicité le choix d'une stratégie d'enquête qualitative pour notre enquête dans le milieu de la défense, nous analyserons les caractéristiques de la relation d'entretien avec les acteurs militaires et politico-militaires, avant de nous intéresser, pour terminer, à la parole des acteurs et sa mise à distance par le positionnement du chercheur.

LE CHOIX DE L'ENTRETIEN COMME SOURCE DE DONNÉES DANS LE MILIEU DE LA DÉFENSE

La recherche en sciences humaines et sociales demeure largement basée sur la parole et son exploitation. Dans tout travail de recherche sur le milieu de la défense, un problème méthodologique essentiel se pose rapidement : celui de l'accès aux documents internes, à la littérature grise.

Une difficulté du terrain militaire : l'accès aux documents internes

Dans le cas de la politique européenne de défense, si l'accès aux documents officiels -tels que les déclarations ou actions communes du Conseil de l'UE ou conclusions de sommets, les circulaires ministérielles ou les discours des hautes autorités- est public, les documents qui servent à préparer ces positions officielles ne sont en revanche pas accessibles, car protégés par le système de classification établi par les nécessités du secret militaire et diplomatique. Il existe une procédure pour accéder à certains documents de classification de niveau intermédiaire¹, que nous avons engagée auprès du ministère de la Défense en 2006. Nous avons en l'occurrence opté pour une procédure simplifiée d'accès à des documents confidentiels. Une fois l'habilitation acquise, tout reste encore à faire : le chercheur se trouve face à de fortes réticences de la part des acteurs. Autrement dit, la consultation de documents internes (notes de service, comptes rendus de réunion, éléments de langage utilisés pour l'élaboration des positionnements nationaux...) est au bon vouloir de chaque interlocuteur qui, dans la majorité des cas, justifie son refus de laisser consulter les documents dont il dispose². Quant aux documents auxquels la procédure d'habilitation disponible pour un chercheur civil permet d'accéder, ceux-ci se sont souvent avérés peu instructifs ou illisibles en raison de l'usage d'un jargon technique opaque³. Le seul recours pour avoir des informations permettant de comprendre comment les différents acteurs impliqués sont parvenus à tel ou tel résultat, demeure ainsi l'entretien qualitatif. Samy

¹ Niveaux « accès réservé » surtout et parfois « confidentiel », les deux premiers de la classification.

² Cette crainte légitime du risque encouru a poussé certains interlocuteurs à nous lire des passages de documents afin que nous prenions des notes, mais sans accepter de nous les montrer.

³ C'est un trait dont Samy Cohen rend compte également en ce qui concerne son enquête consacrée au rôle du Centre d'Analyse et de Prévision du Quai d'Orsay (Cohen 1999 : 19).

Cohen souligne d'ailleurs combien, dans le milieu militaire, les entretiens se révèlent souvent plus fructueux que les archives des services (Cohen, 1999 : 19). En outre, plus que l'enquête par questionnaire ou l'observation ponctuelle, l'entretien qualitatif offre l'avantage pour le chercheur d'accéder de façon directe au milieu militaire, tout en offrant aux interviewés une césure dans leur quotidien professionnel qui permet de recueillir un discours plus riche que par l'administration de questionnaires à distance par exemple (l'expérience a pu nous le démontrer).

La prise directe avec le terrain militaire : un atout pour le chercheur « profane »

L'enquête qualitative permet en outre au chercheur une prise directe avec la réalité sociale qu'il cherche à expliciter (Marmoz, 2001 : 19). En l'occurrence, le milieu de la défense pose au chercheur civil profane la question de la distance sociale avec les acteurs. Cette asymétrie sociale est véhiculée par un langage spécifique (Bourdieu, 1982 : 167-168 ; cf. également Laborier, Bongrand, 2005 : 95 ; Chamboredon, Surdez et al., 1994 ; Cohen, 1999 ; Laurent, 2007). Il s'avère dès lors fructueux pour le chercheur de s'imprégner de la langue spécifique et des codes sociaux de ses interviewés, ce qui ne peut se faire que par contacts répétés avec son terrain, contacts qui permettent aussi de créer de la confiance avec ses enquêtés, par récurrence. L'entretien est alors non seulement un outil d'analyse des représentations (soit ici l'influence d'une stratégie plutôt européenne, ou plutôt atlantique sur les représentations des acteurs français et allemands impliqués dans la construction et la mise en œuvre de la PSDC), mais il révèle également ce que sont les pratiques des acteurs interrogés à travers ce qu'ils en disent.

Une fois la stratégie d'enquête par entretien explicitée au regard de la spécificité de notre objet de recherche et du terrain d'enquête militaire, il importe d'analyser l'entretien de recherche (ici semi-directif) comme une interaction sociale particulière entre le chercheur et l'acteur militaire, et d'en saisir ainsi les caractéristiques principales.

L'ENTRETIEN COMME INTERACTION SOCIALE : UNE PERSPECTIVE RÉFLEXIVE

L'entretien constitue certes une méthode, ou plus exactement dans notre cas une stratégie d'enquête, mais il consiste également en une interaction sociale entre l'enquêteur et l'enquêté. L'enjeu consiste par conséquent à s'interroger sur la façon dont les acteurs du monde militaire nous parlent, et leurs motivations probables à le faire. Nous allons ainsi revenir sur cette démarche, et aussi sur l'impact de l'identité du chercheur (jeune femme issue d'une « grande école ») sur cette interaction.

Une démarche de type ethnologique⁴

L'enjeu est ici de s'intéresser à la question : comment, dans quelle situation concrète, les interviewés nous parlent-ils ? Le cadre formel de l'entretien, s'il peut paraître relever du détail, peut cependant se révéler intéressant à noter dans la mesure où le cadre dans lequel l'interaction sociale que représente l'entretien peut en influencer le contenu : selon que l'interlocuteur nous reçoit dans son bureau, chez lui ou dans un café, le ton ne sera pas le même, le discours sera sujet à des rites d'interactions différents. Selon Goffman, les « règles cérémonielles » permettent à un individu d'exprimer la valeur qu'il reconnaît à autrui et de se positionner lui-même vis-à-vis de son interlocuteur (Goffmann, 1974 : 48-49). Même si l'enquêteur vient interroger un acteur justement en raison du rôle précis qu'il joue dans telle politique publique, celui-ci peut vouloir sortir formellement de son rôle habituel en se

⁴ Nous nous inspirons ici entre autres de Goffman, et des réflexions proposées par Stéphane Beaud et Florence Weber dans leur postface (Beaud, Weber, 2003 : 293-340).

plaçant physiquement dans un contexte différent⁵. Un lieu neutre comme un café peut inciter à livrer des remarques ou des anecdotes que l'interrogé n'aurait pas forcément mobilisées dans son bureau, surtout quand il partage son bureau avec un collègue, ou qu'il a pour habitude de travailler toutes portes ouvertes. La banalisation du cadre formel, visant à désamorcer l'exceptionnalité de la situation d'entretien, est un effet que nous avons recherché en essayant d'établir le dialogue sur le ton de la discussion, nous efforçant d'éviter l'écueil de l'entretien « bureaucratique » qui se résumerait à administrer les questions préparées. L'acceptation mutuelle revient à attribuer les rôles dans l'entretien, de façon implicite. Bien entendu, quelques rares entretiens ont tourné à l'avantage de notre interlocuteur : ce fut le cas lors d'un entretien au Quai d'Orsay en juin 2005 avec un ancien directeur des affaires stratégiques, de sécurité et de désarmement qui, dès le départ, réussit à prendre l'ascendant et mener l'entretien sans prêter attention à nos questions. Dans ce type de situation, l'embarras devient un réflexe assez naturel chez le chercheur en herbe (Goffmann, 1974).

Outre le cadre formel, l'entretien ne se résume pas au discours produit, aux mots. Il se compose également de gestes qui permettent déjà de situer le ton donné : une poignée de main chaleureuse ou bureaucratiquement raide offre un premier coup d'œil, auquel il ne s'agit bien sûr pas de s'arrêter, mais qui donne des indications sur l'état d'esprit de la personne interrogée, de sa disponibilité. Par ailleurs, le cadre de l'entretien invite à se pencher du côté des militaires sur le port ou non de l'uniforme : celui-ci est un premier regard que l'on peut porter sur la façon dont notre interlocuteur appréhende son statut professionnel et sa condition de militaire : la tenue, dans le milieu militaire, situe la position hiérarchique et l'appartenance institutionnelle des interviewés. Un sous-officier de la représentation militaire allemande à l'OTAN nous expliquait à l'automne 2005 que les officiers non étoilés ne portaient pas d'uniforme à l'OTAN dans le but de faciliter le travail multinational et la vie professionnelle en commun : les idées avancées par tel ou tel ne doivent pas être évaluées à l'aune de l'appartenance de ceux qui les émettent à telle ou telle armée, mais à l'aune de leur pertinence. Seuls les étoilés siégeant au Comité Militaire sont tenus de porter l'uniforme, car ils représentent leur nation d'origine.

Être apprenti chercheur et femme dans le milieu militaire

La relation d'enquête comme interaction sociale prend des formes multiples, compte tenu de la distance sociale, culturelle et même sexuelle de l'enquêteur. Travailler sur la défense est une chose, mais la relation d'enquête se trouve placée sous un jour particulier lorsque l'on est une jeune femme enquêtant dans un milieu exclusivement masculin. Nous avons souhaité ici nous arrêter sur l'impact supposé du genre dans notre recherche. Le lieu commun habituel tend pour le profane à voir en la gent militaire des hommes relativement traditionalistes, au comportement stéréotypé vis-à-vis des femmes. Plus prosaïquement, l'image du militaire oscille fréquemment entre celle d'hommes à femmes pour les soldats du rang, et une galanterie surannée chez les officiers (Sourbier-Pinter, 2003). Nous tendons à penser, au regard de l'enquête conduite et des discussions que nous avons pu mener avec d'autres chercheurs travaillant sur le milieu de la défense, que le genre de l'enquêteur a joué, et de façon positive. Ainsi, dans la construction de notre questionnaire d'enquête, nous avons délibérément choisi d'aborder des questions très prosaïques concernant le travail quotidien des interviewés. La question la plus naïve en l'occurrence consistait à interroger les acteurs de la façon suivante : « Pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste votre travail quotidien ? Que faites-vous, concrètement, dans ce service ? » Cette naïveté de façade visait un double objectif : amener les acteurs à parler de leur travail afin de saisir par le menu les relations entre services, avec les partenaires étrangers, le fonctionnement hiérarchique et les arrangements internes ; désamorcer le discours tout prêt que nous craignons d'obtenir en laissant l'enquêté ouvrir l'entretien sur un thème qui lui tient à cœur au risque pour nous de ne pas obtenir les informations recherchées. Cette technique du désamorçage s'est

⁵ Jacques Lagroye remarque : « Un général n'est jamais autant un général que dans une revue de la brigade. Au mess des officiers il est déjà autre chose que le rôle qu'on l'a vu tenir pendant la revue... C'est effectivement le cadre qui est le plus important pour comprendre l'importance des rôles. » (Lagroye, 1997 : 11).

révélée payante, et nombreux sont les acteurs qui ont semblé prendre finalement plaisir à expliquer par le menu leurs tâches quotidiennes, sur lesquelles il leur est rarement donné de s'exprimer et de réfléchir. Le fait d'être une femme nous semble avoir constitué une aide dans la mesure où nous pouvions jouer sur le registre de ces questions naïves. La réaction de certains acteurs fut la suivante : étant femme, il est vrai que vous ne pouvez pas connaître le fonctionnement des services de la défense nationale. Le même type de question posé par un de nos collègues homme eut pour effet d'agacer son interlocuteur militaire. Loin de nous l'idée de tirer des conclusions hâtives et généralisantes d'un petit nombre d'exemples. Néanmoins, nous avons peu à peu pu nous forger la conviction que l'effet de genre joue ici dans la relation enquêteur-enquêté (Arendell, 1997). Le milieu politico-militaire tant français qu'allemand constitue un milieu professionnel exclusivement masculin : parmi notre centaine d'interviewés, 90% étaient des hommes, entre 35 et 55 ans majoritairement. Il nous est ainsi parfois arrivé de nous sentir dans une position paradoxale sur notre terrain, entre objet de curiosité, oreille complaisante et faire-valoir pour les acteurs interrogés. Face à une jeune femme, l'attitude adoptée relève parfois d'un registre semi-paternel, ou au contraire d'un registre de séduction. Afin de réduire le biais du genre, notre stratégie a consisté en un habillement neutre cherchant à masquer notre féminité au profit de notre position de chercheuse. Un tel réflexe relève de la nécessité pour notre étude d'être prise au sérieux par nos interlocuteurs, et de faire passer au second plan notre genre. Dans la grande majorité des cas, tant auprès des hommes politiques que des diplomates et des militaires français et allemands à Paris, Berlin et Bruxelles, le résultat fut payant. Après nous être arrêtée sur la question de savoir comment les acteurs nous parlent, il nous paraît tout à fait intéressant, dans la perspective de réflexivité que nous poursuivons dans ces paragraphes, de nous interroger sur son pendant, à savoir pourquoi les acteurs nous parlent. Nous ne pouvons bien entendu qu'émettre quelques pistes et hypothèses, car ce questionnement nécessiterait une sorte de deuxième enquête auprès des mêmes interlocuteurs autour du thème des raisons de leur parole.

LA PAROLE DES ACTEURS DE LA DÉFENSE FACE AU CHERCHEUR

L'entretien, ici semi-directif, constitue une forme particulière d'interaction sociale. Analyser cette relation sociale spécifique revient finalement à s'interroger sur les conditions de production de la « vérité » exprimée par les interrogés.

Analyser et mettre en sens le discours recueilli dans le milieu militaire

La démarche de recherche qualitative incite à se poser une question simple : pourquoi les interlocuteurs mobilisés nous parlent-ils ? Si les diplomates, bureaucrates et hommes politiques impliqués dans la construction d'une politique européenne de défense sont souvent relativement habitués à s'exprimer, l'armée, et l'armée française surtout, a pour réputation d'être une « grande muette ». Or ce n'est pas la perception que nous renvoie notre enquête de terrain. Quels sont les intérêts en jeu pour les interviewés ? Est-ce un moyen de se mettre en scène, en mettant en scène le projet politique de construction d'une défense européenne ? Est-ce au contraire pour avoir une tribune d'expression considérée comme plus légitime que la scène médiatique ? Tâcher de répondre à cette interrogation consiste en une tentative pour rétablir une -toute relative- « neutralité axiologique », de demeurer dans la position du « savant » et de ne pas devenir un « politique » qui réverbère les discours des personnes interviewées et sert de courroie de transmission (Weber, 1965 : 105).

Pierre Bourdieu propose certaines clefs d'analyse intéressantes : le point de départ consiste à considérer « l'économie des échanges linguistiques » (Bourdieu, 1982 :15). Autrement dit, cette « économie » se caractérise par des discours socialement situés et ayant une logique propre, à la fois du côté du locuteur que de celui du destinataire. Cette « économie » se produit en entretien dans une relation sociale qu'il s'agit d'interroger. Il existe tout d'abord des raisons objectives au contexte de leur prise de parole : nous avons sollicité un entretien

qu'ils ont accordé, et il est donc naturel d'honorer le rendez-vous convenu. Mais cela n'explique pas pour autant pourquoi une personne parle d'un sujet, et directement d'elle et de son activité professionnelle, de ses pratiques et de ses représentations, pendant une, deux, voire trois heures. D'autres dimensions entrent alors en ligne de compte. Tout d'abord, l'entretien fait résonner une fibre narcissique : il est plutôt agréable de recevoir quelqu'un qui vous interroge sans vous juger et vous pose des questions sur vous et ce que vous faites, de se mettre en scène devant le public coopérant qu'offre le doctorant ou apprenti-chercheur (Blanchet, 1985 : 109 ; Lagroye, 1997 : 11). De même, l'entretien peut révéler la tonalité parfois affective du discours de l'acteur. Il prend même parfois l'aspect d'une relation psychothérapique (Blanchet, 1985 : 123), dans laquelle l'interviewé cherche lui-même à comprendre son action et ce qui la motive. En ce qui concerne plus précisément les militaires, c'est aussi à la lumière du lien armées-nation qu'il faut analyser le discours. La suspension de la conscription fait parfois craindre aux militaires la perte du lien armées-nation. L'enquêteur devient alors un point de contact à la fois avec la société, et en particulier avec le monde de la recherche scientifique et de l'université (Cohen, 1999 : 17). Plusieurs interlocuteurs ont conclu l'entretien en insistant sur le plaisir qu'ils avaient pris à revenir sur leur pratique quotidienne. Si la prise en compte de l'analyse du cadre formel de l'entretien n'a pas toujours été possible dans la restitution du matériau recueilli, pour des raisons de cohérence de la rédaction, cette analyse a toutefois permis de replacer le discours produit dans le cadre de la démarche méthodologique initiale et de garder ainsi ce fil directeur méthodologique lors de la rédaction du travail de recherche.

Par ailleurs, il importe pour l'enquêteur de garder en tête le rôle de porte-parole, ou de représentant de son institution pour l'interviewé : sa parole prend sa valeur dans le cadre d'un processus de recherche qui la destine à être interprétée et analysée, et l'ailleurs de la recherche est concrètement matérialisé par le dictaphone ou la prise de note. C'est avec la conscience de ce biais, inhérent à la recherche qualitative par entretien, que nous avons travaillé en adoptant une posture compréhensive pour tâcher justement de découvrir, autant que possible, l'intérêt que pouvaient avoir certains de nos interlocuteurs à nous parler et à sortir dans certains cas du discours officiel auquel leur fonction incline pourtant assez naturellement. Notre questionnement réflexif autour de l'entretien comme interaction sociale nous amène à soulever une dernière question importante : celle du positionnement du chercheur face à son objet de recherche.

Le chercheur et son objet : quel engagement, quelle distance ?

Le problème n'est en fait pas tant la position réelle de l'enquêteur, que celle que lui assigne l'enquêté (Dexter, 2006). Travailler par entretien suppose, pour obtenir des informations valides, que le chercheur ne soit pas perçu comme un intrus au sein du milieu social de la défense. Plus prosaïquement, il s'agit pour lui de s'insérer dans le (les) réseau(x) social(aux) de ses interlocuteurs afin d'en saisir le fonctionnement et les liens *intuitu personae*. Néanmoins l'enquêteur ne doit pas nécessairement changer de rôle pour devenir un acteur de son propre objet. Devenir partie prenante de son objet pourrait même représenter un danger de perte de distance critique. Tout l'enjeu pour le chercheur consiste donc à se faire accepter et reconnaître sur la base de ses connaissances sur son sujet.

Dans notre cas, l'insertion dans le réseau des acteurs politico-militaires français et allemands s'occupant de politique européenne de défense depuis le début des années 1990 ne semblait pas aisée de prime abord. Comment pénétrer au sein de cette élite qui nous paraissait si distante ? Nous avons pu nous rendre compte que certains contacts constituent des « sésames » pour l'enquêteur : se recommander d'eux permet d'ouvrir des portes. Chez les officiers supérieurs tout particulièrement, cette pratique du *name dropping* semble porter ses fruits, non seulement dans les sommets de la hiérarchie, mais également dans les niveaux intermédiaires (Cohen, 1999 : 24). L'insertion progressive, ou la tolérance et même la curiosité sincère manifestée par nos interlocuteurs, a été largement favorisée par le bouche-à-oreille : l'armée, et plus largement le système politico-militaire, tant en France qu'en Allemagne ou à Bruxelles, fonctionne comme une grande famille (Sourbier-Pinter,

2003 : 93-98). Ainsi nous est-il arrivé plusieurs fois de nous entendre dire : « Vous avez rencontré X à telle date, et demain je sais que vous voyez Y. » ou « Untel m'a parlé de vous ». Consciente du fait que l'image sociale de l'enquêteur influe sur la conduite de l'entretien, nous nous sommes efforcée de faire preuve d'autant de compétence que possible sur notre sujet, utilisant le jargon approprié, car

« Parler, c'est s'appropriier l'un ou l'autre des styles expressifs déjà constitués dans et par l'usage et objectivement marqués par leur position dans une hiérarchie des styles. [...] Les locuteurs dépourvus de la compétence légitime se trouvent exclus en fait des univers sociaux où elle [la langue] est exigée, ou condamnés au silence. » (Bourdieu, 1982 : 41-42).

Le fait d'être issue d'un Institut d'Études Politiques a sans aucun doute eu une grande influence dans le lien rapidement noué avec nos interlocuteurs, même dans des positions décisionnelles élevées. Pour Bourdieu, l'habitus linguistique exprime un habitus de classe dont il est une dimension (Bourdieu, 1982 : 84) ; or justement, la formation dans ces instituts forge une façon de penser et de s'exprimer reconnaissable. Nombre d'entre nos interviewés, tout particulièrement chez les diplomates, hommes politiques et rédacteurs civils, mais également chez quelques officiers français au cursus original, sont issus de Sciences Po Paris. Le partage d'une expérience plus ou moins semblable de formation universitaire aide au rapprochement. En ce qui concerne les acteurs allemands, nombre de diplomates, hommes politiques et civils de la Défense ont étudié le français, et souvent passé une partie de leur cursus universitaire à Paris ou dans un Institut d'Études Politiques de province. Paradoxalement, nous avons ressenti cette insertion de façon beaucoup plus prononcée à Bruxelles et surtout à Berlin qu'à Paris. La position de chercheur étranger revêt ainsi des avantages : « Le "voyageur" profite de sa situation sociale au sens simmelien. Cet « étranger » méthodologique n'est pas exclu du groupe, mais au contraire, en fait bien partie. » (Gephart, 2005: 13). Le fait d'interroger des élites de deux pays différents, en trois lieux de pouvoir (Paris, Berlin, Bruxelles), imposait certes de connaître les grandes lignes de leur sociabilité nationale, mais il s'agissait toujours d'un code social de type semblable dans notre enquête. Notre expérience allemande a également consisté en deux mois de vie en caserne⁶, pour des questions essentielles de logistique. Cette immersion nous a indirectement permis d'approcher les conditions de vie des militaires allemands, qui nous ont paru bien plus proches des conditions de la vie civile que celles de leurs collègues français.

Cette insertion dans le « milieu » enquêté ne doit toutefois pas faire perdre de vue la position distanciée de chercheur. Cela fut parfois difficile, d'autant qu'une enquête est aussi une expérience humaine où peuvent se nouer des amitiés ambiguës. L'activité de recherche oscille souvent entre participer à sa manière à rendre la société intelligible et se lancer dans l'expertise (avec en arrière-plan l'idée de promotion de la meilleure solution). Or l'acteur expert d'un domaine et le chercheur n'ont pas tout à fait les mêmes logiques professionnelles : l'expert vise la prospective, contribuant au désenchantement du monde, tandis que le chercheur livre un travail qui « n'a d'autre sens que de faire de nouvelles « questions » [...], être « dépassé [...] » et vieillir » (Weber, 1965 : 87-88 et 90). Pour cela, tâchons de garder en tête le positionnement du chercheur, dont l'intérêt pour les acteurs réside justement dans le décalage du regard porté sur leur action. La pratique de l'entretien qualitatif en milieu militaire a en l'occurrence permis de recueillir un matériau riche tout en maintenant vivante cette nécessaire distanciation avec l'objet de recherche, par la césure introduite par le moment de l'entretien dans le quotidien des interviewés.

⁶ En mars 2006 et février 2007.

BIBLIOGRAPHIE

- Arendell, T., 1997, "Reflections on the Reasearcher-Reasearched Relationship: a Woman interviewing Men", *Qualitative Sociology*, 2 (3), pp. 341-368.
- Beaud, S., Weber, F., 2003, *Le guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères Guides ».
- Blanchet, A., 1985, *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Chamboredon, H., Surdez, M., Pavis, F., Willemez, L., 1994, « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par les sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses n°16 Sciences sociales et histoire*, pp. 114-132.
- Cohen, S., 1999, « Enquêtes au sein d'un "milieu difficile" : les responsables de la politique étrangère et de défense », pp. 17-50, dans Cohen, S. (dir.), *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, PUF, Coll. « Politique d'aujourd'hui ».
- Deschaux-Beaume, D., 2008, *De l'Eurocorps à une armée européenne ? Pour une sociologie historique de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (1991-2007)*. Thèse de doctorat de science politique, Institut d'Études Politiques de Grenoble.
- Dexter L.A., 2006, *Elites and specialized interviewing*, Colchester, ECPR Press.
- Gephart, W., 2005, *Voyages sociologiques. France-Allemagne*, Paris, L'Harmattan.
- Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*, Traduit de l'anglais par Alain Kihm, Paris, Editions de Minuit, Coll. (dirigé par Pierre Bourdieu) « Le sens commun ».
- Laborier, P., Trom, D. (dir.), 2003, *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, Groupe de Sociologie politique et morale, CURAPP.
- Laborier, P., Bongrand, P., 2005, « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? » *Revue Française de Science Politique n°1*, vol. 55, pp. 73-111.
- Lagroye, J., 1997, « On ne subit pas son rôle », *Politix* 38, pp. 7-17.
- Laurent, S., 2007, « "Pourquoi" et "comment" poser les questions qui fâchent ? Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des "imposants" », *Genèses n°69*, 4, pp. 112-127.
- Marmoz, L., 2001, « L'outil, l'objet et le sujet: les entretiens de recherche, entre le secret et la connaissance », dans Marmoz, L. (dir), *L'entretien de recherche dans les sciences sociales et humaines. La place du secret*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-68.
- Pollet, G., Payre, R., 2005, « Analyse des politiques publiques et sciences historiques : quel(s) tournant(s) socio-historique(s) ? » *Revue française de science politique*, vol. 55 (1), pp. 133-154.
- Sourbier-Pinter L., 2003, *Les militaires*, Paris, Le Cavalier Bleu, Coll. « Idées reçues ».
- Weber, M., 1963, *Le savant et le politique*. Paris, Editions 10/18, (1^e éd. française : Plon, 1959).

L'ACCÈS AUX DONNÉES CONFIDENTIELLES EN MILIEU MILITAIRE : PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES ET ÉTHIQUES D'UN « POSITIONNEMENT INTERMÉDIAIRE »

Olivier SCHMITT

Résumé : Le terrain militaire n'est certainement pas le plus facile d'accès pour un chercheur et il nécessite des stratégies spécifiques pour la collecte d'informations. Le but de cet article est multiple : tout d'abord, il s'agit de réfléchir à la manière dont des données peuvent être recueillies dans un environnement militaire français, étranger, ou multinational. Ensuite, il s'agit de réfléchir au positionnement du chercheur au sein de cet environnement. Enfin, nous aborderons la valeur des données recueillies dans le contexte particulier des enquêtes que nous avons pu conduire. Nous examinerons la possibilité d'accéder à des archives, de conduire des entretiens ou d'observer des pratiques, et montrerons que la multiplicité des approches (triangulation méthodologique) permet d'obtenir des résultats relativement satisfaisants au regard de l'objectif d'enquête que nous nous sommes fixé.

.....
Mots-clés: enquête qualitative, armée, triangulation méthodologique, sociologie militaire

Abstract: *Conducting a scientific research in a military environment reinforces the traditional challenges of social science research, but few epistemological and methodological discussions of this issue are available. This article's objective is threefold. First, it aims at exploring the issue of data collection in a French, foreign or multinational military environment. Second, it explores the specific place of the researcher in such an environment. Third, it evaluates the quality of the data gathered in this context. The article discusses issues such as access to archives, interviews or the observation of practices and argues that combining this variety of approaches (methodological triangulation) is a satisfying way to collect data fit for the researcher's particular project.*

.....
Key words: Qualitative research, Armed Forces, Methodological Triangulation, Military Sociology.

Conduire une recherche scientifique en terrain militaire exacerbe les difficultés traditionnelles qui se posent au chercheur en sciences sociales. Néanmoins, les réflexions de nature épistémologiques et méthodologiques sur ce terrain de recherche sont relativement rares. Si l'armée est un objet de recherche bien connu des historiens, des politistes, des sociologues et des internationalistes¹, la réflexion sur les modalités d'enquête en son sein reste peu développée. Se basant sur une posture de recherche originale, le but de cet article est multiple.

Tout d'abord, il s'agit de réfléchir à la manière dont des données peuvent être recueillies dans un environnement militaire français, étranger, ou multinational tel que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). L'accès à une institution militaire nationale pour y conduire des recherches peut être difficile. La littérature méthodologique a déjà identifié un

¹ Voir le numéro spécial de la revue *Pouvoirs* n°125, 2008 consacré à l'armée française ou le numéro spécial de *L'Année Sociologique* n°61, 2011, consacré à l'institution militaire en bibliographie.

certain nombre des difficultés auxquelles l'enquêteur se confronte, telles que la classification de l'information, le changement au sein du fonctionnement « normal » de l'organisation militaire créé par la présence du chercheur ou encore la difficulté de maîtriser les codes d'un univers à la symbolique très développée et bâti sur une opposition statutaire entre « eux » (civils) et « nous » (militaires) (Carreiras et Castro, 2012). Ces difficultés sont exacerbées lorsque l'on étudie les institutions militaires de façon comparative (puisqu'il s'agit à chaque fois de s'adapter à des univers symboliques et des référents culturels propres à chaque institution), mais également dans un environnement multinational qui génère ses propres codes de conduite. Il s'agit donc d'explorer la manière dont un chercheur peut accéder à des informations dans un environnement qui, s'il n'est pas hostile, peut au moins être réticent.

Ensuite, il s'agit de réfléchir au positionnement du chercheur au sein de cet environnement. Le statut de l'auteur (réserviste dans la marine nationale) lui a permis de bénéficier plusieurs fois d'une certaine proximité avec les sujets d'enquête, proximité dont les modalités, avantages, et potentiels inconvénients sont abordés ci-dessous. L'auteur a également pu conduire une observation participante de six mois au sein de l'OTAN, ce qui constitue un terrain d'enquête exceptionnel, mais soulève un ensemble de problèmes méthodologiques dont les contours sont bien connus des anthropologues et qui prennent un relief particulier en terrain militaire.

Enfin, nous aborderons la valeur des données recueillies dans le contexte particulier des enquêtes que nous avons pu conduire. Nous examinerons la possibilité d'accéder à des archives, de conduire des entretiens ou d'observer des pratiques, et montrerons que la multiplicité des approches (triangulation méthodologique) permet d'obtenir des résultats relativement satisfaisants au regard de l'objectif d'enquête que nous nous sommes fixé pour le projet de recherche au profit duquel ce recueil de données est accompli. En lien avec la problématique précédente, nous aborderons un certain nombre de problèmes éthiques qui se posent au chercheur à la frontière des deux mondes, universitaire et militaire, et leur impact sur l'exploitation des données recueillies.

Pour ce faire, nous commencerons par exposer notre démarche scientifique, afin d'engager l'exercice réflexif nécessaire à la deuxième partie de notre exposé, qui se centrera sur les difficultés et opportunités de l'enquête en milieu militaire multinational. Le fil directeur de notre analyse sera la notion de confiance, définie comme une hypothèse faite sur le comportement futur d'autrui (Simmel, 1991) : acquérir et maintenir la confiance de l'institution militaire est probablement la tâche la plus difficile pour le chercheur et conditionne l'ensemble de sa démarche scientifique.

QUELLE MÉTHODOLOGIE POUR QUELLE RECHERCHE ?

Toute méthodologie est un outil au service d'une démarche de recherche particulière. L'objet de cette section est donc de présenter l'objectif de nos recherches en cours, et de montrer la spécificité de notre approche. Cette brève présentation permet de saisir les enjeux particuliers de notre relation avec les forces armées.

Une recherche de science politique des relations internationales

La recherche que nous conduisons s'inscrit dans un projet de science politique des relations internationales, en particulier dans leur version anglo-saxonne².

² Si Stanley Hoffmann (1977) a avancé que les Relations Internationales étaient une science sociale « américaine », des recherches récentes montrent la variété de la discipline dans le monde (Bilgin, 2007 ; Tickner et Waeber, 2009 ; Balzacq et Ramel, 2013).

La discipline est traversée par un vif débat entre approches quantitatives et qualitatives. Les approches quantitatives cherchent à identifier l'effet moyen d'une ou plusieurs variables indépendantes sur une variable dépendante, effet mesuré grâce à l'utilisation de statistiques au sein d'un large échantillon dont les variables ont été codées par le ou les chercheurs. Les approches qualitatives parlent en termes de conditions nécessaires et/ou suffisantes et utilisent des études de cas fouillées pour établir des inférences. Les deux approches peuvent être identifiées comme deux « cultures de recherche » différentes, utilisant deux définitions différentes de la causalité et basées sur des fondations mathématiques différentes : les approches quantitatives sont fondées sur les statistiques et les approches qualitatives sont fondées sur la théorie des ensembles (Goertz et Mahoney, 2012). Les opposer est donc vain, puisqu'elles reposent sur des logiques différentes pour identifier des causalités. Ceci ne veut pas dire que ces approches ne sont pas elles-mêmes traversées par différents débats méthodologiques. Par exemple, les approches quantitatives sont divisées entre fréquentistes et Bayésiens. Les approches qualitatives sont elles-mêmes divisées entre chercheurs tentant d'établir des inférences causales et chercheurs travaillant dans la tradition interprétative. Ces deux grands « camps » peuvent eux-mêmes être sous-divisés en chapelles. Les chercheurs interprétativistes peuvent ainsi s'inscrire dans la tradition de Clifford Geertz (1973) ou adopter des approches post-positivistes ou critiques.

Le but de cette brève présentation des tensions épistémologiques et méthodologiques de la discipline des Relations Internationales est de situer notre propre recherche. Nous nous situons clairement au sein de la culture qualitative, dans sa version positiviste (au sens où nous postulons l'existence d'une réalité extérieure au chercheur qu'il est possible d'atteindre par des moyens méthodologiques appropriés). À travers une comparaison structurée d'études de cas (*structured case comparison*), nous cherchons à établir des relations de causalité qui servent à enrichir le débat théorique en relations internationales. Notre recherche participe ainsi de deux dimensions de la démarche scientifique, tester des théories et enrichir les théories existantes.

Cette posture de recherche a des conséquences pour notre approche méthodologique. Nous ne cherchons donc pas à établir la sociologie d'un champ spécifique en étudiant les rapports de pouvoir au sein de ce champ. Au contraire, notre approche s'apparente à du journalisme d'enquête puisque nous essayons de retracer aussi fidèlement que possible des processus de prise de décision et d'étudier les comparaisons entre trois pays dans quatre cas d'interventions militaires multinationales. Parce que les interventions sont récentes (et que les archives sont pour la plupart classifiées), l'approche méthodologique partage des affinités à la fois avec l'histoire immédiate, la sociologie wébérienne (2003) et les récents développements méthodologiques en Relations Internationales qui importent la notion bourdieusienne de pratique au sein d'une approche positiviste (Adler et Pouliot, 2011 ; Bigo, 2011). Nous utilisons donc des études de cas, du *process-tracing*, et de l'analyse contre-factuelle. Il s'agit :

- d'étudier la littérature grise lorsqu'elle est accessible
- de chercher, au travers d'entretiens, à établir la logique interne des acteurs lors de la prise de décision
- éventuellement d'observer un ensemble de pratiques au moyen d'une observation participante.

Comme dans toute enquête scientifique, une analyse critique des sources doit être conduite, qui exige un certain degré de réflexivité. En particulier, il s'agit de réfléchir au positionnement particulier du chercheur par rapport à l'institution militaire.

Le positionnement du chercheur

Notre positionnement par rapport à l'institution militaire peut être qualifié d'intermédiaire. En effet, nous avons plusieurs fois travaillé pour le ministère de la Défense (en tant que stagiaire à la mission militaire à Berlin puis en tant que chargé de mission à la Délégation

aux Affaires Stratégiques), et nous sommes réserviste dans la marine nationale, avec le grade d'Enseigne de Vaisseau de 2^e classe (sous-lieutenant). Nous disposions également d'une bourse de thèse de la Délégation Générale pour l'Armement (DGA) et étions institutionnellement rattaché à l'Institut de Recherche stratégique de l'École militaire (Irsem), un centre de recherche académique appartenant au ministère de la Défense.

De plus, de par notre rattachement au département des *War Studies* du King's College London, nous avons également été enseignant invité à la *UK Defence Academy*, qui est l'équivalent britannique de l'École de Guerre. Enfin, nous avons été consultant pendant six mois au sein de la division « opérations » de l'OTAN.

Ces différentes expériences professionnelles nous permettent d'avoir une connaissance « de l'intérieur » du milieu militaire, national ou multinational, tout en étant toujours dans ce milieu seulement de manière temporaire. Certains pourront avancer que cette proximité par rapport à l'institution est forcément dommageable pour l'objectivité de notre recherche. À rebours de cette vision négative du rapport à l'objet d'études, nous voudrions montrer ci-dessous que cette posture a permis d'éviter certaines des contraintes qui s'exercent sur des chercheurs appartenant à l'institution (tel qu'un officier d'active) ou des chercheurs qui lui sont complètement étrangers. Elle nécessite toutefois de clairement définir ses propres principes éthiques durant la recherche et une auto-critique permanente.

LE RECUEIL ET L'EXPLOITATION DE DONNÉES EN MILIEU MILITAIRE

Comment accéder aux données ?

Notre positionnement spécifique a été globalement favorable pour accéder aux données utiles à notre recherche.

Lors des entretiens, l'affichage en tant que réserviste permet d'établir facilement un rapport avec l'interrogé en effaçant l'opposition « eux/nous » qui caractérise souvent la relation entre militaires et civils (Schweisguth, 1978 ; Coste, 2002 ; Esquerre, 2012). L'auteur a régulièrement été encouragé à poursuivre son engagement dans la réserve par les militaires interrogés, ce qui a souvent contribué à établir des relations de confiance. Le fait de maîtriser le vocabulaire technique propre aux armées est aussi un moyen de crédibiliser le chercheur, et nous avons bien souvent entendu des phrases telles que : « vous, au moins, vous savez de quoi vous parlez ». Bien que flatteuse, cette remarque peut être dangereuse. En effet, elle pourrait signifier que le chercheur dispose d'un certain nombre de préconceptions issues de son expérience au sein de la réserve ou de ses expériences professionnelles, qu'il cherche simplement à confirmer au cours des entretiens. Il s'agit donc d'être extrêmement prudent et de bien distinguer les conversations introductives servant à établir un rapport de confiance (au cours desquelles le statut de réserviste peut être mentionné) et la phase d'entretien elle-même. Pour ce faire, la meilleure technique consiste à séparer les sujets de conversation liminaire et d'entretien afin d'éviter toute confusion.

La connaissance d'une certaine culture militaire permet aussi d'établir plus facilement ce rapport de confiance nécessaire au travail d'enquête. Par exemple, nous avons eu l'occasion d'obtenir un entretien avec un officier des troupes de marine un 1^{er} septembre et avons commencé l'entretien en lui souhaitant un « Joyeux Bazeilles ». Cette référence à la fête des troupes de marine a clairement facilité l'entretien en établissant une connivence entre le chercheur et l'interrogé. Ainsi, d'une manière générale, une connaissance « intime » du métier militaire et des références culturelles qui y sont associées facilite l'élaboration d'une relation de confiance. La pratique de l'entretien en milieu militaire a déjà fait l'objet d'études détaillées sur lesquelles nous n'allons pas revenir (Cohen, 1999 ; Deschaux-Beaume, 2011), mais nous nous contenterons d'indiquer que la prise de notes en lieu et place d'un entretien enregistré rassure bien souvent les interrogés, de même que la garantie de leur anonymat à

travers des procédures détaillées dans le protocole de recherches qui leur est présenté. Ces méthodes participent également de la relation de confiance qui est bâtie avec les représentants de l'institution militaire.

Néanmoins, ce positionnement pourrait parfois se révéler problématique en rentrant dans une relation hiérarchique avec les militaires interrogés. Étant donné l'objet de notre recherche, nous interrogeons quasiment exclusivement des officiers supérieurs qui ont été dans des situations de prise de décision et qui sont de ce fait plus gradés que nous, ce qui pourrait éventuellement se révéler problématique. Bourdieu (1993) mettait en garde contre des différences de statuts, en général en faveur de l'interrogateur, qui pourraient créer des situations de violence symbolique en mettant en cause le travail de recherche. La situation serait ainsi inversée dans notre situation puisque l'interrogé se retrouverait dans une position symbolique supérieure en étant plus gradé que le chercheur. Pour éviter ces situations, Bourdieu recommandait d'établir la plus grande proximité sociale possible et une forme de familiarité, qui sont les deux préconditions d'une communication symboliquement non violente. Comme nous l'avons vu plus haut, notre appartenance à la réserve et les expériences professionnelles au sein du ministère de la Défense permettent d'établir une relative familiarité en nous permettant d'acquérir les codes nécessaires à une compréhension de la culture militaire, mais également une relative proximité sociale créée par le lien commun avec l'armée. En contrepoint, le fait d'être « seulement » réserviste, et de conduire les entretiens en civil permet de marquer notre statut de chercheur et évite les relations hiérarchiques qui ne manquent pas de s'établir à la vue des galons (ou étoiles) sur les uniformes. En effet, nous ne sommes pas soumis à des impératifs de carrière au sein de l'institution et notre recherche n'est pas dépendante de ses commandes. Au final, l'appartenance à la réserve serait peut-être un bon moyen de suivre le conseil méthodologique de Bourdieu, en combinant proximité sociale et familiarité tout en évitant les inconvénients des chercheurs « institutionnels », même si ce n'est probablement pas ce que lui-même avait en tête. Être réserviste n'est clairement pas le seul moyen d'obtenir des résultats, et l'accès à un terrain d'enquête ne doit pas être une motivation pour rejoindre la réserve, mais c'est un moyen qui s'est révélé efficace dans nos recherches et dans les entretiens que nous avons conduits.

Si le statut de réserviste peut être un avantage lors des entretiens en milieu militaire, ce n'est pas un sésame ouvrant toutes les portes. Ainsi, au cours de notre recherche, nous avons voulu étudier les archives françaises et britanniques relatives à la guerre du Golfe de 1991. La politique de conservation des archives militaires diffère sensiblement en France et en Grande-Bretagne. Si les Britanniques centralisent leurs archives de niveau stratégique et politique près de Londres, les archives opérationnelles et tactiques sont conservées par chacun des régiments concernés. En contactant directement les musées des régiments engagés dans la guerre du Golfe, nous avons pu très facilement obtenir des copies de leurs archives, en particulier des journaux de marche des chefs de corps et des officiers subalternes, des consignes et mises à jour quotidiennes transmises par l'État-major ainsi que des plans opérationnels adoptés par chacune des unités. Comme toutes les archives, celles-ci sont de valeur inégale, mais elles permettent dans une certaine mesure de reconstituer la manœuvre britannique, les instructions du commandement et une partie de la décision politique (en particulier à travers les échanges entre les chefs de corps et l'État-major). Les archives françaises sur la guerre du Golfe sont conservées au château de Vincennes et, malgré une lettre de soutien de l'IRSEM, la mention de nos accréditations « secret défense » et « secret OTAN » et une demande de déclassification des documents volontairement limitée à ceux de niveau tactique, celle-ci nous a été refusée³. Comme on le voit, la proximité avec l'institution militaire n'est en aucun cas un passe-droit et une garantie d'accès aux ressources souhaitées.

Enfin, il s'agit d'évoquer les bénéfices que peut procurer une observation participante telle que la promeut l'école de Chicago au sein d'une structure de défense. Il est inutile de revenir

³ D'après ce que nous avons compris, cette décision n'est pas le fait des services du Château de Vincennes mais de représentants de l'EMA qui sont chargés de statuer sur l'opportunité d'une déclassification. On peut regretter que, malgré notre bonne volonté, une recherche conduite en anglais soit alimentée par des archives anglo-saxonnes et ne permette pas de présenter un point de vue francophone basé sur les archives.

sur les avantages bien connus en termes d'accès à des champs fermés, d'étude des pratiques ou de réduction du décalage entre les entretiens et le terrain qui sont procurés par l'observation participante (Diaz, 2005). Nous nous contenterons d'ajouter une dimension qui nous a semblé particulièrement intéressante. Au cours de notre travail à l'OTAN, l'intégralité de notre activité était classifiée. Il était donc impossible d'utiliser cette observation comme source d'un travail scientifique. Néanmoins, cette participation nous a permis de saisir tout un ensemble de dynamiques et de savoir quelles étaient les bonnes questions à poser au cours d'un entretien. En effet, le fait de poser des questions au cours d'un entretien à un sujet –un collègue de travail– sur telle politique que nous avions observée au cours de notre travail quotidien nous permettait d'exploiter ses réponses pour notre recherche. L'observation participante nous a ainsi permis de savoir quelles questions poser lors des entretiens, nous permettant de gagner un temps précieux et de pouvoir exploiter des informations particulièrement utiles pour notre travail.

Au final, la combinaison d'entretiens semi-directifs, d'exploitation d'archives et d'observation participante a permis une collection de données particulièrement utiles pour notre travail de recherche. Notre positionnement spécifique par rapport à l'institution militaire a grandement contribué à la possibilité de collecter ces données.

L'exploitation des données

L'exploitation des données est soumise aux mêmes précautions méthodologiques que pour d'autres champs de recherche. Néanmoins, l'acquisition de données en milieu militaire impose des contraintes spécifiques.

Concernant les entretiens, il faut admettre que ceux-ci constituent une vérité partielle, et que la triangulation est nécessaire pour reconstruire des processus de décision. Mais deux problèmes se posent : le premier tient au respect de la confidentialité des personnes interrogées et le deuxième tient à la contextualisation de leur parole.

Comme nous l'avons mentionné, obtenir la confiance des membres de l'institution permet de conduire ses enquêtes, notamment si le chercheur parvient à être recommandé par une autorité. Mais maintenir cette confiance est fondamental pour éviter la fermeture du terrain, et l'une des clefs de cette confiance est le respect de l'anonymat des personnes interrogées. Obtenir un « scoop » sera sans lendemain, puisque les membres de l'institution militaire ne feront probablement plus confiance au chercheur. Il s'agit donc de mettre en place un certain nombre de procédures garantissant l'anonymat des sources, dont nous avons déjà évoqué la plus grande liberté de parole dans le cas d'une prise de notes par rapport à un entretien enregistré.

Ainsi, lors d'une enquête au sein de l'OTAN, nous avons conduit plus d'une centaine d'entretiens à tous les niveaux de la hiérarchie : capitales, quartier général, *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (SHAPE), *Joint Forces Command* (JFC) Brunssum et la Force Internationale d'Assistance à la Sécurité (FIAS). Tous ces entretiens ont été conduits sous la garantie d'anonymat, et sont incroyablement riches pour notre travail de recherche. Mais, au moment de la restitution, se pose la question de montrer au lecteur la variété des sources : mentionner « entretiens » en note de bas de page risque d'attirer des suspicions sur le nombre d'entretiens réellement conduits. La solution que nous avons trouvée a consisté à créer un code personnel à 3 lettres et un chiffre servant à différencier les personnes interrogées. La première lettre désigne la position institutionnelle de l'interrogé (capitale, quartier général, SHAPE, JFC, FIAS), la deuxième désigne son statut (militaire, diplomate, civil), la troisième désigne sa nationalité et le chiffre sert à différencier des individus qui pourraient correspondre aux trois critères précédents. Les notes de bas de page se présentent ainsi sous la forme « entretiens avec ADF, BAR1, CCA, FDA2 ». Les lecteurs ne savent pas quelle lettre correspond à quelle position institutionnelle, quel statut ou quelle nationalité, mais ils peuvent observer la variété des entretiens grâce à ce codage. Le système nécessite d'accorder une grande confiance au chercheur, mais il s'agit du moins

mauvais compromis que nous avons trouvé pour présenter la variété des entretiens tout en préservant l'anonymat de nos sources.

Un problème peut se poser du fait de la position institutionnelle du chercheur que nous avons abordée précédemment. Nous avons mentionné le fait que l'observation participante permettait de gagner du temps lors des entretiens en sachant quelles questions poser. Elle peut également poser des difficultés lors de l'exploitation de certains entretiens. Ainsi, nos entretiens à l'OTAN ont été conduits alors que nous travaillions toujours pour l'institution, portions le badge de l'organisation, etc. Malgré le fait que nous avons toujours précisé en début d'entretien que nous n'étions plus un « collègue », mais que nous étions maintenant un chercheur et que nous avons toujours encouragé les personnes interrogées à réfléchir au fait que leurs paroles, bien qu'anonymes, pourraient être exploitées dans un travail académique, il est arrivé plusieurs fois que celles-ci aillent au-delà de ce qu'elles auraient dû dire au cours d'un entretien et révèlent des détails opérationnels confidentiels pouvant porter atteinte au respect du secret au sein de l'institution. Cette confusion provenait probablement de notre propre position de chercheur, pouvant poser les bonnes questions, et disposant d'un badge OTAN et d'une accréditation de sécurité. Se pose alors un dilemme moral : formellement, nous aurions été fondé à exploiter ces résultats dans notre recherche, puisque les interrogés avaient été prévenus du fait qu'ils étaient en situation d'entretien. Nous avons décidé de ne pas le faire et d'exercer une forme de censure a posteriori, encore une fois pour respecter la confiance qui avait été placée en nous par nos collègues.

Un autre problème se pose lors de l'exploitation des entretiens, mais qui peut être relativement facilement surmonté. Il s'agit d'éviter de plaquer les connaissances acquises au sein du milieu militaire français à d'autres milieux nationaux. Nous avons cette tendance au début de notre recherche pour le mémoire de master, au cours duquel nous avons appris simultanément sur le système français et le système allemand. Notre première tendance était d'essayer de trouver des équivalents fonctionnels allemands aux organes de décision français. Ce n'est qu'au cours de notre recherche que nous avons compris que cette recherche était vaine, et qu'observer les différences administratives entre le ministère de la Défense et le *Bundesministerium für Verteidigung* était un aspect crucial de la compréhension des mécanismes de la coopération franco-allemande. Cette remarque sur les divergences des systèmes administratifs vaut également pour les cultures militaires. Traditionnellement, les troupes d'élite de l'armée de terre française sont des troupes légères (parachutistes, infanterie de marine, légionnaires). Cette hiérarchie est complètement différente en Allemagne, où les troupes d'élite sont l'infanterie mécanisée. Autre exemple, si en France la culture d'arme est extrêmement forte (un officier est cavalier, parachutiste, légionnaire, etc.), les Britanniques valorisent l'appartenance à un régiment spécifique. Ces différences de culture militaire pèsent lors de l'exploitation des entretiens puisqu'elles permettent de situer la personne interrogée : quelle est sa trajectoire de carrière, fait-il partie des « espoirs » au sein de son armée ou arme d'origine, etc ? La remarque est triviale, mais toujours importante : conduire une recherche comparative implique de s'appropriier des cultures militaires différentes et suppose un fort travail de préparation en amont de la phase de collecte et d'exploitation des données.

CONCLUSION : MULTIPLIER LES APPROCHES, MULTIPLIER LES MÉTHODES

Pour conclure ce bref survol de notre méthodologie de recherche, nous pouvons rappeler certains points. Tout d'abord, obtenir la confiance de l'institution militaire est indispensable pour pouvoir mener une enquête sur des sujets de défense contemporains. L'obtention de cette confiance nécessite de garantir une forme d'anonymat aux personnes interrogées, mais également de créer une connivence avec elles.

Notre position spécifique nous permet, nous semble-t-il, de bénéficier d'un accès relativement privilégié et d'une relation de confiance avec l'institution, mais sans souffrir des contraintes qui s'imposeraient à un chercheur institutionnel. Le positionnement intermédiaire n'est certainement pas le seul moyen d'obtenir la confiance des représentants

de l'institution, mais il s'est révélé efficace dans notre cas. Néanmoins, il impose une forte réflexion du chercheur sur les moyens d'apporter des garanties d'anonymat et de conduire une recherche comparative. Il faut souligner que cette posture méthodologique s'est révélée particulièrement appropriée pour collecter les données en vue de l'objectif de recherche qui est le nôtre (reconstituer des études de cas en vue d'une démarche comparative et théorique en relations internationales), et ne peut probablement pas être transposée dans des démarches de recherche visant à établir la sociologie d'un champ spécifique ou la sociogenèse d'une politique publique. Elle permet toutefois d'acquérir des données particulièrement intéressantes, pour peu que les précautions d'exploitation d'usage soient respectées.

BIBLIOGRAPHIE

- Adler E., Pouliot V. (sous la dir.), 2011, *International Practices*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Balzacq T., Ramel F. (sous la dir.), 2013, *Traité de Relations Internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Bilgin P., 2007, "Thinking Past 'Western' IR ?", *Third World Quarterly* n° 29, 3, pp. 5-23.
- Bigo D., 2011, « Pierre Bourdieu and International Relations: Power of Practices, Practices of Power », *International Political Sociology* n° 5, 3, pp. 225-258.
- Boniface P., Verstappen C. et al., 2008, « L'Armée Française », *Pouvoirs* n° 125, Seuil.
- Bourdieu P., 1993, *La Misère du Monde*, Paris, Seuil.
- Carreiras H., Castro, C. (sous la dir.), 2012, *Qualitative Methods in Military Studies: Research Experiences and Challenges*, Abingdon, Routledge.
- Cohen S. (sous la dir.), 1999, *L'art d'Interviewer les Dirigeants*, Paris, PUF.
- Coste F., 2002, *Analyse du Système de Valeurs Militaires et des Caractères Conservateurs des Armées*, Mémoire de D.E.A en Science Politique, Institut d'Etudes Politiques de Lille.
- Deschaux-Beaume D., 2011, « Enquêter en Milieu Militaire: Stratégie Qualitative et Conduite d'Entretiens dans le Domaine de la Défense », *Res Militaris* n°1, 2, (en ligne).
- Diaz F., 2005, « L'Observation Participante comme Outil de Compréhension du Champ de la Sécurité », *Champ Pénal* n°2, (en ligne).
- Esquerre H., 2012, *Replacer l'Armée dans la Nation*, Paris, Economica.
- Geertz C., 1973, *On the Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.
- Goertz G., Mahoney J., *A Tale of Two Cultures: Qualitative and Quantitative Research in the Social Sciences*, Princeton, Princeton University Press.
- Hoffmann S., 1977, "An American Social Science: International Relations", *Daedalus* n°106, 3, pp. 41-60.
- Letonturier E. (dir), 2011/12, « Valeurs, Métier et Action : Evolutions et Permanences de l'Institution Militaire », *L'Année Sociologique* n°61.
- Schweisguth E., 1978, « L'Institution Militaire et son Système de Valeurs », *Revue Française de Sociologie* n°19, 3, pp. 373-390.
- Simmel G., 1991, *Secret et Sociétés Secrètes*, Strasbourg, Circé.
- Tickner A., Waever O. (sous la dir.), 2009, *International Relations Scholarship Around the World*, Abingdon, Routledge.
- Weber M., 2003 (1^e éd : 1922), *Économie et Société* vol 1 : *Les Catégories de la Sociologie*, Paris, Pocket.

OFFICIER D'ACTIVE ET HISTORIEN EST-IL INDISPENSABLE D'ÊTRE SCHIZOPHRÈNE ?

Lieutenant - Colonel Rémy PORTE

Note d'introduction : Revenant sur son expérience clivée entre le milieu militaire et le milieu universitaire – « Pourquoi faire confiance à un officier qui est aussi universitaire, et qui finalement ne serait ni l'un ni l'autre ? » –, le colonel Rémy Porte pointe dans ce témoignage les tensions existantes entre ces deux milieux professionnels et qu'il a pu éprouver (au double sens du terme : ressentir et mettre à l'épreuve) dans son activité de recherche ainsi que dans sa carrière d'officier. Il nous livre un témoignage qui illustre certaines modalités concrètes de rencontre et de « non-rencontre » entre les deux champs.

Vécue sur le mode d'une schizophrénie nécessaire, l'approche du lieutenant-colonel Porte montre bien qu'il y existe *a minima* deux logiques qui induisent l'adoption d'attitudes en contradiction. Mais au-delà des différences, il souligne aussi des similitudes entre monde académique et militaire : mondes exclusifs, à la poursuite de leurs autonomies respectives vis-à-vis du champ du pouvoir (donc défendant leurs prés carrés), milieux hiérarchisés et sous contraintes.

Ce faisant, il pose avec force la question de l'usage des sciences sociales dans les armées, en adoptant ici un point de vue utilitariste (les sciences sociales doivent se faire de manière à se rendre utiles aux décisions militaires) sans verser pour autant dans une conception instrumentaliste (les sciences sociales doivent répondre aux questions des militaires pour justifier les décisions qu'ils prennent). Si le débat sur l'usage général des sciences sociales dans l'ingénierie décisionnelle n'est pas nouveau, il faut préciser que la question n'est elle-même pas tranchée dans les arènes universitaires et qu'elle continue à faire couler beaucoup d'encre.

Finalement, le lieutenant-colonel Porte soulève deux questions centrales, à savoir celle de la division du travail de recherche (qui enquête sur quoi, sous quel statut et à quelles fins ?) et celle de la « demande sociale d'étude en sciences sociales », au travers principalement des « commandes » d'études adressées par les institutions sises dans le périmètre du ministère de la Défense auprès de groupes particuliers détenant des formes de monopoles sur la production des discours scientifiques et d'expertises. L'existence de personnels internes compétents ne suffit pas, à elle seule, à la production d'études portant sur les armées ou le fait militaire. Plus que des partenariats, c'est à une véritable réflexion sur les formes possibles de collaborations qu'appelle le colonel Porte dans ce témoignage. L'enjeu est d'en déterminer et d'en formuler les modalités efficaces, c'est-à-dire qui permettront à chacun d'atteindre les objectifs spécifiques à son champ d'appartenance.

.....

Lorsque Christophe Lafaye m'a proposé de participer à la journée préparatoire à cette publication, j'ai immédiatement accepté, car son thème correspond, y compris du fait d'une formulation peut-être ambiguë du titre sur laquelle je vais revenir, très exactement à une question à laquelle je suis très régulièrement confronté. En effet, étant à la fois officier d'active et docteur habilité à diriger des recherches, je crois bien connaître ces deux mondes qui se croisent en permanence et se fréquentent sans se mélanger que sont le ministère de la Défense d'une part et l'université d'autre part et je vais donc vous présenter mon rapport à ces deux institutions.

Permettez-moi tout d'abord de me présenter rapidement, afin que vous sachiez qui est celui qui a l'outrecuidance de témoigner devant vous de son expérience et d'essayer d'en tirer quelques enseignements.

J'ai passé le cap des 30 ans de carrière. Engagé tardif, à 25 ans, j'ai une première partie de carrière d'officier classique entre 1981 et 2001 en régiments et en écoles. J'ai choisi ensuite

un parcours d'officier expert, avec une double spécialité d'histoire militaire et de relations internationales. Au total, une douzaine d'affectations différentes dans les organismes les plus divers. Après avoir dirigé le bureau recherche du Centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF), dont la mission consiste à étudier les problématiques actuelles d'engagement des forces terrestres et leurs mises en perspective historique, je suis actuellement chargé de mission auprès de l'État-major de l'Armée de terre (EMAT). Parallèlement, je travaille avec deux laboratoires de recherche, j'interviens chaque année dans 5 ou 6 universités différentes, où je suis les travaux d'étudiants en Master 2, et je dirige directement les recherches de 8 doctorants. Avec près d'une centaine d'articles, une cinquantaine de colloques et une quinzaine de livres en 12 ans, je n'ai pas honte de ma production académique.

Mais, si j'ai accepté de partager mon expérience, ce n'est ni pour reprendre à l'oral mon mémoire d'égo-histoire rédigé pour l'habilitation ni pour me livrer à une réflexion intellectualisée sur l'utilité de l'histoire au sein du ministère de la Défense. D'autres l'ont fait avant moi et mieux que je ne saurais le faire. Par contre, ayant depuis une douzaine d'années l'expérience et la pratique simultanée des deux institutions, il m'a semblé intéressant de vous faire part de différentes réflexions et certains constats. Je souhaite partager avec le lecteur un témoignage et quelques idées. Pour commencer, deux anecdotes.

Lors de la soutenance de mon HDR (habilitation à diriger des recherches), l'un des membres du jury, très éminent professeur des universités, considéré comme l'un des maîtres de sa spécialité et par ailleurs relativement proche du monde de la Défense, s'est inquiété de savoir si le fait que je sois officier d'active ne m'interdisait, pas au moins partiellement, de faire preuve de la liberté intellectuelle qui doit caractériser le chercheur. Il s'agissait en fait d'une prévention, d'une réserve de principe, induite par le seul fait de mon statut administratif.

Immédiatement après cette soutenance, j'ai pris rendez-vous avec mon gestionnaire pour envisager avec lui des possibilités d'évolutions de carrière, et je me suis entendu répondre par un excellent colonel de la direction des ressources humaines, textuellement : « *Mais mon cher Porte, pour les docteurs, il y a le service de santé !* ».

À partir de ces deux expériences, je voudrais développer mon propos de façon très classique en trois points avant de conclure :

- Nous sommes face à deux mondes qui s'ignorent
- Y a-t-il plus de liberté pour le chercheur à l'université ?
- Quels sont les besoins des armées ?

NOUS SOMMES FACE À DEUX MONDES QUI, EN RÉALITÉ, S'IGNORENT SUPERBEMENT

Si on ne rencontre plus qu'extrêmement rarement dans le monde universitaire des manifestations ostensibles d'antimilitarisme systématique, et si, parallèlement, le ministère de la Défense affirme entretenir des relations apaisées et confiantes avec l'académie, force est de constater qu'il s'agit dans la plupart des cas d'une « vraie-fausse » entente. La « confiance » si souvent évoquée se traduit certes par des marques extérieures de reconnaissance, mais ne « joue » en pratique que lorsque des universitaires sont détachés par leur ministère d'origine au sein du ministère de la Défense. Pourquoi faire confiance à un officier qui est aussi universitaire, et qui finalement ne serait ni l'un ni l'autre ? L'absence de confiance n'aurait-elle pas avoir pour origine le fait que la recherche soit en fait essentiellement menée par des universitaires « pur sucre », vacataires ou détachés, voire même externalisée, et que les seuls militaires qui interviennent dans le dispositif sont ceux qui reçoivent les études finales. Études dont, le plus souvent, ils se plaignent finalement du manque d'adaptation aux besoins. En fait, ces deux mondes ne se connaissent pas.

Il existe bien sûr dans de nombreuses universités des séminaires de Master autour des thématiques d'histoire, de sécurité et défense ou de géopolitique, au sein desquels les sujets « militaires » trouvent leur place. D'autres vont ouvrir pour les prochaines rentrées universitaires de 2013 et 2014 et la semaine dernière encore je participais à la préparation d'un programme pour une faculté de Lille. Toutefois, à quelques rares exceptions près, ces formations privilégient soit les aspects « politico-diplomatiques », soit les aspects « sociologiques » des dossiers traités, c'est-à-dire que les questions liées à l'emploi opérationnel des forces sont très largement ignorées. Dans le meilleur des cas, le témoignage d'un officier et/ou la visite d'une unité permettent en cours d'année d'approcher le monde militaire. Comme, de surcroît, les étudiants engagés dans ces scolarités n'ont que très marginalement l'opportunité de nouer des contacts étroits avec les armées, cela se traduit par une ignorance très marquée de la réalité des opérations. Nous en arrivons donc au paradoxe de voir des étudiants de M2 ou doctorants rédiger de volumineux mémoires ou des thèses à partir d'une approche exclusivement académique et livresque de leur sujet. Or, s'agissant de travaux qui ont prétention à apporter un éclairage sur des situations actuelles ou à aider à la réflexion prospective, il y a là, on le voit bien, un risque majeur de contresens. Outre que certains mots correspondent dans le vocabulaire proprement militaire à une définition particulière (une section n'est ni un peloton, ni une escouade, ni un groupe -choses entendues-), d'autres termes dans le domaine des missions à remplir et de la manœuvre ont un sens très précis et ne peuvent pas être remplacés par un « synonyme » du langage courant. Et je n'évoque même pas les acronymes, dont le nombre se multiplie et qui ont souvent une origine anglo-saxonne. Dans ce contexte, je pense qu'aujourd'hui le nombre de professeurs des universités pouvant analyser sans préparation particulière une campagne militaire doit se compter sur les doigts des deux mains au maximum. En clair, en l'absence de connaissances militaires précises, les études portent souvent sur des sujets marginaux, périphériques ou annexes.

De la même façon, par exemple, si nous disposons de quelques excellents travaux sur l'analyse théorique des structures des états-majors nationaux, cela ne donne pas la connaissance intime de ce qu'est le processus de prise de décision « en conduite » dans un état-major engagé dans une opération active.

Mais cette méconnaissance est très largement réciproque et, de la même manière, la très grande majorité des officiers supérieurs et du cadre de commandement ignore tout du fonctionnement interne de l'université et de ses évolutions actuelles. Quand notre institution baptise « expert » un officier titulaire d'un Master, le monde académique esquisse un sourire avec condescendance : des milliers de Masters sont attribués chaque année... Lorsque nos officiers supérieurs ou généraux apprennent que les professeurs des universités sont élus par leurs pairs, ils pensent d'abord (j'en ai eu l'expérience récente) qu'il s'agit d'une manifestation de la méritocratie républicaine, sans se douter le moins du monde des manœuvres « préparatoires » et des ententes préalables qui peuvent exister en amont entre tenants de telle école de pensée ou fils spirituels de tel mandarin pour assurer l'élection d'un candidat pratiquement coopté. D'ailleurs, tous seront appelés du terme révérencieux de « Monsieur le professeur », qu'ils enseignent dans le secondaire ou qu'ils soient professeurs des universités (à peu près la différence statutaire entre un capitaine et un général), et la distinction entre les chargés de cours, les maîtres de conférences ou les professeurs titulaires d'une chaire n'est pas connue en dehors de quelques cercles restreints. Qu'un enseignant soit certifié ou agrégé, docteur ou habilité, normalien ou non n'évoque pas grand-chose, alors même que ces critères constituent le socle d'une carrière, un peu comme chez nous entre un officier de recrutement tardif et un officier de recrutement direct breveté.

Au-delà de ces méconnaissances statutaires et d'emplois réciproques, il existe des *a priori* culturels profonds, qui subsistent dans le temps long (notre « mémoire reptilienne », en quelque sorte) et expliquent d'ailleurs le titre un peu provocateur de mon texte. Pour l'universitaire, l'officier manquera de subtilité ou de finesse dans l'expression d'un discours peu problématisé. Pour l'officier, l'universitaire restera celui qui pose des questions sans apporter de réponse. Dans les cercles militaires, les commentaires plus ou moins ironiques sur le corps enseignant composé pour une moitié de professeurs Nimbus et pour l'autre de

grévistes fuseront bien vite. Dans le monde universitaire, les remarques affligées sur le manque d'esprit critique (éternelle référence au « petit doigt sur la couture du pantalon ») seront aussi fréquentes. En clair, « l'Autre » appartient à une institution non seulement différente et méconnue (et à ce titre parfois crainte), mais aussi plus ou moins soupçonnée collectivement de vouloir s'attaquer à nos fondamentaux.

Que l'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas. Bien sûr, rares sont les situations aussi tranchées et tout n'est pas systématiquement noir. La réalité quotidienne, comme souvent, s'inscrit dans des nuances de gris qui peuvent évoluer au fil de la capacité des acteurs à s'écouter et à se comprendre, au gré des mouvements de personnels ou en fonction des centres d'intérêt précis des uns et des autres. Il y a donc bien des rencontres fréquentes, du travail effectué en commun. Mais jamais le fond de tableau que j'ai décrit précédemment ne disparaît tout à fait : il suffit pour s'en convaincre de suivre discrètement pendant quelques minutes une conversation, ici même à l'occasion de la pause-café lorsque les participants se retrouvent par affinités professionnelles.

Tout ceci étant dit, revenons-en dans ce témoignage à la question sous-jacente à l'organisation de cette journée d'étude, dont le titre fait état en évoquant une « opération spéciale » à propos de la recherche en sciences humaines, quel que soit le sens que l'on donne à « opération spéciale » (s'agit-il de faire référence à la notion de danger, à celle du secret, à la nécessité d'user de subterfuges ?).

Y A-T-IL RÉELLEMENT PLUS DE LIBERTÉ POUR LE CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ ?

Pour revenir à la crainte exprimée par un membre de mon jury d'habilitation que j'évoquais en introduction, l'idée selon laquelle un officier en activité n'aurait pas toute sa liberté de chercheur est une notion très largement partagée. Il faut ici comprendre qu'un officier chercheur, historien en l'occurrence, par autocensure ou par pressions plus ou moins directes de sa hiérarchie, serait dans l'incapacité statutaire, fonctionnelle, de critiquer son institution d'appartenance. *A contrario*, bénéficiant de la protection et de l'onction de la liberté académique, un universitaire aurait toute latitude pour traiter d'un sujet quel qu'il soit et pointer tous les dysfonctionnements.

Permettez-moi de douter de cette vision trop simpliste de la réalité.

Au plan scientifique tout d'abord, tous les sujets ne peuvent pas être également abordés. Si un jeune chercheur veut travailler sur les questions militaires, il est préférable qu'il s'intéresse à l'histoire des représentations, aux études de genres, aux questions sociales ou culturelles. Car s'il a la prétention de traiter de questions tactiques ou d'art opératif, encore faudrait-il qu'il puisse s'appuyer sur un laboratoire, une structure d'accueil, or celles-ci sont quasiment inexistantes sur le sujet au sein de l'université française. Et si, malgré tout, il y parvient, on lui reprochera bien vite au minimum une « histoire-bataille à l'ancienne » (quelle horreur !) et un manque de hauteur de vue. Je note d'ailleurs que les géographes qui veulent traiter de géographie militaire dans une optique opérationnelle connaissent globalement les mêmes difficultés.

Sur un autre plan, l'existence de « chapelles » ou parfois simplement de « modes » aussi bien que l'influence d'un « maître » unanimement salué influent considérablement sur la définition, la poursuite et la publication des travaux de recherche. Pour ne prendre que l'exemple de la Première Guerre mondiale, période que je connais bien, l'opposition entre « nordistes » et « sudistes », entre partisans de la « contrainte » et adeptes du « consentement », initialement intéressante et prometteuse, s'est transformée en défense de quelques prés carrés et baronnies personnelles. Votre proposition de communication pour un grand colloque ne sera pas retenue si vous n'appartenez pas à « l'école » organisatrice et j'ai même vu une communication prononcée non intégrée dans les actes publiés à l'issue, tout simplement parce que son thème central n'était pas conforme aux attendus des organisateurs. De même, votre article spontanément proposé, même s'il répond à tous les

critères académiques, ne sera pas retenu par le comité scientifique d'une grande revue si vous n'appartenez pas à un courant de pensée identique ou proche, j'en ai encore eu l'exemple la semaine dernière. De la même façon également, vous ne serez pas cité pour les mêmes raisons dans les bibliographies de références, et donc vous n'existerez pas au plan scientifique. Quant aux bourses, financements et subventions, ces moyens matériels de poursuivre des recherches sont de fait prioritairement accordés à ceux qui suivent les usages dominants.

Ces pratiques, une nouvelle fois, ne sont pas systématiques et ne sont pas le fait de tous. Mais leur récurrence indique qu'elles sont suffisamment fréquentes pour devenir des éléments particulièrement significatifs du tableau général.

Pour un intervenant extérieur comme je peux l'être, de tels procédés sont sans conséquence. Si je ne peux pas m'exprimer dans un colloque, je parle dans un autre et je pourrais simplement observer ces phénomènes d'un œil amusé. Mais pour un jeune enseignant-chercheur qui souhaite s'engager dans un cursus professionnel à l'université, il en va tout autrement. Ne pas être publié, ne pas contribuer à des travaux collectifs, ne pas être soutenu par un titulaire de chaire et son réseau, c'est l'assurance de n'être jamais élu sur un poste. Non seulement le poids de la pression sociale de l'institution, ici, n'est pas moindre que dans le monde militaire, mais son caractère indirect, allusif, non dit et pourtant bien réel, en accroît encore les effets.

Or, comment peut-on parler d'histoire militaire sans se préoccuper de la réalité des campagnes du passé ? Cela ne veut pas dire qu'il faut débattre sans fin de la position exacte de la mitrailleuse à l'angle du bois, mais l'étude de la conduite des opérations ne peut pas se faire en excluant, par principe ou par méconnaissance, sa composante strictement militaire, qui en est le cœur. Cela n'a rien à voir avec de la « *militaria* » ou l'admiration béate des batailles du passé. Quand je travaille sur la Grande Guerre, je prends en compte de multiples champs disciplinaires et j'intègre des paramètres politiques, diplomatiques, économiques, financiers, techniques, sociaux. Je fais de l'histoire parlementaire, des relations internationales, de la démographie, de la sociologie des hommes et des organisations, de l'analyse de presse, etc. Mais ces différents paramètres, bien qu'indispensables, ne sont pris en compte qu'à hauteur de leur importance relative dans la conduite des opérations. Et celle-ci est éminemment variable dans le temps, selon les intervenants ou en fonction des zones géographiques. Très rares sont les professeurs des universités aujourd'hui qui abordent l'histoire militaire sous cet angle, en plaçant les armées en campagne au cœur du raisonnement. Ils sont d'abord pour la plupart spécialistes de telle ou telle discipline et s'intéressent aux questions militaires en ce qu'elles croisent leurs domaines de prédilection, alors que, s'agissant d'histoire militaire, c'est la position inverse qu'il faudrait aborder. Lorsque j'ai rédigé mon étude sur l'intervention interalliée Haute-Silésie, il y avait déjà des publications traitant soit de l'aspect industriel et minier, soit des implications de politique intérieure pour la république de Weimar, soit des tensions diplomatiques entre Paris et Londres. Mais aucune n'abordait ce sujet à partir du seul point nodal : la structure de commandement sur place, la commission interalliée de gouvernement et de plébiscite (CIGP), seul organisme en charge de l'administration civile et des questions militaires et à ce titre en relations quotidiennes avec tous les autres intervenants plus ou moins ponctuels au dossier. En résumé, nous disposions de très intéressants travaux sur des aspects particuliers de cette opération, mais dans lesquels la composante militaire, paradoxalement, était réduite à la portion congrue.

Du fait du manque de références solides, du désintérêt pour certains sujets ou du poids de l'environnement social, le jeune chercheur est-il réellement plus « libre » à l'université ? En résumé, je pense que la recherche universitaire, en se développant de façon générale à partir d'objets d'études ou de présupposés extérieurs aux opérations en tant que telles, n'est pas en mesure seule de couvrir l'ensemble du spectre et de répondre aux attentes des armées. Elle nous est indispensable, mais elle est loin d'être suffisante.

QUELS SONT EN FAIT LES BESOINS DES ARMÉES ?

Pour employer une image un peu crue, ce n'est pas parce qu'un service de cantine est organisé à midi dans les lycées et collèges pour les demi-pensionnaires que la mission première des établissements scolaires est de nourrir les enfants.

De la même façon, ce n'est pas parce qu'une armée a besoin d'une administration centrale et de services généraux que ceux-ci doivent devenir la préoccupation essentielle. Ce n'est pas parce qu'une armée vit désormais plus souvent, sous nos latitudes, en temps de paix qu'en temps de guerre que sa raison d'être première a changé. En clair, la seule chose qui justifie l'existence de toutes les structures périphériques possibles et imaginables autour des forces est le possible prochain engagement de tout ou partie de ces dernières dans des opérations de haute intensité.

Ce qui vaut pour la gestion et le soutien vaut également pour la recherche. L'analyse fine des évolutions du Secrétariat du Roy à la guerre n'est pas sans intérêt intellectuellement, et elle peut sans réserve être conduite par les seuls centres de recherche universitaires. Mais en est-il de même de l'opération *Tacaud* ou de *Tempête du Désert* ? Dans un monde où les ressources sont de plus en plus contraintes et où le « recentrage sur le cœur de métier », pour reprendre l'expression consacrée, oblige à des choix difficiles, ne pas répondre à cette question, c'est se condamner à disparaître.

Oui, les armées ont besoin d'une recherche active en histoire militaire, mais d'abord parce que la complexité des opérations le demande. Je n'aborderai donc pas les thèmes liés à la cohésion, à l'esprit de corps, à la formation morale, certes importants mais plus difficilement quantifiables, pour limiter mon propos aux aspects le plus immédiatement « utilitaires » de la recherche conduite par les officiers-historiens.

On peut disserter sans fin sur de fines distinctions entre « recherche fondamentale » et « recherche appliquée », mais le ministère de la Défense n'est ni celui de l'Enseignement supérieur, ni celui de la Culture, pas plus qu'il n'est celui de l'Intérieur. Il a donc des besoins propres, à la fois en termes de formation (initiale, complémentaire et supérieure) de ses soldats et de ses cadres, et en termes d'aide à la planification et à la conduite des opérations. Ici, l'officier-historien peut apporter une véritable plus-value. Non pas en enseignant des « recettes » ou en développant une « liste » avec des cases à cocher dans l'ordre pour obtenir la victoire, car nous savons bien que l'histoire n'apporte jamais de réponses de ce type, mais en fournissant des éléments objectifs fondamentaux. Sur ce plan, il doit impérativement être un véritable chercheur, titulaire de toutes les qualifications et reconnu comme tel par l'université, car il ne peut pas se contenter de résumer plus ou moins fidèlement deux ou trois ouvrages déjà publiés. Il lui faut revenir aux sources primaires, travailler sur les archives, en extraire la « substantifique moëlle » en fonction de l'objectif pédagogique ou du mandat qu'il a reçu. L'officier en opération qui n'aurait par exemple jamais entendu parler de tel et tel modes d'action aura du mal à improviser la manœuvre la mieux adaptée dans le feu de l'action lorsque cela sera nécessaire. Or le meilleur moyen pour en apprendre les principes en amont reste l'étude attentive aussi bien des campagnes de l'Empire que de celles des deux guerres mondiales ou de la décolonisation. Prenons encore deux exemples très différents et d'une grande actualité : une étude précise de géographie militaire et de tactique sur le massif des Iforas au nord-Mali serait sans doute particulièrement utile aujourd'hui. De même, une analyse exhaustive de la constitution ethnique, clanique, sociologique et religieuse des villages libanais de la frontière syrienne ne serait pas inutile. Or tous les documents existent à Vincennes pour réaliser ces travaux de fond en amont. Mais ces études n'ont été ni demandées ni réalisées. Et c'est bien là que le bât blesse. Car, si les armées reconnaissent l'importance de la science historique, elles ne savent pas utiliser leurs historiens.

Il existe bien des besoins spécifiques au ministère de la Défense, étroitement liés à l'emploi des forces, d'autant plus que celles-ci sont désormais toujours engagées « au sein des populations ». Dans ce contexte, la connaissance du milieu et de l'environnement est

absolument indispensable et donne toute son importance aux sciences humaines, et en particulier à l'histoire. Mais il ne peut pas s'agir d'une histoire « éthérée », « hors sol », qui n'aurait d'autre utilité que la seule culture générale. Ici, la recherche historique est comprise en appui et en soutien de la préparation opérationnelle comme de l'engagement. Étroitement liée aux besoins des forces, elle ne peut relever, au moins pour une part, que d'officiers ayant en plus les compétences d'un historien.

Hélas, à force de tailler dans les effectifs en préservant (ce qui est à première -et courte- vue peut sembler bien naturel), les organismes les plus opérationnels (le fameux « cœur de métier »), les officiers susceptibles de remplir ces missions particulières sont de moins en moins nombreux, de moins en moins formés et de moins en moins sollicités dans leur domaine de compétence. L'impératif budgétaire à court terme semble condamner les structures qui devraient pouvoir s'occuper de ces questions à « gérer » le quotidien sans pouvoir réfléchir en amont, préparer l'avenir, s'investir dans des travaux lourds utiles sur le moyen terme et sans pouvoir participer efficacement à cette fameuse « approche globale », dont nous avons redécouvert la nécessité alors que nous en avons de moins en moins les moyens.

Il y a là un vrai défi pour l'avenir : peut-on se passer de tous ceux qui pourraient réfléchir à autre chose qu'à l'immédiate économie d'échelle à réaliser ? Peut-on se priver de l'apport d'une science parfaitement complémentaire à la conception et à la conduite des opérations aujourd'hui, puisqu'il s'agit très exactement de ses sujets d'étude ? Mais il y a aussi un problème plus immédiat pour les officiers historiens et la recherche en histoire militaire au sein du ministère de la Défense. Si leurs missions ne sont pas définies en fonction des besoins effectifs des armées, leurs compétences propres s'étiolent, leur rôle tend à perdre sa spécificité, ils ressemblent donc de plus en plus aux autres historiens, civils et universitaires, et, quand plus rien ne les distinguera, ils pourront disparaître.

Mais il n'aura, hélas, toujours pas été répondu aux besoins initiaux et plus personne ne pourra, en interne, remplir la mission.

CONCLUSION

Il pourrait vous sembler que j'ai dressé un tableau bien sombre et pessimiste de ma discipline. Si tel est le cas, je vous demande de m'en excuser, car tel n'était pas mon but. J'ai simplement souhaité être objectif, ne rien laisser dans l'ombre et, sans me laisser arrêter par les idées reçues, voulu remettre devant vous en situation un officier-historien qui a toutes les qualifications d'un professeur des universités, mais qui veut d'abord être utile à son institution. Pour répondre aux interrogations de cette journée préparatoire à cette publication, et au regard de mon expérience, je crois, objectivement, que la recherche universitaire n'est pas en mesure de répondre seule aux besoins particuliers du ministère de la Défense, mais qu'elle peut apporter une vraie plus-value si elle est inscrite dans un programme qui réponde à un besoin avéré. Paradoxalement, ce sont les armées elles-mêmes qui n'ont pas su, à ce jour, formaliser clairement leurs attentes et définir leurs priorités. Quel est l'effet final à obtenir ? Personne n'a pris la peine de fixer cet objectif aux officiers-historiens du ministère, trop souvent ballotés entre des emplois d'état-major classiques, des contributions à des commémorations ou du rayonnement, et éventuellement des travaux à caractère historique. Nous sommes donc dans une espèce « d'entre-deux » ambigu, où ce que j'appellerai la « production utile » dépend trop souvent (pour ne pas dire presque toujours) de la bonne volonté de l'un et de l'initiative individuelle heureuse de l'autre.

Officier d'active et historien, j'ai toujours pu exprimer à mes chefs ce que je pensais devoir dire ou écrire, sous la seule réserve que mon discours soit argumenté et s'appuie sur des sources vérifiées et référencées. S'agissant de recherches destinées par nature à alimenter la réflexion des états-majors et du commandement (car sinon pourquoi les armées les financeraient-elles), la question n'est pas d'abord, je crois, celle d'une mythique « liberté intellectuelle » du chercheur, mais bien plutôt celle du « Pourquoi des chercheurs ? ». Il ne

s'agit pas pour nous de multiplier les ouvrages à destination du public (même si cette responsabilité est également importante et n'est pas à négliger, car pour être reconnu il faut « exister » dans le paysage intellectuel et médiatique), mais de fournir à nos pairs et à nos chefs des analyses, des approches, des évaluations utiles. Qu'un document interne soit critique n'est pas exceptionnel et ne constitue pas une nouveauté, tous ceux qui connaissent l'institution militaire le savent. Ensuite, si l'autorité responsable juge qu'il ne doit pas être communiqué à l'extérieur, parce qu'il peut par exemple avoir un effet négatif sur le plan de l'image, il suffit de le classer et il ne sera pas exporté. Mais la recherche aura bien été faite et la plus-value attendue aura été apportée.

Réponse à cette question du « Pourquoi ? », définir un cap et fixer une politique conditionne donc tout le reste. Ensuite, et ensuite seulement, la complémentarité des parcours, des expériences, des compétences des universitaires et des officiers-historiens pourra produire tous ses effets et donner tous ses fruits. Le travail en commun sur des sujets proches, similaires ou parallèles sera profitable à tous. Je prêche depuis de longues années pour que l'histoire militaire « avance sur ses deux jambes », en tenant compte de ses deux composantes, externe et interne, et je m'efforce autant que possible de multiplier les contributions croisées avec tous les intervenants possibles.

À titre personnel, l'expérience est, je crois, réussie. Il n'est donc pas indispensable d'être schizophrène pour vivre à la fois son métier et sa passion comme officier et comme historien. Encore faut-il avoir une perception claire de la plus-value que l'on peut apporter, à son niveau de responsabilité et dans son domaine de compétence, à son institution d'appartenance, même si c'est parfois malgré elle... et malgré l'université.

LORSQUE LE CHERCHEUR EST ENGAGÉ DANS L'OBJET. RETOUR SUR LA TRAJECTOIRE D'UN OFFICIER ETHNOLOGUE.

Entretien avec André THIEBLEMONT, réalisé le 24 janvier 2014 par Alicia PAYA Y PASTOR et Mathias THURA, avec la collaboration de Christophe LAFAYE.

Les chercheurs en sciences sociales qui s'intéressent au fait militaire évoquent trop rarement le rapport qu'ils entretiennent avec leur objet de recherche. Il semble que dans votre cas, vos trajectoires d'officier et d'ethnologue des armées soient intimement liées. Pouvez-vous nous les présenter ?¹

Eh bien, en fait, lorsque je découvre l'ethnologie, je suis *brut de fonderie* ! Je suis militaire et ne pense qu'en militaire. En début de carrière, mon rêve, c'est le béret vert, la Légion étrangère. J'entre à Saint-Cyr Coëtquidan² en 1958. Je choisis l'infanterie à la sortie de l'École en 1960. Les fantassins de ma promotion doivent rapidement rejoindre l'Algérie après un court stage d'application à l'issue duquel ils ne peuvent choisir ni la Légion ni les paras³. À l'issue de ce stage, je choisis un régiment de tirailleurs. En 1962, retour en France pour parfaire notre application et je peux alors réaliser mon rêve : je suis affecté au 2^e régiment étranger d'infanterie (REI) au Sahara, jusqu'en 1964, puis muté à Madagascar au 3^e REI. En fin de séjour, je suis lourdement sanctionné pour avoir frappé un légionnaire. C'est probablement le tournant de ma carrière. Affecté au 99^e RI près de Lyon, je m'inscris en 1968 à l'université Claude Bernard de Lyon, en vue d'une licence de sociologie. Je crois que deux réflexions me conduisent à ce choix. Pour ma génération d'officiers, sauf à servir dans la Légion étrangère ou dans les Troupes de marine, nous n'avons plus d'horizons exaltants. Il nous faut rechercher d'autres aventures. S'ouvrent à nous les voies intellectuelles offertes par l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique (EMSST)⁴. Par ailleurs, ayant choisi de rester dans l'armée, sauf à végéter, il me faut rattraper ce qui s'est passé à Madagascar. Plutôt que de viser le concours de l'École de Guerre, c'est trop barbant de mon point de vue, j'ambitionne d'être admis à l'EMSST en arguant d'une licence qu'il me faudra décrocher.

Je dois donc reconnaître que c'est une démarche purement utilitaire qui me conduit ainsi vers la sociologie. À l'époque, la licence de sociologie comportait quatre certificats, à raison de deux par an. Le diplôme de Saint-Cyr n'offrait aucune équivalence. À Coëtquidan, dans le cadre des études, j'avais passé un certificat de psychologie sociale. Il me fallait donc suivre la totalité du cursus universitaire et passer trois certificats, il est vrai en trois ans, bénéficiant d'une mesure favorisant le cursus des étudiants exerçant une activité professionnelle. Je suis donc ce cursus universitaire, allant aux cours le soir, après le service. Parmi les trois certificats qui me sont nécessaires pour décrocher la licence, j'opte pour un enseignement d'ethnologie délivré par Jean Michéa⁵. Son cours sur l'esthétique chez les Esquimaux sera pour moi une véritable révélation. Il m'introduit à ces

¹ L'idée du présent entretien est de rendre compréhensible la trajectoire de l'auteur aux lecteurs non spécialistes des sciences sociales ou de la « chose militaire ». Dans cet esprit, nous avons pris le parti de livrer le maximum d'indications utiles pour situer les acteurs et institutions auxquels il est fait référence tout au long du propos. L'indication « [dates non renseignées] » marque l'absence de données quant à la date de naissance ou de mort d'un individu. Pour le reste, nous avons collecté les informations à partir de sources ouvertes sur internet, dont la base de données IdRéf du Sudoc (<http://www.idref.fr/autorites/autorites.html>) et le catalogue de la Bibliothèque Nationale de France.

² L'école spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, aussi appelée ESM, forme les officiers de l'armée de Terre.

³ À l'époque, la scolarité à Saint-Cyr ne durait que deux ans. À l'issue de cette dernière, et en fonction de leur classement dans leur promotion, comme aujourd'hui, les élèves officiers choisissaient leur arme, entraient comme sous-lieutenants en école d'application, année à l'issue de laquelle ils choisissaient une subdivision d'arme et un régiment, toujours en fonction de leur classement. Ils n'étaient nommés lieutenants qu'après un an en régiment.

⁴ Fondé en 1947, par l'ingénieur général Sabatier. L'ESSMT prépare actuellement les officiers supérieurs aux concours de l'enseignement militaire supérieur.

⁵ Ethnologue [dates non renseignées], spécialiste des Inuits.

« micromilieus » où les rapports à l'espace, au temps, aux outils et à la technique, et l'organisation sociale s'intègrent dans une cosmogonie ; où le langage est pratique et descriptif. Abordant cet aspect linguistique de la culture inuit, il nous lit en Inuit une prière à l'ancien. Il la traduit... Et c'est le choc ! « Oh ancien, que j'adore, O toi dont j'implore la sévérité... » La structure de cette prière est identique à celle que le *bazar*⁶ récite à Saint-Cyr, du moins à mon époque.

Avec Michéa, je découvre Marcel Mauss⁷, Claude Lévi-Strauss⁸, Maurice Leenhardt⁹, *Do Kamo*¹⁰ et la pensée canaque, la continuité qu'elle entretient entre la vie et la mort¹¹. Je prends alors conscience que cette culture combattante qui m'a été inculquée à Saint-Cyr, chez les tirailleurs, à la Légion étrangère, celle qui s'entretient dans mon régiment, présente bien des analogies avec ces cultures dites *primitives* ou traditionnelles que je découvre. Ainsi en est-il des rites d'inversion ou de dérision et de contestation pratiqués à Saint-Cyr – telle la *thurne vorace* qui met en scène les travers d'instructeurs officiers – que je retrouve comme régulateurs de l'ordre social dans certaines ethnies, chez les Ashantis du Ghana par exemple ! La leçon ethnologique éclaire mon propre milieu de vie : à partir de là, il n'est pas d'enseignement, il n'est pas de lecture dont je ne transpose le contenu à ce que je vis depuis plus de dix ans. La parenté entre l'ethnologue et le soldat m'apparaît patente, tous deux partageant le même culte, celui du terrain.

À propos du terrain, Michéa nous soumet à son épreuve. Il nous envoie sur le marché de la Croix-Rousse. Il nous demande d'analyser l'espace du marché, la distribution de ses bans, ses populations, leurs histoires et leurs outils, ceux du boucher, du fromager, pour en arriver, de proche en proche, à faire une analyse des structures du marché. J'y vais en dehors de mes heures de service, à quatre ou cinq heures du matin au moment de la mise place des étals. Je prends la soupe avec les forains et le petit coup de vin blanc. C'était dur, mais il fallait ça¹². Ce fut une fantastique initiation à la méthode d'observation préconisée par Mauss (1971), une approche par les phénomènes les plus matériels, par la morphologie jusqu'à aller au symbole, à l'immatériel. Une méthode qui inspirera la sociologie en profondeur de Georges Gurwitsch, prenant en compte les différents « paliers » de la réalité sociale, pour saisir leurs « implications mutuelles », leurs « réciprocitys de perspective » et appréhender ainsi « le phénomène social total »¹³.

C'est tout particulièrement cette parenté entre la tradition telle que la considère l'ethnologue et la tradition militaire, qui me conduira à n'avoir de cesse d'être affecté comme instructeur à Saint-Cyr pour y observer les traditions que j'ai vécues, avec un autre regard, et pour en comprendre aussi le sens. J'y suis affecté au début des années 1970. J'y mène une « observation participante » sans aucune caution ou autorisation de l'institution. Je procède par observation de certains rituels, par recherche de documents de première main, mais aussi par entretiens avec des « informateurs », c'est-à-dire des élèves, comme le ferait l'ethnologue abordant une ethnie ou une tribu, ici une promotion de saint-cyriens. C'est délicat ! Il me faut, tard le soir après le service, réunir mes informateurs, libérer leur parole face au « vorace »¹⁴ et le matin reprendre mon rôle d'instructeur. Avec l'autorité que cela suppose... J'accumule ainsi une documentation unique sur le jeu des traditions à Saint-Cyr, tel que les élèves les pratiquent.

⁶ Élève saint-cyrien de première année.

⁷ Anthropologue et sociologue [1872-1950], appartenant à la première génération du cercle durkheimien. Neveu par alliance d'Émile Durkheim, il a collaboré étroitement avec son oncle à l'établissement de l'école française de sociologie.

⁸ Anthropologue [1908-2009] figure du structuralisme anthropologique.

⁹ Ethnologue [1878-1954], spécialiste de la Mélanésie.

¹⁰ Leenhardt M., 1947, *Do Kamo. La personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Paris, Gallimard.

¹¹ L'idée notamment que dans ces cultes, on s'adresse aux morts comme si ces derniers étaient encore vivants.

¹² Cette anecdote n'est pas sans faire écho au « sale boulot » de l'observation identifié par Everett Hughes [1897-1983] lorsqu'il envoyait ses étudiants de Chicago sur « le terrain » pour faire de l'observation directe.

¹³ Sociologue [1894-1965], continuateur de l'école durkheimienne après la Seconde Guerre mondiale..

¹⁴ Surnom donné aux instructeurs à Saint-Cyr.

Dans vos travaux, vous faites souvent référence à Claude Rivière et à Georges Balandier. Quand a lieu votre rencontre intellectuelle avec ces deux penseurs qui semblent avoir marqué vos écrits ?

Oui... Je vais y venir. En 1973, je suis admis à l'EMSST. On me demande alors : « Qu'est-ce que vous voulez faire ? » Je réponds que je voudrais faire un doctorat de sociologie ou d'ethnologie. Le colonel qui me recevait me dit : « Ethnologie ? Mais qu'est-ce que c'est que ce truc ? », et il m'impose de faire Sciences Po à Paris et de décrocher une maîtrise de sociologie, tout cela en deux ans¹⁵. C'est un nouveau choc, une seconde révélation ! Ce que vous évoquiez dans la question précédente, ce lien entre mon métier et ma trajectoire de chercheur va définitivement se nouer au cours de ces deux années dans un va-et-vient physique, mais aussi intellectuel entre Sciences Po, la rue Saint-Guillaume, et l'université René Descartes à la Sorbonne où je me suis inscrit en maîtrise. Je passe de maître en maître : de Dominique Schnapper¹⁶, Alfred Grosser¹⁷, Raoul Girardet¹⁸ à Georges Balandier¹⁹, Claude Rivière²⁰, André Akoun²¹, qui enseignent à René Descartes. Je ne vais pas cesser de confronter les enseignements que je reçois à mon expérience militaire.

Ces deux années m'imprègnent d'un triple savoir, d'ordre méthodologique. L'objectivité de l'analyse d'abord, jamais acquise, qui consiste d'abord à être conscient de sa propre subjectivité. Je me souviens encore des paroles de Grosser au début de sa première conférence aux deuxièmes années de l'IEP : « Ici, vous abandonnez votre casquette de militant... Et vous pourrez la reprendre en sortant de cette salle ! ». Cela me renvoyait aux injonctions de nos instructeurs avant de partir en Algérie qui nous le répétaient sans cesse pour que nous distinguions l'analyse tactique et l'objectivité qu'elle réclame du raisonnement tactique et des choix d'action qu'il implique. Un second savoir réside dans l'appréhension de la complexité et de l'interpénétration des phénomènes. Là encore, instinctivement, j'établissais une parenté avec cette méthode de raisonnement tactique issue de l'expérience de la bataille que ma formation militaire m'avait inculquée, cherchant à croiser les facteurs d'une mission, d'une situation pour en tirer une intention d'action.

J'en viens enfin à Balandier et Rivière. Ils me forgent une pensée... Celle qui voit la société toujours en mouvement « toujours en voie de se faire » pour reprendre une expression de Balandier²², en raison des tensions que génèrent les différences, de sexe, d'âge, de stratifications sociales, de culture, etc. La donnée première, ce sont les différences. L'unité est sans cesse à construire. La démarche ne va pas sans « historicité », sans perspective historique, sans devoir manier l'histoire – « le passé investit le présent à quatre-vingts pour cent » – avec un regard sur notre temps marqué par « l'accélération du changement », les tensions et conflits que cette accélération génère. D'où, dans leurs cours, l'attention portée aux dynamiques et aux régulations sociales chez Rivière, aux contacts de cultures, aux processus de décolonisation, aux débats entre tradition et modernité chez Balandier, aux phénomènes de contre modernité, de contestation radicale du changement : messianismes, nativismes, traditionalismes qui manipulent la religion et la tradition pour exprimer une identité, une protestation contre les excès du pouvoir ou de la modernité... Voilà ! Balandier et Rivière m'offrent un modèle théorique pour comprendre ce qui se vit à l'époque dans les régiments, à Saint-Cyr.

En effet, deux mots sur le contexte. Au début des années 1970, l'Armée est en crise, les appelés dans la rue à Karlsruhe ou Draguignan, la contestation contre la paupérisation du service militaire gagnant par ailleurs les officiers. D'où, dès 1975, un *aggiornamento* de

¹⁵ À l'époque, les étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP), ayant eu une activité professionnelle ou titulaires d'une année de licence étaient admis directement en deuxième année : leur scolarité s'étendait donc sur deux ans, au lieu de trois pour les étudiants entrés sur concours à l'issue du baccalauréat.

¹⁶ Sociologue [1934-].

¹⁷ Politiste [1925-].

¹⁸ Historien [1917-2013].

¹⁹ Anthropologue [1920-].

²⁰ Anthropologue [1924-].

²¹ Sociologue [1924-2010].

²² Les expressions citées dans ce passage sont empruntées à Georges Balandier.

l'institution militaire qui ressemble à ce qui se passe dans l'Église, une modernisation à marche forcée. À Saint-Cyr, j'avais été surpris par une radicalisation des manifestations traditionnelles des élèves, alors que le commandement entendait « résorber les traditions », en finir avec « les chevaliers de la mitraille » et adapter la formation aux évolutions des mentalités. Le débat entre présent et passé, entre tradition et modernité, auquel la leçon anthropologique m'initiait, m'offrait une grille de lecture de ce qui se passait dans mon propre milieu. C'est d'ailleurs ce débat dont je rendrai compte dans mes deux premières publications à la fin des années 1970 (Thiéblemont 1978 et 1979).

Les paroles de Balandier et de Rivière, leurs ouvrages (Balandier, 1974 et 1979 ; Rivière, 1978 et 1988) qui ne cessent de me renvoyer à ma propre culture, à ses dynamiques confrontées au temps présent, vont alors nourrir ma pensée et mes travaux²³. Pour revenir à votre première question, tout ce cheminement universitaire – de Michéa à Sciences Po et René Descartes – débouche en définitive vers une sorte de fusion entre mon métier et les savoirs acquis au contact de ces maîtres. Je ne serai pas ce que je suis, si je n'étais pas passé par leur enseignement.

À la lumière de ce que vous expliquez, on comprend mieux votre intérêt pour la culture militaire. Cependant, vous n'avez encore rien publié à cette époque. De plus, votre parcours dans l'institution n'est pas terminé. Qu'est-ce qui se passe alors ? Notamment, qu'en est-il de Hubert Jean-Pierre Thomas²⁴ dans votre parcours ?

Ah oui ! Thomas, encore un maître ! Revenons-en à Sciences Po. Parmi les options, il y a un séminaire sur le militaire. Il l'anime. On est en 1975. Le séminaire porte sur l'antimilitarisme en France. Il y avait là le futur général Paris²⁵, Dominique David²⁶, Patrice Buffotot²⁷ et je crois François Cailleteaux²⁸. C'est dans ces circonstances que j'approche Thomas. Je termine Sciences Po et ma maîtrise en 1975. Devant faire une année de stage, je suis accueilli par Thomas au Centre de Sociologie de la Défense Nationale (CSDN)²⁹. J'y rédige une étude à partir de la documentation recueillie à Coëtquidan (Thiéblemont, 1975). Mais je l'inscris dans le modèle de compréhension du système militaire conçu par Thomas : le débat dialectique permanent (tellement d'actualité) entre deux sous-systèmes, l'un tourné vers le dehors et la recherche de ressources, le « sous-système organisationnel », l'autre tourné vers le dedans et la vocation combattante, le « sous-système opérationnel » (Thomas, 1994). Cette étude traite de la population des saint-cyriens élus par leurs pairs sur leur réputation pour les représenter au niveau des sections, des compagnies et du bataillon : les *finés*. J'y analyse sur quinze ans – de 1958 à 1973 – leurs comportements, les manifestations qu'ils organisent, et leur choix d'arme à la sortie de l'École. Je montre que ces élèves reproduisent et entretiennent à Saint-Cyr le modèle héroïque, « opérationnel », de la genèse saint-cyrienne alors que tous les efforts du commandement visent à introduire à l'École un modèle d'officier plus technicien, plus managérial, plus « organisationnel ». Dans le contexte évoqué plus haut d'une adaptation de l'Armée à la modernité qui, en germe à Saint-Cyr, entend rompre avec un passé guerrier récent jugé sulfureux et « résorber les traditions », ils portent une contestation de cet *aggiornamento* de la société militaire qui, plus tard, s'exprimera par une formule du commandement banalisant le militaire : « L'armée est une entreprise comme une autre ».

²³ Pour en prendre partiellement la mesure, nous invitons les lecteurs à se reporter à l'introduction de Thiéblemont 1999.

²⁴ Hubert Jean-Pierre Thomas, aujourd'hui disparu, directeur de recherche au CNRS.

²⁵ Henry Paris [1937-], docteur en histoire, diplômé de l'IEP Paris, de langue russe et tchèque. Il a commandé la 2^e division blindée et dirigé la Direction des Études générales du ministère de la Défense (actuelle Direction des affaires stratégiques).

²⁶ Politiste [1949-], spécialiste des relations internationales, directeur exécutif de l'Institut français de Relations internationales.

²⁷ Politiste [1946-], spécialiste des questions de défense, il a dirigé l'Observatoire européen de sécurité (Centre de relations internationales de la Sorbonne, Université Paris-I).

²⁸ Dirige le Contrôle général des armées de 1989 à 1994 avant d'être nommé inspecteur des finances [dates non renseignées]. Il joue un rôle majeur auprès d'Hubert Jean-Pierre Thomas.

²⁹ Créée en 1969 par une convention entre le ministère de la Défense et la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP). Le centre est dirigé par Thomas jusqu'en 1995.

Pour ce qui est de ma carrière militaire, elle est relancée. Je me suis rattrapé aux branches. En 1976, je suis affecté au Service d'information et de diffusion du Premier ministre (SID). Lors de mon passage à Sciences Po, je m'étais spécialisé dans l'étude de l'opinion, sur les sondages. J'ai donc monté au SID une cellule d'analyses et d'études d'opinion, devenue depuis le département études et sondages de l'actuel Service d'information du gouvernement (SIG) qui a succédé au SID en 1996. En 1979, je retourne sur le terrain, dans un régiment en tant que chef de bureau opérationnel jusqu'en 1981. Après avoir fomenté un article dans *Le Monde* (Thiéblemont, 1981) qui m'a valu une mise au placard durant un an, je suis affecté au SIRPA³⁰ en 1982. J'y suis chargé de la stratégie de communication des Armées et des études d'opinion. À ce sujet, une anecdote. Je reçois un dirigeant de l'IFOP³¹ de l'époque. Il me propose de réaliser une étude de cohorte sur les appelés, au début, en cours et en fin de service. On ne sait rien des appelés, de leur évolution en cours de service. Que des rumeurs, des points de vue parcellaires et partiels. Eh bien, je n'arriverai pas à décrocher le budget nécessaire ! Je quitte l'uniforme en 1985 pour différentes raisons, alors que je viens d'être nommé colonel, malgré mes errances, sur la recommandation du cabinet du ministre Charles Hernu³². J'aurais pu rester, mais j'aurais ainsi « tenu ma carrière de la gauche ». Il y avait l'appel du dehors avec des propositions à l'extérieur. Et surtout, il y avait les soldats de la paix, et Drakkar³³... Drakkar m'a profondément choqué. Il y a eu cinquante-huit parachutistes tués. Reçu par Hernu avant mon départ, je me souviens avoir déclaré quelque chose comme cela : « C'est un crime de baptiser des soldats « soldats de la paix ». Vous offrez des poitrines nues aux coups des belligérants ». Ce n'était plus l'armée pour laquelle je m'étais engagé, et j'ai quitté l'institution. On entrait dans ce que je décris maintenant, cette armée soumise à l'idéologie pacifico-dissuasive. Mais quittant l'uniforme, je pense maintenant que je ne quittais pas l'Armée.

Là... Un mot sur le débat entre passion de la recherche et famille. J'ai cinq enfants. Tout cela n'a pas été sans problèmes familiaux. On ne peut pas à la fois exercer un métier prenant comme celui d'officier, passer ses soirées et ses week-ends à enquêter, écrire et de plus entretenir sa forme physique, et puis être très attentif aux siens... Voilà !

Au moment où je décide de quitter l'armée, recommandé par Balandier, je rencontre Maurice Godelier³⁴ pour évoquer la perspective de la création d'une unité de recherche sur la chose militaire au CNRS. Il me dit : « Oui, mais il faut que vous ayez un doctorat ! » J'ai un DEA, un projet de thèse concocté avec Thomas, mais je dois avouer que passer un doctorat, c'était un peu « rasoir ». Je ne pourrai pas écrire librement, et puis, j'avais envie d'agir, j'avais envie de tout faire. Je crée alors mon entreprise et parallèlement à tout ça j'ai continué mes activités d'écriture et de recherche. Je mets la clef sous la porte en quatre-vingt-quatorze, alors que le général de La Maisonnette³⁵, un camarade de promotion, m'appelle à la Fondation pour les études de Défense (FED)³⁶. J'y reste un an. Je fais alors la connaissance de Marie-Berthe Servier³⁷, la fille de Jean Servier³⁸ que j'avais rencontré à Montpellier. Elle m'interpelle : « Pourquoi ne vous consacrez-vous pas à ce que vous aimez ? Pourquoi ne pas vous consacrer à l'ethnologie du militaire ? » J'avais un peu oublié l'ethnologie. Et ce simple signe m'y fait replonger. C'est l'époque de la Bosnie. C'est à partir de là que je conçois un projet d'étude sur le quotidien du combattant moderne à partir d'écrits de soldats, de 1940 à nos jours. Thomas, avec lequel j'étais lié, le soumet à la

³⁰ Service d'Information et Relations Publiques des Armées, en charge de faire l'interface entre l'institution militaire et les médias.

³¹ Institut français de l'opinion publique.

³² Ministre de la Défense de 1981 à 1985 [1923-1990].

³³ Attentat survenu au Liban le 23 octobre 1983 et qui coûta la vie à plus de 50 soldats français.

³⁴ Anthropologue [1934-], alors directeur du département de SHS au CNRS.

³⁵ Eric Pougin de la Maisonnette, général de division (2S) [1939-]. Fondateur et Président de la [Société de Stratégie](#), Créateur (1999) et Directeur de la revue *Agir*.

³⁶ Dissoute en 1995, elle avait remplacé la Fondation pour les études de défense nationale (FEDN) créée en 1972 et dissoute en 1993. En 1994, Hervé Couteau-Begarie [1956-2012] rachète les actifs de la FEDN et fonde l'Institut de stratégie comparée.

³⁷ Anthropologue [dates non renseignées].

³⁸ Ethnologue [1918-2000].

DRET³⁹, qui le refuse : ce projet n'entre pas dans leur programme de recherche centré sur « l'interface homme-machine » ! Ce projet, réduit à la Bosnie, sera repris plus tard par le Centre d'études en sciences sociales de la Défense (C2SD) qui a succédé au CSDN (Thiéblemont, 2001).

Vous venez d'évoquer le C2SD, mais aussi la Fondation pour les études de Défense. Pouvez-vous nous parler plus précisément du contexte institutionnel et disciplinaire de l'époque ?

Il faut d'abord noter qu'à ma connaissance, l'idée de sociologie militaire apparaît pour la première fois en 1959 dans l'article du lieutenant-colonel Jean Vial publié dans la *Revue de Défense Nationale* (RDN) et intitulé : « Introduction à la sociologie militaire » (Vial, 1959). En France, la recherche sur les armées est victime, encore aujourd'hui, d'un triple tropisme : juridique, historique et psychologique. D'un côté, la plupart de ceux qui viennent à la sociologie militaire jusqu'à la fin des années 1990 proviennent soit du droit, soit de l'histoire. De l'autre, le tropisme psychologique tend à expliquer l'action militaire par la figure du chef. Ce tropisme, on le trouve dès la fin du siècle dernier avec les cours de Gustave Lebon⁴⁰ à l'École de Guerre. Vous voyez ça surgir à tout moment dans le discours militaire : une vision purement psychologique. Il n'y a pas de mise en situation, pas de mise en contexte. Et puis, il y a aussi la place prépondérante de l'histoire : analysant le passé, elle évite à l'institution de se poser des questions sur son présent. L'histoire a toujours été bien en place dans l'institution et elle l'est toujours. Heureusement pour moi, car j'ai énormément bénéficié de l'accueil des historiens.

Hors le CSDN de Thomas déjà évoqué, il n'existe pas en France avant les années 1970 d'organisme qui offre une approche quelque peu sociologique du militaire. Au début des années 1970, sous l'impulsion du ministre Robert Debré et avec la création de la Fondation pour les études de Défense nationale⁴¹ l'enseignement et la recherche sur les questions de défense vont se développer. Dans les universités, des enseignements et des centres de recherche leur sont dédiés, par exemple le Centre d'études et de recherches sur les armées (CERSA) de Mandeville⁴², créé à l'IEP de Toulouse en 1974, ou, le Centre d'étude politique de Défense (CEPODE) de Pierre Dabezies⁴³ à Paris 1, ainsi que le centre d'André Martel⁴⁴ à Montpellier. Toutefois, la Défense masque les Armées ! Car dans cet enseignement ou dans cette recherche, il n'est pas ou peu question des Armées et du militaire et très peu de sociologie, hors des centres d'histoire, du CERSA, avec notamment Michel-Louis Martin⁴⁵, et bien sûr du CSDN. Notons par ailleurs la création à la fin des années 1970 du Centre des relations humaines de l'Armée de terre (CRHAT), initialement d'inspiration très psychologique, mais qui va dans les années 1980 être plus orienté vers la sociologie.

Je reviens au CSDN, dont l'impulsion sur la recherche sociologique sera décisive. Il est abrité par la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), et financé par la Défense, notamment par des contrats avec la DRET. Il fonctionnait un peu comme un système d'accueil, notamment au profit d'officiers stagiaires achevant leur scolarité à l'EMSST. Il permettait surtout un travail conceptuel sur le militaire, qui à mon sens n'est plus fait maintenant. En effet, son modèle de compréhension du système militaire précédemment évoqué structurait peu ou prou tous les travaux. Ce modèle aurait mérité d'être enrichi, complexifié. Pour y revenir, vous aviez par exemple le modèle américain de Charles Moskos⁴⁶ dit de « convergence – divergence » entre le système civil et le système militaire. Or, pour Thomas, ce modèle est statique. Dans l'un de ses textes, « *Convergence-divergence un faux débat* » il renvoie doucement (ce n'était pas un violent) Moskos dans ses buts (Thomas 1981 :

³⁹ Direction des Recherches et Études Techniques du ministère de la Défense, aujourd'hui dissoute, avec laquelle, le CSDN contractait sur projets de recherche pluriannuels.

⁴⁰ Psychologue [1841-1931], théoricien des comportements des foules.

⁴¹ Créée en 1972 dans le périmètre du ministère de la Défense, elle sera dissoute en 1992 et remplacée par l'Institut de stratégie comparée en 1994.

⁴² Lucien Mandeville [dates non renseignées], fondateur et directeur du CERSA.

⁴³ Militaire et politologue [1925-2002].

⁴⁴ Historien [1930-].

⁴⁵ Historien [1943-].

⁴⁶ Sociologue américain [1934-2008].

19-41 ; 1982: 39-59 ; 1994). Il conçoit le système militaire comme une dialectique permanente entre le « sous-système organisationnel », tourné vers la captation des ressources nécessaires au fonctionnement du système militaire pour alimenter le système militaire dans son ensemble et le « sous-système opérationnel » dont les finalités sont orientées vers la mission. Deux sous-systèmes en rapport dialectique, toujours à l'œuvre dans le système militaire pris dans sa globalité.

Au début des années 1980, nous sommes alors dans un contexte de rationalisation et de banalisation du militaire ; ce que j'observe, c'est une sorte de désaffectation progressive pour la recherche sur le militaire, alors que se créent et se développent des organismes traitant de la défense, de la paix dans des perspectives stratégiques ou de sciences politiques. François Cailleteau, alors conseiller d'Hernu, va soutenir au maximum l'œuvre de Thomas et du CSDN jusqu'au début des années 1990. En 1995, Gérard Hoffman, alors contrôleur général des armées, succède à Thomas dans des conditions que je ne saurais pas très bien décrire. Le CSDN est réformé et devient le Centre d'études en sciences sociales de la Défense (C2SD) en 1995, toujours sur un mode de fonctionnement par contractualisation avec la DRET.

Hoffman est remplacé par Pascal Vennesson⁴⁷ en 1999. Vennesson est un porteur. Il donne une nouvelle impulsion à la sociologie militaire et crée notamment la revue *Les Champs de mars*. Mais c'est sensiblement différent. Thomas inscrivait son action dans une recherche fondamentale, même si en définitive, il disait : « Il n'y a pas de recherche fondamentale sans recherche appliquée. Je suis obligé de passer par la recherche appliquée pour faire de la recherche fondamentale ». Chez Thomas, il y avait des programmes de recherche, grâce auxquels il contractait avec la DRET pour obtenir un soutien financier. Le développement que Vennesson donne à la sociologie militaire est d'une autre nature. Il n'y a pas de soutien théorique aux travaux. Le C2SD est un centre qui répond aux demandes de son financeur, le ministère de la Défense. Il ne fait pas d'offre, comme Thomas. On a des programmes appliqués, en fonction des demandes de l'institution, mais on est dans le *hic et nunc*, dans l'immédiat. C'est une sociologie réactive, répondant aux préoccupations immédiates des armées. Toutefois, grâce à la revue *Les Champs de mars* notamment, Pascal Vennesson ouvre la sociologie militaire à l'interdisciplinarité. Il y accueille dans le comité de rédaction ou dans la revue des linguistes comme Marie-Anne Paveau⁴⁸, des historiens comme Frémeaux⁴⁹, des sociologues du droit et des technologies, avec Alain Gras⁵⁰ ou Caroline Moricot⁵¹.

En 2004, Frédéric Charillon⁵² succède à Pascal Vennesson. Avec Vennesson, je faisais partie du comité de rédaction des *Champs de Mars* et je suivais de près l'activité du centre. Après trois ou quatre réunions du comité, je ne suis plus sollicité. Je m'éloigne un peu, mais, petit à petit, je vois glisser la revue vers les relations internationales. De moins en moins de sociologie, malgré quelques numéros dédiés. Par la suite, le C2SD subira une nouvelle réforme avec son intégration dans l'Institut de Recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

À vous écouter, l'histoire de la sociologie militaire s'écrit par périodes, au fur et à mesure que les centres se font et se défont. De tels changements ont-ils eu des conséquences sur la manière de « faire » la sociologie militaire ?

Oui ! Je pense que de tels changements ont privé la sociologie militaire de sa mémoire. Il y a une rupture entre Thomas et Hoffmann, entre Vennesson et Charillon. Pour le coup, la

⁴⁷ Politiste [1967-], spécialiste des relations internationales. Sa notice biographique relevée sur le site internet de l'Institut Européen de Florence stipule qu'il est employé du ministère de la Défense de 1999 à 2003 en tant que directeur du C2SD.

⁴⁸ Linguiste [dates non renseignées], actuellement professeure des Universités à l'Université Paris 13.

⁴⁹ Historien [1949-].

⁵⁰ Sociologue [1941-].

⁵¹ Sociologue [dates non renseignées].

⁵² Politiste spécialiste des relations internationales. Dirige le C2SD de 2004 à 2010. Actuellement directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire, IRSEM.

sociologie militaire en France, après près d'un demi-siècle d'existence n'a pas de mémoire institutionnelle. À l'image d'ailleurs de l'Armée, si je puis dire. Disons qu'elle a une histoire, mais qu'elle n'a pas de mémoire. Un chef arrive et dit : « Avant moi c'était nul. Donc, je change ». Les années 1970 effacent le récent passé guerrier. Et quarante ans plus tard, on le redécouvre, douloureusement.

Prenons le cas de la professionnalisation des armées de 1996. On voit arriver, à ce moment-là, une nouvelle école, Sébastien Jakubowski⁵³, Vincent Porteret⁵⁴, Claude Weber⁵⁵, Christophe Pajon⁵⁶, Laure Bardiès⁵⁷, etc., grâce notamment à François Gresle⁵⁸ et Éric Letonturier⁵⁹, qui rassemblent et forment ces chercheurs en créant le réseau « Sociologie du militaire : sécurité, armées et société » [RT 08] au sein de l'Association Française de Sociologie (AFS). Initialement, ils vont avoir tendance à embrasser le discours de changement que l'institution tient sur sa « refondation »⁶⁰. L'un des premiers articles de Sébastien Jakubowski en serait un peu l'exemple à mon sens (Jakubowski, 2003 : 125-150). Il analyse très finement les logiques internes induites par la professionnalisation de l'Armée de terre et met l'accent sur la transformation des rapports d'autorité qui en découle. Il observe notamment les tensions entre les détenteurs de compétences et le chef détenteur de l'autorité hiérarchique (Jakubowski, 2003 : 125-150). Or, si la professionnalisation va profondément transformer les conditions de fonctionnement des corps, la structure des rapports d'autorité ne va guère se modifier. La tension entre le chef et des subordonnés qui détiennent une autorité de compétence est inhérente à l'organisation militaire et ce, qu'elle soit à base d'appelés ou d'engagés. Comme dans d'autres organisations d'ailleurs. Dans l'armée de métier comme dans l'armée de conscription, les conditions d'exercice de l'autorité ne vont pas sans contestations, sans négociations et l'autorité peut-être battue en brèche par des modes d'organisation (Thiéblemont, 2013 : 103-120). Tout se passe comme si les nouveaux sociologues, découvrant l'institution militaire avec la professionnalisation et ignorant autrement que par la rumeur ce qu'avait pu être la vie dans un régiment d'appelés, étaient contraints de s'en tenir aux discours des militaires sur le changement.

Plus généralement, pour rester sur la temporalité et aborder la manière dont on fait de la sociologie militaire, je regrette que l'historicité des phénomènes soit si peu prise en considération. Avec Thomas, il y a eu des travaux sur les engagés. Je pense notamment aux travaux de François Vieillescazes (1978 : 341-372). Où sont-ils ? Pourquoi ne pas s'en servir dans ce qui se fait actuellement sur l'engagement ? Enfin, il faut noter l'influence de la sociologie américaine. Bernard Boëne a fait notablement avancer la recherche en important les travaux d'outre-Atlantique. Je peux me tromper, mais c'est un peu comme si on avait considéré d'outre-Atlantique ce qui se passe dans l'Armée française ! Alors que je suis convaincu que la sociologie militaire aurait tout intérêt à s'inscrire plus intensément dans la tradition sociologique française, et d'enrichir cette dernière de ce que peut offrir la chose militaire au chercheur. Autant que je me souvienne, cette ambition fut exprimée dans le projet fondateur que Gresle assigna au RT08 de l'AFS. Qu'en est-il aujourd'hui ? J'ai l'impression que ses animateurs actuels s'y attachent...

En définitive, ces ruptures que j'évoquais dans la sociologie militaire sont bien sûr dommageables à la recherche. Parce que la recherche n'a de valeur que par une sédimentation, une accumulation du savoir, par la critique et l'enrichissement de ce qui a été produit hier.

⁵³ Sociologue [1979-].

⁵⁴ Sociologue [1974-].

⁵⁵ Ethnologue [1969-], maître de conférences à Rennes 2, détaché à l'ESM. À l'instar de l'auteur, il a lui aussi tiré profit de sa présence dans l'établissement – mais en tant qu'enseignant – pour réaliser la monographie d'une promotion de saint-cyriens. Weber C., 2012, *À genou les hommes, debout les officiers*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

⁵⁶ Sociologue [1972-].

⁵⁷ Sociologue [1977-].

⁵⁸ Sociologue [1944-2012]. Voir Chazel, 2012.

⁵⁹ Sociologue [1969-].

⁶⁰ Le service national est suspendu en 1996, et le processus de professionnalisation des armées débute. En 2001, les derniers appelés quittent les casernes.

Si la sociologie militaire existe au moins depuis plus d'un demi-siècle en France, comment expliquez-vous l'absence d'une sociologie ou d'une ethnologie des troupes et du combat ?

À l'époque de Thomas, l'Armée était une armée de « non-emploi », une armée de temps de paix. On ne s'intéressait guère à l'opérationnel, à l'entraînement au combat. Les premières recherches, celles qu'initie Thomas, sont tournées vers l'organisation des armées, les personnels et leur gestion. Une sociologie du combat, personne n'y aurait pensé. La première étude, me semble-t-il, c'est celle de Dominique Efras et Nicole Fouilleul en Bosnie, sollicitée par l'Inspection des Troupes de marine (Efras et Fouilleul, 1998 ; Fouilleul 2001).

Pour vous donner une idée du contexte, je reviens sur mon propre parcours et sur ce projet que j'ai évoqué plus haut sur le combat et la vie quotidienne du combattant dans la période contemporaine. J'avais rencontré Evelyne Desbois⁶¹, une ethnologue qui, à partir des centaines de carnets de route de soldats de la Grande Guerre qu'elle avait recueillis, connaissait la vie des tranchées aussi bien qu'un poilu. Quand vous ne pouvez pas être sur le terrain, les écrits de soldats sont des documents merveilleux pour comprendre ce qui s'y passe. Et je me mets en chasse de carnets de route pour construire une ethnologie du combat moderne : la vie comparative dans les unités de combat de 39-45 à nos jours. J'avais déjà réuni une vingtaine de carnets sur la bataille de l'Aisne, sur l'Indochine, l'Algérie et la Bosnie. Mais pour mener à bien ce projet, il me fallait un porteur. Avant son départ du CSDN, je présente mon projet à Thomas. Comme je l'ai raconté précédemment, il le porte à la DRET. Et je rencontre le médecin-chef qui était à la tête de la distribution des subsides. Très sympa, il me déclare : « Mais nous, pour le moment, on est sur l'interface homme-machine, donc votre projet ne peut pas nous intéresser »... ! Encore un autre tropisme chez les décideurs militaires le tropisme technique, mécanique, comportemental, ergonomique. L'interface homme-machine que j'ai déjà évoqué.

C'est pour vous dire le contexte des questions recevables à l'époque ! Et pourtant, on est en quatre-vingt-quatorze. Des unités de combat sont engagées depuis le début des années 1980. Je défends mon projet quoi qu'il en soit un peu tard, mais quelle meilleure approche que celle de l'ethnologie pour comprendre ce qui se passe réellement sur le terrain, pour comprendre les effets du politique, de l'idéologie, sur la tactique, sur la vie dans les unités ; comme je l'ai fait dans mon étude sur la Bosnie ? Mais, l'Armée, comme toute institution, a des difficultés bien normales à s'auto-analyser. Très généralement, il y a une défiance vis-à-vis de toute investigation qui risque d'être critique. « Est-ce qu'on a besoin de l'ethnologue ? Non, nous on sait. Le terrain, on connaît, on sait forcément ce qui s'y passe ». De plus, une ethnologie du combat touche à ce fameux « cœur de métier », à l'expertise tactique et à ce commandement des hommes sur le terrain qui, quelque part, relève du sacré. Pourquoi sur un siècle et demi, Ardant du Picq est le seul à avoir mené une étude sur le combat ? Une – hypothétique – ethnologie ou une sociologie du combat se trouve aujourd'hui face à ce mur. Et d'une certaine façon, je dirai que ce mur a quelque légitimité. Qui plus est, jusqu'à Uzbeen⁶², l'Armée de terre était plutôt dans une posture de non-combat, comme je l'ai montré dans plusieurs articles. Depuis, il me semble que les choses ont changé... On observe la redécouverte des savoirs tactiques perdus depuis le début des années 1980. Ce que je dis des années 1990 ne vaut peut-être pas pour le présent. À ma connaissance, à ce jour, à l'exception de ceux de Dominique Efras, Nicole Fouilleul et des miens, il n'existe pas en France de travaux de première main sur le combat, à la différence des Américains qui ont des gens sur le terrain. Ça devrait changer ! Du moins je l'espère pour les jeunes chercheurs, pour des Pajon ou des Weber, par exemple, qui ont, me semble-t-il, vocation à défricher le terrain combattant.

⁶¹ Ethnologue [1944-].

⁶² Vallée de la région de Surobi en Afghanistan où huit soldats français périrent suite à une embuscade le 8 août 2008. Cet épisode rappelle alors, autant à l'opinion publique qu'aux militaires, que l'opération *Enduring Freedom* – à laquelle les troupes françaises participent depuis 2001 aux côtés des troupes américaines – est bien une opération de guerre.

À travers votre trajectoire et le contexte institutionnel, on saisit mieux les conditions de possibilité, ou plutôt d'impossibilité pour une telle ethnologie. Qu'en est-il en revanche de votre posture particulière d'enquêteur membre à part entière de l'institution ? Faut-il alors être militaire pour se livrer à une ethnologie militaire ?

On aborde là un vrai sujet qui touche à la méthodologie. Dans mon cas, c'est effectivement mon statut d'officier qui m'a permis d'accéder aux terrains. Effectivement, j'ai profité de ma position favorable dans l'institution pour mener des observations de première main. Et je dispose d'un matériau inédit, mais un peu bidouillé. Comme je l'ai évoqué plus haut, je suis alors partie prenante : à *Coët'*, je suis officier et capitaine de surcroît. Je suis l'instructeur de mes enquêtés ! Je les invite le soir chez moi et vers minuit, détendus, ils commencent à se lâcher. Mais le matin, faut les mettre au garde-à-vous. Un vrai travail de proximité et de distanciation. Mais c'est aussi très militaire. Chez les tirailleurs, on dit : « Service, service, camarade après ». C'est-à-dire qu'il existe une espèce de tradition qui consiste à dégager le soir⁶³, mais le lendemain à six heures du matin, à être opérationnel⁶⁴.

De la même façon, c'est mon passé de fantassin qui va favoriser mon travail d'enquête sur les unités combattantes en Bosnie. Par des annonces et par mon réseau, j'ai pu recueillir une cinquantaine de carnets de route, provenant de la Bosnie, mais aussi du Golfe, du Tchad et du Liban. Me plonger dans ces carnets a conféré à ce travail quelque chose de très affectif. Il y a des anecdotes qui relevaient de l'intime, et j'étais, le plus souvent, le seul à avoir lu ça. Je rencontrais des auteurs d'écrits qui m'avaient livré cette intimité et, très naturellement, en raison de mon passé, j'entrais dans un rapport affectif avec ces hommes. On touche là au rapport de l'ethnologue (ou du sociologue) à son informateur et l'ethnie observée qui ne va pas sans empathie, sans chaleur⁶⁵. De plus, je connaissais la vie en compagnie, les exigences de la vie en campagne, du combat, de la tactique. Je pouvais donc interpréter ce qu'ils écrivaient, le comparer à mon vécu, les relancer sur des détails qu'ils omettaient de signaler. En jouant par ailleurs de ce qu'ils avaient écrit, parce que, et cela indique la faible pertinence du seul recours à la mémoire, ils avaient oublié telle réflexion, tel incident noté dans leurs carnets de route : « Ah oui ! Eh ben, j'avais oublié... » Tant et si bien que des soldats qui m'ont lu m'ont demandé si j'avais été là-bas et à quelle période, tant les données collectées étaient précises (Thiéblemont, 2013 : 79-95).

Mais pour revenir précisément à votre question, mon parcours me donne à penser que des militaires bien équipés par une formation à la recherche auraient d'énormes atouts pour explorer leur propre milieu. Je pense à Balandier qui m'avait dit un jour qu'une ethnologie du militaire ne pourrait être faite que par des militaires. Pourtant, je ne crois pas, ou plus, à cette affirmation. J'en veux pour preuve le regard étranger et pointu que Dominique Efros et Nicole Fouilleul ont porté sur « l'apprentissage total » et complexe que constitue la formation élémentaire du combattant, alors que pour celui qui la délivre, elle est simple. Élémentaire quoi⁶⁶ ! Ou encore, la belle expérience d'une équipe de chercheurs à la fin des années 1990, observant la vie sur *le Georges-Leygue*, une frégate anti-sous-marine⁶⁷.

À propos de cette méthode que vous évoquez, finalement très proche de celle des historiens. Elle vous permet alors de critiquer les sources officielles.

⁶³ Terme d'argot militaire qui rend compte d'une soirée « en compagnie » un peu agitée et du « dégagement » de pression qu'elle occasionne.

⁶⁴ Comme cela apparaîtra encore dans la suite de l'entretien, le témoignage apporte ici un éclairage sur les connaissances tacites que l'observateur indigène peut lui-même mobiliser afin d'ajuster son dispositif d'enquête ainsi que sur le difficile travail de distanciation que cela implique par la suite. L'emploi régulier de termes argotiques en est une forme d'indice. À ce propos des avantages et inconvénients de l'engagement du chercheur dans son objet, se reporter à Becker et Faulkner, 2008.

⁶⁵ Et qui appelle la réflexivité, pour comprendre et maîtriser l'investissement du chercheur dans l'objet. Voir à cet égard l'article de Pierre Bourdieu sur la sociologie de la croyance (Bourdieu, 1987 : 155-161).

⁶⁶ (Efros et Fouilleul, 1998 : 38 et suivantes) : La formation de base commune à tous les militaires est notamment constituée par une « formation élémentaire » au combat qui réside dans l'apprentissage d'actes de combat qualifiés d'« élémentaires » (comme « se déplacer »), constitués eux-mêmes d'« actes réflexes » (« s'orienter », « progresser », « garder la liaison », etc.).

⁶⁷ (Dufoulon, 1995) l'ouvrage en question s'appuie sur une enquête collective, réalisée par Pascale Trompette [1966-], Serge Dufoulon [1956-] et Jean Saglio [1947-].

Oui. Mais il y a lieu de faire plusieurs remarques sur ce point. D'abord les historiens « jouent » trop rarement de telles sources intimes, en raison de leur difficile accessibilité. Dans le cas du mont Igman⁶⁸, j'ai cinq ou six carnets de route, plus la carte. Tous sur le même secteur avec le regard d'un chef de section, d'un sous-officier, d'appelés. Vous voyez tout ce qui se passe. Et ça, c'est Evelyne Desbois qui m'a appris ça⁶⁹. Je peux ainsi décrire des incidents ou des faits ignorés. D'ailleurs, parfois je découvre, notamment pour la Côte d'Ivoire, que les fameux retours d'expérience, les RETEX⁷⁰, peuvent être quelque peu déformés. La procédure RETEX filtre énormément d'informations. Nombre de rapports de séjours en Bosnie montraient toute la difficulté de la mission, mais tous se concluaient à peu près en ces termes : « Cette mission a été très difficile, mais ce fut une belle mission que nous avons remplie ». Donc, tout apparaissait comme allant pour le mieux, malgré les alertes et parfois les injonctions urgentes adressées au commandement que comportaient ces documents. Plus généralement, comment un commandant de bataillon en situation de responsabilité pourrait-il rendre compte d'une manière distanciée comme le ferait un observateur extérieur ? Je pense par exemple aux historiens qui travailleront sur la Bosnie à partir des archives « officielles ». Tout leur montrera que c'est Jacques Chirac qui a déclenché l'opération de Vrbanja⁷¹. J'ai cependant quatre carnets de route et un formidable rapport rédigé immédiatement après l'affaire par l'actuel général Lecointre⁷² assortis de témoignages oraux, qui me permettent d'affirmer le contraire. Il s'avère que, compte tenu des horaires, le message de confirmation de l'ordre d'assaut est arrivé au moment même où les premiers éléments étaient sur la ligne d'assaut, autrement dit, alors que tout avait déjà démarré. C'est le commandant du bataillon soutenu par ses officiers qui a pris l'initiative de cette action, alors qu'ils se trouvaient dans un climat ambiant de renoncement ! Eh bien quand vous voyez le journal de marche du RICM, tout est trafiqué de façon à montrer que l'ordre venait de Paris. Donc, effectivement, une telle méthode ouvre sur des données qui peuvent mettre en question des sources officielles. Et d'ailleurs, elle ne va pas sans recourir à ces sources officielles, ne serait-ce que pour appréhender le contexte dans lequel s'inscrivent les unités observées.

Pour revenir aux historiens, il faut ajouter qu'en raison du lien qui se crée avec les informateurs, de terrain, tout se passe un peu comme si l'écriture était sous contrainte pour l'ethnographe. En écrivant, on pense à ceux qui vous ont fait confiance et qui vont vous lire. On retombe sur un problème d'objectivité. Les historiens en sont exempts, sauf à se risquer dans l'histoire immédiate.

Et en ce qui concerne la situation du militaire en observation sur son milieu de vie, qu'en a-t-il été de jeunes sociologues appelés à l'époque du service national ? Certains ont fait leur service dans les régiments et parlent, de manière assez critique, de l'Armée, comme Louis Pinto dans son article sur la rencontre des classes sociales dans le contingent.

L'article de Pinto⁷³ (1975 : 18-40) était en effet remarquable, mais il est daté et relativement partial. Des observations qui sont pertinentes, mais interprétées au travers d'une grille de lecture, celle des années 1970, l'Armée comme « institution totalitaire », comme « instrument de domination » ! Toutefois, à ma connaissance, hors du cas de Louis Pinto, il n'y pas eu d'appelés sociologues se livrant à l'observation de leur régiment⁷⁴. Il y eut des

⁶⁸ Mont sur lequel des troupes françaises sont déployées en Bosnie dans le cadre de la FORPRONU.

⁶⁹ Voir notamment, Desbois, 1990. Article dans lequel, p. 37, elle écrit : « On peut se servir des guerres pour étudier les hommes ou se servir des hommes pour étudier les guerres, ce avec les mêmes matériaux, des écrits presque exclusivement ».

⁷⁰ Pour retour d'expérience. Il s'agit d'une procédure écrite largement répandue dans le milieu militaire et censée assurer la « remontée » d'informations et d'enseignements depuis le terrain vers les états-majors.

⁷¹ Première opération offensive de soldats de l'ONU contre des troupes serbes en Bosnie afin de reprendre un poste et libérer des soldats pris en otages.

⁷² François Lecointre [1962-], alors capitaine, qui conduit l'assaut. Actuellement général de brigade.

⁷³ Sociologue [1946-].

⁷⁴ Deux cas peuvent être rapportés. D'abord celui de Gwenaël Larmet. Voir son article réalisé suite à son expérience personnelle du service national, (Larmet, 1995 :3-28). Voir aussi sa contribution (Larmet, 2002). Ensuite celui de Romain Pudal et son travail à la BSPP, (Pudal, 2011 : 167-194 et 2011 : 917-944)

enquêtes annuelles lancées par le CRHAT à partir de la fin des années 1980. Des enquêtes de satisfaction, des enquêtes sur le moral à partir d'une batterie d'items portant sur « les relations avec les supérieurs », « le travail effectué » et évoquant une « libre expression »⁷⁵. En fait, on a fait un sort au service national, sans avoir eu d'une quelconque façon des études comparatives permettant de comprendre ce que produisait le passage sous les drapeaux. Il n'y a pas des études de cohorte par exemple, comme celle qui m'avait été proposée par l'IFOP au début des années 1980, et qui serait nécessaire à la compréhension de l'expérience de l'engagement ou de la conscription. Mon hypothèse dure est la suivante : ceux qui ont parlé du service national sont ceux qui avaient la culture pour en parler. Et ceux qui avaient la culture pour en parler avaient la culture pour se planquer, ou pour être chauffeur du colonel. Et je ne suis pas sûr que les fantassins qui servaient au 92^e RI ou au 7^e BCA aient eu les mêmes sentiments une fois libérés du service que ceux qui étaient au 1^{er} Régiment du Train.

Mais au sujet de cette observation comme acteur en régiment, je veux signaler une remarquable thèse de doctorat réalisée au début des années 1970 par le lieutenant-colonel Lhoste⁷⁶ (1973) sous la direction de Michel Crozier⁷⁷ durant sa scolarité à l'EMSST. Il y fait l'analyse de « l'organisation réelle » d'un régiment de chasseur alpin. Il montre comment, à tous les échelons, le système militaire est tel que l'opérationnel est obligé de négocier ses ressources avec les allocataires que sont les commandements administratifs, les intendants, les services techniques au niveau des compagnies, etc. Il montre comment le fourrier, qui sort ou ne sort pas les chiffons, ou le secrétaire comptable, qui est capable de rayer la permission du sergent, sont en situation de pouvoir, par rapport à ceux qui leur sont supérieurs. Il est le seul à avoir mis l'accent là-dessus. Cette thèse, non publiée, fut classifiée, inaccessible aux chercheurs, sauf à en connaître l'existence.

Et pour vous, quelles étaient les réactions lors de la réception de vos travaux ? Vous avez parlé de l'indifférence quant à certains de vos projets, mais que se passe-t-il lorsque vous présentez des résultats sur la « culture militaire » ?

D'abord, je n'ai jamais « présenté mes résultats » sur la culture militaire, travaillant et publiant hors de l'institution. S'agissant de ma première intervention dans un colloque, je présente mon travail sur les « rites de contestation à Saint Cyr » lors d'un colloque organisé en 1974 par le CERSA de Toulouse. Je récolte deux types de réactions. La première consiste à prétendre qu'à travers cette présentation des rituels de contestation, je défends l'institution. Elle en jouerait. De l'autre côté, il y a les militaires qui m'accusent d'être un contestataire ! Par la suite, j'ai rencontré un autre type de réactions : « On n'est pas une tribu ! ». C'était le discours moderniste : « L'armée est une entreprise comme les autres ». Mais en général, ça n'a été qu'indifférence. Ou plus exactement, je pense que mes analyses publiées hors de l'institution étaient sans doute ignorées. Pourtant, il m'arrive de découvrir ça et là, la reprise ou l'emprunt d'expressions ou d'analyses qui me sont propres, du copier-coller, sans références. Il en est ainsi de l'expression « fugue collective », par laquelle j'ai désigné cette désertion collective ritualisée à Saint-Cyr à partir de 1970 ou 1971, suite à une manifestation contestataire de la promotion Général de Gaulle. De plus, la notion et l'idée même de culture militaire sont venues très tardivement dans les Armées, à partir des années 1990, je pense. Et encore, elles étaient souvent réduites à un discours de valeurs ou au patrimoine. On ne voyait pas alors la culture militaire dans sa dimension globale, comme j'entendais la saisir. En revanche, je dois reconnaître que l'ouvrage que j'ai dirigé, *Culture et logiques militaires*, est resté longtemps très en vue sur le site des Écoles de Saint-Cyr. En définitive, hors de ces signes, je n'ai que rarement récolté les échos de mes publications. Sur le sujet de la culture militaire, je n'ai jamais été sollicité pour intervenir en milieu militaire, sauf par les historiens du Centre d'études d'histoire sur la Défense (CEHD), alors que je l'ai été en milieu universitaire. Quant à mes travaux sur les expériences d'unités de combat en

⁷⁵ Ces enquêtes classées « diffusion restreinte » sont probablement consultables auprès de l'organisme qui a succédé au CRHAT au sein de la Direction des ressources humaines de l'Armée de terre.

⁷⁶ Consultable au Centre de documentation de l'École militaire ainsi qu'à la bibliothèque universitaire de l'université Paris Descartes.

⁷⁷ Sociologue des organisations [1922-2013].

Bosnie, tout me laisse à penser qu'ils ont suscité une reconnaissance parmi ceux qui étaient au contact là-bas et la colère de quelques généraux. Mais là encore, à quelques exceptions près, je n'ai guère été sollicité pour traiter des problèmes que posent les missions d'interposition. Ceci étant, je dois certainement à mon parcours et à mes travaux le plaisir d'avoir participé ou de participer au comité de rédaction de la revue *Les Champs de Mars* et maintenant à celui de la revue *Inflexions*.

Rétrospectivement, quel regard portez-vous sur la recherche en sciences sociales dans les Armées ? Si l'émergence a été difficile, la nouvelle génération peut-elle espérer une amélioration du dialogue entre Armées et Recherche ?

À l'observation de ces trente dernières années, plusieurs remarques ou interrogations. Hors de l'histoire, il n'y a pas aujourd'hui en France de possibilité d'une recherche en sciences sociales dans les armées qui soit relativement autonome. Tôt ou tard, cette recherche est captée par l'institution à ses fins directes et immédiates. Hors de l'institution, est-ce possible ? Il est quand même étonnant qu'il n'y ait nulle part en France, un organisme des sciences de l'homme qui traite de la chose militaire. Comme je l'ai déjà dit, la défense masque le militaire. Au CNRS, rien sur les armées. Les seules équipes approchantes sont centrées sur le conflit. Comme si la guerre était désincarnée, comme s'il n'y avait pas de soldats dans la guerre. Donc, rien sur la chose militaire en dehors de l'institution qui aura tendance à instrumentaliser la recherche.

Personnellement, je suis un tenant de l'interdisciplinarité. Je me demande parfois si une recherche en sciences sociales étendue au-delà de la sociologie et rattachée de près ou de loin à l'institution ne serait pas viable ? Un plateau interdisciplinaire associant historiens, linguistes, psychologues, économistes, sociologues, ethnologues. Un peu à la manière de ce qu'a tenté Pascal Vennesson lorsqu'il dirigeait le C2SD. Je pense aussi au CEHD qui, en 1998, organisa une journée d'étude associant historiens et chercheurs des sciences de l'homme. Son organisateur, Laurent Henninger espérait par la suite susciter « des travaux de recherche communs » (Henninger, 1999). Il n'en a rien été, chacun restant dans sa chapelle. Sans doute faudrait-il pour un tel projet un porteur assuré de son statut et opérant dans la continuité. Pourquoi pas Éric Letonturier s'il s'en donnait l'ambition ?

En l'état, je pense qu'il n'y a pas une surface de contacts suffisante entre le monde universitaire et le monde militaire pour que se développe ainsi une libre recherche. Le cas du RT08 de l'AFS créé par Gresle est intéressant. Son devenir pourrait me démentir... Toutefois, à l'exception de Letonturier et de Jabukowski, il est quand même animé essentiellement par des enseignants qui exercent à l'intérieur de l'institution militaire. En France, il me semble qu'il est impossible de faire carrière dans l'université en se réclamant de recherches sur l'Armée, et c'est selon moi un réel problème. Porteret, qui aurait pu être un grand chercheur, en est l'exemple. Il n'a pas pu continuer, il n'a pas trouvé de poste. Autre exemple, Marie-Anne Paveau, avait initialement tout misé sur le militaire. Elle a fait sa thèse sur le langage militaire et a publié de nombreux articles sur cet objet⁷⁸. Mais pour exister, elle a dû aller sur d'autres champs de recherche.

Pour ma part, je suis souvent intervenu ponctuellement en université. Toujours bien accueilli, j'ai été surpris de la curiosité des maîtres et des enseignants pour l'étrangeté du militaire. Je pense que l'institution militaire porte en partie la responsabilité de cette insuffisance des contacts entre universitaires et militaires. Elle convoque les premiers dans ses casernes, y tient colloque sur colloque, mais ne sort pas de ses cantonnements. Alors qu'elle pourrait susciter l'intérêt pour la recherche, si seulement elle se risquait hors de ses enceintes.

⁷⁸ Voir notamment, (Paveau, 1998).

BIBLIOGRAPHIE

- Balandier G., 1974, *Anthropo-logiques*, Paris, PUF.
- Balandier G., 1979, *Le désordre*, Fayard.
- Becker H., Faulkner R., 2008, « Studying Something You Are Part Of : The View From the Bandstand », *Ethnologie française* n°1, vol. 133, p.15-21.
- Bourdieu P., 1987, « Sociologues de la croyance et croyance de sociologues », *Archives des sciences sociales des religions* n°1, vol. 63, pp. 155-161.
- Chazel F., 2012, « In memoriam François Gresle », *Année sociologique* n°2, vol. 53, pp.191-193.
- Desbois E., 1990, « Paroles de soldats entre images et écrits », *Mots* n° 24, pp. 37-53.
- Dufoulon S., 1995, *Les gars de la marine. Ethnologie d'un navire de guerre*, Paris, Métailié.
- Efros D., Fouilleul N., 1998, *Les unités de combat en intervention humanitaire : une activité de travail particulière*, Paris, C2SD.
- Fouilleul N., 2001, *Entre professionnalité traditionnelle et professionnalisation en cours : la cohésion dans les troupes de Marine*, Paris, C2SD.
- Gurvitch G., 1963, « Sociologie en profondeur », dans *Traité de sociologie*, Paris, PUF, p. 157 et suivante(s).
- Henninger L., 1999, *Histoire militaire et sciences humaines*, Paris, Éditions Complexe.
- Jakubowski S., 2003, « Le commandement de l'armée : professionnalisation et changement », dans *Les Champs de Mars* n°13, La Documentation française, pp. 125-150.
- Larmet G., 1995, « Comment devient-on camarade de régiment ? », *Critiques sociales* n° 7, pp. 3-28.
- Larmet G., 2002, « La camaraderie de régiment. Confiance et sociabilité en chambrée », dans Bessin M., *Autopsie du service militaire 1965-2002*, Paris, Autrement.
- Leenhardt M., 1947, *Do Kamo. La personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Paris, Gallimard.
- Lhoste M., 1973, *L'institution militaire : une organisation militaire en crise*, Thèse de doctorat, Paris, Université R. Descartes.
- Mauss M., 1971, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot.
- Paveau M-A. (dir), 1998, « Le langage des militaires. Les militaires et l'ordre du discours : doctrine, lexique et représentations », *Les Champs de Mars* n° 3, Paris, La Documentation française.
- Pinto L., 1975, « L'Armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales* n°3, vol. 1, pp. 18-40.
- Pudal R., 2011, « Du "Pioupiou" au "Vieux Sarce" ou comment en être : ethnographie d'une socialisation chez les pompiers », *Politix* n°1, vol. 93, pp. 167-194.
- Pudal, R., 2011, « La politique à la caserne », *Revue française de science politique* n°5, vol. 61, pp.917-944.

Rivière C., 1978, *L'analyse dynamique en sociologie*, Paris, PUF.

Rivière C., 1988, *Les liturgies politiques*, Paris, PUF.

Thiéblemont A., 1975, *Les fines et le Grand Carré – Étude d'une élite à Saint-Cyr*, Paris, CSDN – Fondation des sciences politiques ;

Thiéblemont A., 1978, « Tradition et pouvoir : les discours saint-cyriens sur la tradition », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXIV, pp. 63-82.

Thiéblemont A., 1979, « Contribution à l'étude de la tradition militaire : les traditions de contestation à Saint-Cyr », *Ethnologie française n°1*, vol. 9, pp. 7-14.

Thiéblemont A., 7 et 8 octobre 1981, « La crise de croissance de l'Armée de terre – I Une machine qui s'est emballée – II Un effort de recherche sur la société militaire », *Le Monde*.

Thiéblemont A. (dir.), 1999, *Culture et logiques militaires*, Paris, PUF.

Thiéblemont A., 2001, *Expériences opérationnelles dans l'armée de Terre. Unités de combat en Bosnie (1992-1995)*, Paris, documents du C2SD n°42, 3 tomes, Paris.

Thiéblemont A., 2013, « L'autorité ne s'exerce pas dans le vide », *Inflexions n° 24* p.103-120.

Thiéblemont A., 2013, « De l'enquête en pays combattant », dans Fauvelle-Aymar F.-X. et Hirsch B. (dir.) *Les ruses de l'historien – Essais d'Afrique et d'ailleurs en hommage à Jean Boulègue*, Paris, Khartala, pp. 79-95.

Thomas H. J-P., 1981, « Fonction militaire et système d'hommes », dans *Les Hommes de la défense*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, Les Sept Épées, pp.19-41.

Thomas H. J-P., 1982, « Une application du modèle est proposée » dans Thomas H. J.-P., « Quelques clés pour comprendre l'architecture des casernements de la dernière décennie », dans *Contact, Revue de l'EMSST n° 24*, pp. 39-59.

Thomas H. J-P., (dir), 1994, *Officiers, sous-officiers : la dialectique des légitimités*, Paris, CSDN -Addim.

Vial J., 1959, « Introduction à la sociologie militaire », *Revue de Défense Nationale n° 171*.

Vieillescazes F., 1978, « L'engagement volontaire dans l'armée de terre. Une analyse exploratoire », *Revue française de sociologie n°3*, vol. 19, pp. 341-372.

BIOGRAPHIE DES AUTEURS

Delphine DESCHAUX-DUTARD est docteure en science politique. Maître de conférences en science politique à la faculté de droit de Grenoble, chargée d'enseignement à l'IEP de Grenoble chercheuse au CESICE, elle a soutenu en 2008 une thèse portant sur les acteurs politiques, militaires et diplomatiques dans la construction de la politique européenne de défense (PSDC). Forte d'une expérience d'enseignement dans les universités de Grenoble, Paris I, Lyon 2, Lyon 3 et Chambéry et d'une expérience de recherche à l'étranger (Allemagne), elle dirige depuis septembre 2013 le master 2 « Sécurité internationale et défense » de la Faculté de droit de Grenoble en enseignement à distance. Ses thématiques de recherche sont les relations internationales de l'UE en matière de sécurité, la sécurité internationale et les nouveaux conflits, les cultures nationales de sécurité en Europe et la problématique de la construction des États. Elle a publié divers articles et contributions scientifiques sur la PSDC, la méthodologie de l'enquête en terrain militaire et l'OTAN notamment.

Christophe LAFAYE est docteur en histoire associé au laboratoire CHERPA (Sciences Po Aix), allocataire de l'IRSEM (2012 et 2013), il a soutenu sa thèse en histoire militaire sur "L'emploi du génie en Afghanistan. Adaptation d'une arme en situation de contre-insurrection (2001-2012)", sous la direction de Rémy Porte (HDR, laboratoire CHERPA). Ce sujet en histoire immédiate s'appuyant, entre autres, sur un large recueil de témoignages oraux au sein de l'armée de terre et des régiments du génie de toutes origines (parachutistes, légion...), interroge la place du chercheur par rapport à son terrain d'enquête, la constitution de son corpus de sources et à la pluridisciplinarité de ses outils d'analyse. Lauréat du Prix d'histoire 2014 et lettre de félicitations dans le cadre du prix de l'IHEDN 2014.

Clément MARTIN a été en qualité d'officier sous contrat assistant d'enseignement et de recherche au profit des écoles d'officiers de l'Armée de l'air (Salon) jusque 2012. Il occupe depuis les fonctions de chef du Bureau Formation au sein du SAP GSBdD de Rochefort Cognac. Spécialisé dans les études de la sociologie militaire, il fait partie du Centre Max Weber et soutiendra prochainement une thèse de doctorat sur les socialisations des élèves officiers de l'Armée de l'air. Il est le rédacteur en chef du Carnet de recherche sociologies militaires www.sociomili.hypotheses.org.

Christophe PAJON est enseignant-chercheur (HDR en Science Politique) auprès de l'École de l'air à Salon-de-Provence. Il est responsable de l'équipe « Organisations de défense et Études de sécurité » du Centre de recherche de l'armée de l'air (CRéA). Auteur de nombreux ouvrages et articles relevant de la sociologie militaire et de l'analyse des politiques de défense, il a récemment contribué et co-dirigé un ouvrage collectif publié en 2013 à la Documentation française intitulé « Les drones aériens : Approche globale. Passé, présent, avenir ».

Alicia PAYA Y PASTOR est doctorante en science politique à l'Université de Lille 2 au sein du CERAPS (Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales). Elle poursuit actuellement des recherches sur la composante réserve des forces armées dans le cadre de sa thèse et mène une étude sur la réforme contemporaine de l'Armée de Terre (restructurations militaires, restrictions budgétaires, mise en place des GSBdD). Ses travaux de recherche adoptent une approche transversale en s'inscrivant à la fois dans le champ de la sociologie militaire, de la sociologie de l'engagement et de l'analyse des politiques publiques.

Allocataire de recherche de la Direction Générale de l'Armement (DGA) du ministère de la Défense et agente contractuelle du CNRS jusqu'en 2013 ; elle est également rattachée scientifiquement à l'Institut de recherche Stratégique de l'École militaire (IRSEM) et membre du séminaire "Jeunes Chercheurs". Elle délivre en outre des enseignements à Sciences Po Lille en tant qu'enseignante vacataire à des étudiants de deuxième année depuis 2010. Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Lille (2009) et de philosophie (Université de Lille 3, 2012), elle est également titulaire d'une Licence d'Anglais et d'une Licence d'Espagnol (Université Nancy 2).

Le lieutenant-colonel Rémy PORTE est docteur en histoire. Spécialiste de la Première Guerre mondiale, auteur de nombreux ouvrages, il est le seul officier en activité à posséder une HDR en histoire. Le texte qui suit est tiré de sa communication faite durant la journée d'étude du 7 février 2013 : « Faire des sciences sociales en terrain militaire, une opération spéciale ? ».

Olivier SCHMITT est Associate Professor of International Relations à l'Université du Danemark du Sud, où il est membre du Center for War Studies. Après un doctorat en Relations Internationales au département des War Studies du King's College London, il a été chercheur post-doctoral au Centre d'Études et de Recherches Internationales de l'Université de Montréal (CERIUM). Son projet de thèse a été soutenu par l'IRSEM et la DGA. Il est secrétaire général de l'Association pour les Études sur la Guerre et la Stratégie (AEGES), dispose de plusieurs expériences professionnelles dans des think-tanks, au ministère de la Défense et à l'OTAN, et est officier de réserve dans la Marine Nationale. Il a récemment co-dirigé avec Joseph Henrotin et Stéphane Taillat l'ouvrage *Guerre et Stratégie. Approches, Concepts* (Presses Universitaires de France, 2015).

Elyamine SETTOUL est diplômé en sciences politiques et relations internationales. Il est titulaire d'un master recherche en sciences politiques et d'un doctorat de sociologie politique obtenu à Sciences-Po Paris. Sa thèse réalisée en partenariat avec le CERI et l'IRSEM analyse le phénomène de l'engagement des militaires issus de l'immigration. Ses champs d'intérêt incluent la sociologie militaire, la sociologie de l'immigration, le transnationalisme et l'aire arabo-musulmane. Ses publications incluent des travaux pour le ministère de la Défense (Études de l'IRSEM, Inflexions, Champs de Mars...) et décryptent le rôle social des armées ainsi que leurs transformations sociologiques (processus de diversification, féminisation, gestion du fait religieux...). Il a été doctorant invité au département de sociologie de l'université d'Oxford et a enseigné la sociologie et la science politique à Sciences-Po Paris (2011-2013). Il est actuellement Jean Monnet Fellow au Robert Schuman Centre For Advanced Studies de Florence où il analyse les thématiques de diversité et de gestion du fait religieux au sein des armées dans une perspective comparative internationale. Sa dernière publication est un article consacré à l'institutionnalisation de l'Islam au sein des armées françaises « 'You're in the French army now!' Institutionalising Islam in the republic's army », *Religion, State and Society*, Vol. 43, 2015.

Mathias THURA est docteur en sociologie à l'EHESS, actuellement ATER en sociologie à l'Université de Nantes et associé au Centre nantais de sociologie. Sa thèse soutenue en 2014 et intitulée « *En Avant !* » *Sociologie de l'action militaire et de l'anticipation du combat. Un régiment en route pour l'Afghanistan*, elle a été financée par la DGA et préparée conjointement au sein du Centre Maurice Halbwachs (EHESS/ENS/CNRS) et de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire. Inscrite à la croisée d'une sociologie du travail et d'une sociologie de l'action, et reposant sur une enquête par immersion au sein d'un régiment d'infanterie, elle

s'intéresse à la fabrication d'une troupe de combat qui se prépare en vue d'être projetée sur différents théâtres. Une partie de ses travaux porte actuellement sur une histoire des rapports entretenus entre les armées et les producteurs des sciences sociales.

NOTE DE LECTURE

Marielle Debos. *Le métier des armes au Tchad, Paris, Karthala, 2013.*

Prolongeant l'enquête de terrain par observation réalisée dans le cadre de sa thèse, l'ouvrage de Marielle Debos, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerre* propose de penser la violence armée comme une forme de participation normale au jeu politique dans certains États. À partir du cas tchadien et d'une conception de la « guerre comme situation » (p. 23), l'auteure opte pour l'abandon de la dichotomie faussement évidente entre état de paix et état de guerre. Cette rupture autorise à considérer l'usage de la violence par les « hommes en armes » comme un moyen routinier d'accès aux ressources de l'État. Prenant à contrepied les thèses wébériennes, elle analyse cet espace politique où l'usage de la violence est un mode d'accès parmi d'autres aux capacités nationales et un outil accepté dans le jeu politique. Perspective que les approches normatives conçoivent comme pathologique alors que ce sont des réalités empiriques qu'il nous faut analyser comme telles. « Contre les thèses qui postulent que la violence est produite par un effondrement de l'ordre politique et des formes de contrôle social, nous formulons l'hypothèse que le métier des armes est régi par des règles et structuré par des frontières. » (p. 31).

Afin d'étayer cette hypothèse, l'auteure livre une ethnographie des formes de violences armées au Tchad et restitue les contextes sociaux dans lesquels s'opèrent la prise des armes ainsi que les revirements d'alliances dans les différentes régions du pays. Partant d'une brève genèse historique du métier des armes dans cette région, et du rôle qu'y a joué l'administration coloniale, elle réinscrit les pratiques qu'elle observe dans des rapports sociaux historiquement constitués (première partie).

La reconstitution des « trajectoires de combattants » (p. 99) restitue les logiques qui président à la labilité des alliances. En rendant compte des reconversions successives de ressources dans les carrières des combattants, l'auteure montre comment et pour quelles raisons ces derniers passent de la rébellion à l'armée conventionnelle, reviennent à la vie civile avant de reprendre les armes et le maquis (deuxième partie). En fonction de leurs ressources économiques et sociales, elle distingue des trajectoires de *dominants* – issus de familles dotées de ressources dans le champ politique local et qui peuvent espérer arracher le pouvoir à l'issue de ces luttes – des trajectoires de *dominés*, pour qui la prise des armes s'inscrit dans une logique de survie économique et sociale.

La troisième partie de l'ouvrage propose de repenser le fonctionnement des États considérés comme « faibles », voire « faillis », tout du moins en proie à des phénomènes endémiques de violence : « En additionnant des problématiques très diverses et en interprétant a priori des phénomènes illégaux et violents comme des menaces pesant sur l'État, les classements des États faillis créent un écran de fumée qui masque les pratiques concrètes d'exercice du pouvoir. » (p. 231) L'auteure montre comment l'institution militaire tchadienne est un groupe combattant parmi d'autres. Loin du sens commun qui prévaut en France et dans les armées occidentales modernes, qui veut qu'un militaire ait un engagement stable envers l'institution, le travail de Marielle Debos permet de comprendre ce qui, depuis l'Europe, s'apparente à du mercenariat, voire à de l'inconsistance idéologique de la part des combattants. Elle révèle que « prendre les armes » est une sorte de métier ou un mode de subsistance « aux portes de l'État » (p. 195) et comment ce dernier régule cette violence tout en l'encourageant.

La documentation opérée sur les pratiques concrètes d'exercice du pouvoir malgré la situation d'entre-guerre montre comment le gouvernement tchadien dans ce contexte n'est pas dysfonctionnel, mais bien au contraire, qu'il agit selon un mode de fonctionnement bien compris des protagonistes qui le composent. En ce sens, l'ouvrage de Marielle Debos s'avère être une réelle tentative de compréhension critique de la logique du champ politique tchadien, sans le séparer des contextes sociaux dans lesquels se joue ce jeu particulier, qui « passe par la violence physique, mais aussi par la distribution des positions de prédation.

Le contrôle des opportunités économiques légales et illégales participe de la gestion des populations (armées et civiles) » (p. 246).

Mathias Thura
Docteur, rattaché au CMH-ETT (EHESS/ENS/CNRS) et à l'IRSEM.

Les Champs de Mars sont une revue académique qui couvre l'ensemble des domaines de la sécurité, de la stratégie et de la défense, sans préférence disciplinaire, méthodologique ou théorique.

Toute contribution envoyée aux *Champs de Mars* est soumise à une évaluation anonyme par des pairs. Elle ne doit pas avoir fait l'objet d'une publication ailleurs ou être simultanément en évaluation auprès d'une autre revue. En transmettant leur texte aux *Champs de Mars*, les auteurs s'engagent à respecter ces principes.

Les auteurs peuvent soumettre trois types de contribution : des articles, des forums et des recensions.

La taille des articles se situe entre 8500 et 10000 mots maximum, en ce compris la bibliographie. Les auteurs désireux de soumettre un numéro spécial, doivent préalablement consulter l'éditeur de la revue.

Un forum regroupe une série de 3 à 5 interventions courtes, articulées autour d'un enjeu de recherche en sécurité, défense et/ou stratégie. Les contributions constitutives d'un forum doivent se conformer aux standards d'un texte scientifique. Dans tous les cas, le volume global d'un forum ne doit pas excéder 10000 mots maximum. Les auteurs qui souhaitent proposer un forum, sont invités à contacter préalablement l'Éditeur en chef de la revue afin d'en discuter.

Une recension comprend entre 350 et 500 mots. Contrairement aux autres types de contribution, elle ne fait pas l'objet d'une évaluation anonyme.

Les textes doivent être envoyés par courriel à : caroline.verstappen@defense.gouv.fr

Modèle éditorial

Le corps du texte sera composé en interlignes simples (1), police Times New Roman, corps 12. Les notes de bas de page d'un gabarit limité, seront en Times New Roman, corps 10.

Les références dans le corps du texte entre parenthèses : référence (nom de l'auteur, année) ou citation (nom de l'auteur, année : pagination)

La bibliographie sera présentée ainsi :

- Pour un ouvrage :
Boudon R., 2002, *Déclin de la morale ?*, Paris, PUF
- Pour un article dans un ouvrage collectif :
Boulegue J., 1999, « De l'ordre militaire aux forces républicaines », dans Thiéblemont A. (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF.
- Pour un article dans une revue :
Boulegue J., 2003 « L'officier dans la société française », *Revue de Sociologie* n°44, 4.
- Pour un rapport :
Porteret V., Prévot E., 2004, *Le patriotisme en France aujourd'hui*, Paris, Les documents du C2SD, n°72.

La pratique des sciences sociales en milieu militaire

Une opération spéciale ?

Coordonné par **Christophe LAFAYE, Alicia PAYAY PASTOR et Mathias THURA**

Il est tentant de penser que l'institution militaire – en raison de ses caractéristiques sociales, juridiques et fonctionnelles – constitue un terrain d'investigation spécifique. Par ses finalités propres et par son usage des moyens les plus radicaux de la violence déployée au nom de l'État, ce terrain d'enquête serait ainsi fondamentalement différent d'autres milieux d'investigation tels que les milieux hospitalier, policier, carcéral, scolaire, associatif, etc. Cette tentation, fréquente, s'appuie sur le présupposé essentialiste d'une différenciation historique entre société militaire et société civile.

Pourtant, d'un point de vue strictement empirique, il est frappant de constater que les problématiques et difficultés rencontrées sur le terrain par les auteurs de ce numéro, et plus généralement par les sociologues dont les travaux portent sur les forces armées ou le fait militaire, ne sont en aucune façon spécifiques ni étrangères aux expériences de recherche effectuées dans les autres espaces du monde social. Aussi, tenir pour acquise l'hypothèse d'une spécificité de l'enquête en terrain militaire est une inclination qui peut être discutée. Ce dossier s'y emploie en mêlant l'expérience de chercheurs civils en milieu militaire et, dans un jeu de miroir, la posture de l'officier dans l'institution universitaire.

Au sommaire

Introduction

Alicia PAYAY PASTOR, Christophe LAFAYE et Mathias THURA

La sociologie militaire par les personnels de la défense : une sociologie d'insiders ?

Clément MARTIN et Christophe PAJON

Analyser l'immigration postcoloniale en milieu militaire : retour sur les enseignements d'une enquête ethnographique

Elyamine SETTOUL

Stratégie qualitative et défense : l'entretien comme interaction sociale en milieu militaire

Delphine DESCHAUX-DUTARD

L'accès aux données confidentielles en milieu militaire : problèmes méthodologiques et éthiques d'un « positionnement intermédiaire »

Olivier SCHMITT

Officier d'active et historien est-il indispensable d'être schizophrène ?

Lieutenant-colonel Rémy PORTE

Lorsque le chercheur est engagé dans l'objet. Retour sur la trajectoire d'un officier ethnologue. Entretien avec André Thiéblemont.

Alicia PAYAY PASTOR et Mathias THURA, avec la collaboration de Christophe LAFAYE



École Militaire
1, place Joffre – Case 38 - 75700 Paris SP 07
<http://www.defense.gouv.fr/irsem>